



HAL
open science

Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre

Laurent d'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs

► To cite this version:

Laurent d'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs. Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre. [Rapport de recherche] Atelier d'Archéologie Alpine. 2017. hal-02021300

HAL Id: hal-02021300

<https://hal.science/hal-02021300>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES FORTIFICATIONS MÉDIÉVALES DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY (AIN)

LE CHÂTEAU DE CORNILLON ET LA BÂTIE DE LUISANDRE

PROSPECTION THÉMATIQUE

Laurent D'AGOSTINO et Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS



Atelier d'Archéologie Alpine

*Commune de Saint-Rambert-en-Bugey
Service Régional de l'Archéologie - DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Amis du canton de Saint-Rambert*

Région :

Auvergne-Rhône-
Alpes

Département :

Ain

Commune :

Saint-Rambert-en-
Bugey

Code INSEE :

01384

Lieu-dit ou

adresse :

Cornillon et mont
Luisandre

Code opération

Patriarche :

2212520

Arrêté

d'autorisation n° :

2017/408

Dates

d'intervention :

mai-juin 2017

Responsable

d'opération :

Laurent

D'AGOSTINO

Novembre 2017

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
SÉRIE MOYEN ÂGE

PROSPECTION THÉMATIQUE

LES FORTIFICATIONS MÉDIÉVALES DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY (AIN)

LE CHÂTEAU DE CORNILLON ET LA BÂTIE DE LUISANDRE

PROSPECTION THÉMATIQUE

Laurent D'AGOSTINO et Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS

Atelier d'Archéologie Alpine

Commune de Saint-Rambert-en-Bugey

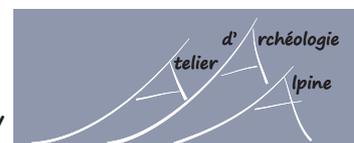
*Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie*

Amis du canton de Saint-Rambert

Novembre 2017



Les Amis
du Canton de
Saint-Rambert-en-Bugey



Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement pour le débroussaillage des deux sites et leur soutien technique et logistique les bénévoles de l'association des Amis du Canton de Saint-Rambert-en-Bugey : André Barbolat, Georges Dubuisson, Alain Perret, Jean-Pierre Bonnefoy, Jean-Pierre Morcel, Alexis Caroffe, Stéphane Pujol, Thierry Guillot, Gérard Paret, Bruno Lanao, Suzanne Dubuisson, Paulette Paret, Rose Pujol, Marie-Christine Teixido, Marie-Paule Bouchon, Katia, ainsi que les salariés de l'entreprise Les Brigades Vertes (chef d'équipe M. Vincent Durand) ; nos remerciements particuliers vont à Gilbert Bouchon, Georges Dubuisson, Patricia et Daniel Pujol et Alain Perret qui nous ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions sur le terrain.

Nous remercions également les propriétaires du site de Luisandre, qui ont autorisé l'association et la commune à réaliser cette opération : M. Etienne de Tricaud, M. et Mme André Barbolat, Mme Muriel Bellaton, M. et Mme Daniel Miguet, M. et Mme Ricardo Majado Perez.

Enfin, nous remercions également Jean-Pierre Legendre et Laure Devillard du Service Régional de l'Archéologie pour avoir suivi et soutenu le projet.

NOTICE

Auteur : Laurent D'Agostino

Numéro d'OA : 2212520

Responsable de l'opération : Laurent D'Agostino (indépendant, AUT)

Nature de l'opération : Prospection thématique (PT), mai-juin 2017

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Ain (01) > Saint-Rambert-en-Bugey

Code INSEE de la commune : 01384

Mots-clés du thésaurus : France, France de l'Est, Ain Dép, Saint-Rambert-en-Bugey, château

Chronologie : ép médiévale, Moyen Age classique, Bas Moyen Âge

Peuples et cités :

Keywords : France, Eastern France, Ain Dép, Saint-Rambert-en-Bugey, Medieval Period, Middle Ages, Late Middle Ages, castle

Titre : Saint-Rambert-en-Bugey (Ain)

Sous-titre : Château de Cornillon et bâtie de Luisandre

Située dans les gorges de l'Albarine qui découpent le relief du bas Bugey, la commune de Saint-Rambert-en-Bugey possède sur son territoire deux vestiges encore importants des fortifications médiévales développées de part et d'autre de la frontière entre Savoie et Dauphiné entre le XIIe et le XIVe siècle : le château de Cornillon d'une part, centre de châtellenie appartenant au comte de Savoie depuis 1196 ; la bâtie de Luisandre d'autre part, fortification secondaire érigée à partir du début du XIVe siècle sur une crête à 800 m d'altitude, dépendant du château de Cornillon.



Fig. 1 : Château de Cornillon (Saint-Rambert-en-Bugey, Ain). Cliché : L. D'Agostino.

Les deux sites sont aujourd'hui en ruines, mais conservent des vestiges des bâtiments et des fortifications encore lisibles dans la topographie. À ce jour, les connaissances relatives à ces deux sites

castraux sont principalement limitées au contexte historique et aucune étude archéologique proprement dite n'a été menée sur les vestiges. L'étude et la publication des comptes de châtelainie, par Paul Cattin d'abord, puis par Alain Kersuzan, mettent à disposition des sources documentaires riches et souvent détaillées sur ces deux fortifications aux XIII^e et XIV^e siècles. Toutefois, la topographie, l'organisation spatiale, l'emprise et la nature des fortifications sur le terrain sont mal documentées du fait de leur enfouissement sous les gravats et dans la végétation.

Le château de Cornillon constitue un élément défensif essentiel, du fait de sa position stratégique qui permettait de contrôler les gorges de l'Albarine et la Cluse des Hôpitaux. La châtelainie de Cornillon forme la limite nord-ouest du comté de Savoie à partir de la fin du XII^e siècle et jusqu'en 1321, date à laquelle les troupes savoyardes assiègent le château dauphinois voisin de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey. Les ruines du château de Cornillon sont manifestes depuis la ville ou l'abbaye en contrebas et font partie intégrante du paysage local. Les vestiges en élévation se dégradent inévitablement avec le temps et des travaux de restauration et de consolidation ont déjà été entrepris.



Fig. 2 : Cour centrale de la bâtie de Lusandre depuis la tour (Saint-Rambert-en-Bugey). Cliché : L. D'Agostino.

La bâtie de Luisandre, quant à elle, a fait l'objet de publications à la suite d'études menées sur les sources archivistiques par Paul Cattin et Alain Kersuzan. Elle constitue un exemple parmi d'autres de ces bâties, fortifications de terre et de bois pour certaines reconstruites en pierre par la suite, érigées de part et d'autre de la frontière delphino-savoyarde. Enfoncées dans le massif montagneux, les bâties de Luisandre et des Allymes forment deux postes avancés destinés à défendre la frontière, en lien avec les châteaux respectifs de Cornillon à Saint-Rambert dans les gorges de l'Albarine et Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey qui contrôlait la sortie des gorges au niveau de la plaine de l'Ain. Alors que la bâtie des Allymes (classée Monument historique) est conservée en élévation et sert de lieu culturel pour l'accueil du public, la bâtie de Luisandre est un site en ruines sans réoccupation importante depuis le Moyen Âge. Ainsi, les vestiges médiévaux ont certainement peu été bouleversés au cours du temps et le lieu recèle vraisemblablement un potentiel archéologique enfoui important.

Dans le cadre d'un projet de préservation et de valorisation de deux sites castraux établis sur la commune de Saint-Rambert-en-Bugey, la commune souhaitait être orientée et conseillée dans ses démarches concernant les aspects archéologiques. Dans un premier temps, l'opération consistait à produire un plan topographique faisant apparaître les structures conservées dans leur environnement, accompagné d'un état des lieux et d'une brève synthèse historique. Outre les apports en termes de valorisation pour la commune, les plans et états des lieux de ces sites offriront des éléments de réflexion et de comparaison sur ce territoire de frontière entre Savoie et Dauphiné au Moyen Âge.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
NOTICE	7
SECTION I : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE. DONNÉES ADMINISTRATIVES	11
FICHE SIGNALÉTIQUE	13
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	17
AUTORISATION DE FOUILLES	19
SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION	21
INTRODUCTION	23
1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	25
1.1 Contexte géographique	25
1.2 Historiographie	25
1.3 Quelques jalons historiques	28
1.3.1 <i>Les origines de la châtelainie de Saint-Rambert</i>	28
1.3.2 <i>« Limiter les monts entre les terres du seigneur comte et du dauphin » : la construction des bâties de Luisandre et des Allymes</i>	31
1.3.3 <i>Les bâties en pierre</i>	34
1.3.4 <i>Après 1355</i>	35
2. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	37
2.1 Contexte de l'intervention et problématique de l'étude	37
2.2 Méthodologie	37
2.2.1 <i>Plans topographiques</i>	37
2.2.2 <i>Etat des lieux de terrain</i>	40
3. LE CHÂTEAU DE CORNILLON	41
3.1 Le château de Cornillon d'après les archives	41
3.2 Plan général, état de conservation et potentiel archéologique	47
3.2.1 <i>La cour haute</i>	47
3.1.2 <i>Les enceintes basses</i>	55
3.3 Diagnostic préliminaire : sécurité et état sanitaire	67
3.3.1 <i>Circulations et risques de chute</i>	67
3.3.2 <i>Etat sanitaire des maçonneries</i>	73
3.3.3 <i>Etat des risques et propositions de solutions à mettre en oeuvre</i>	79
4. LA BÂTIE DE LUISANDRE	83
4.1 La bâtie de Luisandre d'après les archives	83
4.1.1 <i>La première bâtie en bois</i>	83
4.1.2 <i>La bâtie en pierre</i>	83
4.1.3 <i>Le bourg</i>	85
4.2 Plan général, état de conservation et potentiel archéologique	87
4.2.1 <i>La tour carrée et la cour centrale</i>	87

<i>4.2.2 Les terrasses ou plateformes périphériques</i>	89
<i>4.2.3 Les fossés</i>	89
<i>4.2.4 Les charmurs</i>	95
<i>4.2.5 Autres structures</i>	99
4.3 Proposition d'interprétation	99
CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES	103
BIBLIOGRAPHIE	105
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN	109
PLANCHES DE RELEVÉS	111

SECTION I :

**L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE.
DONNÉES ADMINISTRATIVES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation :

Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Département : Ain
Commune : Saint-Rambert-en-Bugey
Code INSEE : 01384
Lieu-dit ou adresse : Cornillon et Mont Luisandre
Nom du site : Château de Cornillon et Mont Luisandre

Coordonnées Lambert 93 :

Cornillon : X : 888 834 m Y : 6 541 803 m Z (moyenne) : 382 m NGF
Luisandre : X : 887 225 m Y : 6 544 916 m Z (moyenne) : 805 m NGF

Références cadastrales :

Commune : Saint-Rambert-en-Bugey
Année : à jour pour 2016
Cornillon : Section : C Parcelle : 624
Luisandre : Section : ZR Parcelle : 18

Protection au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement :

Néant

L'opération archéologique :

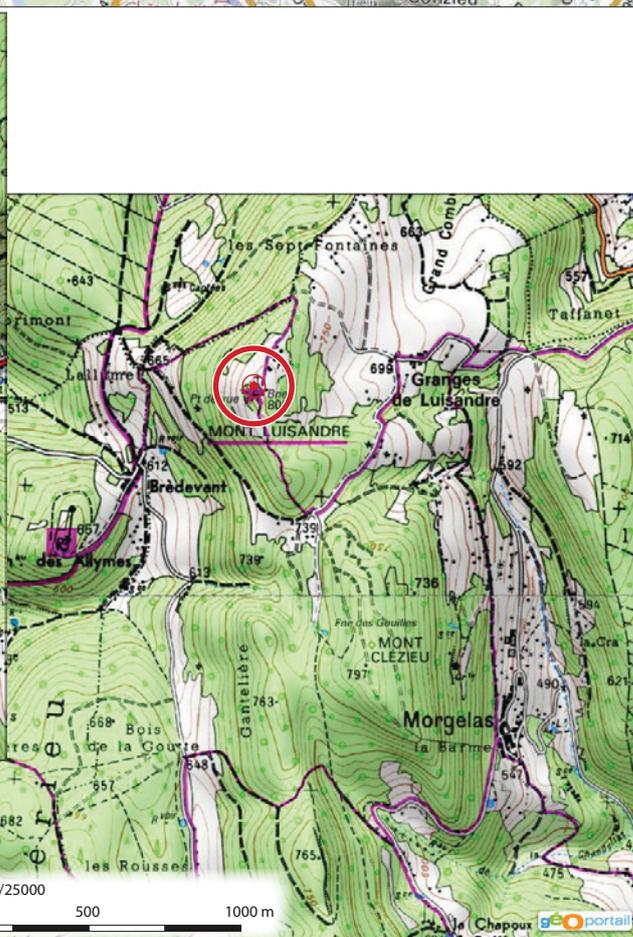
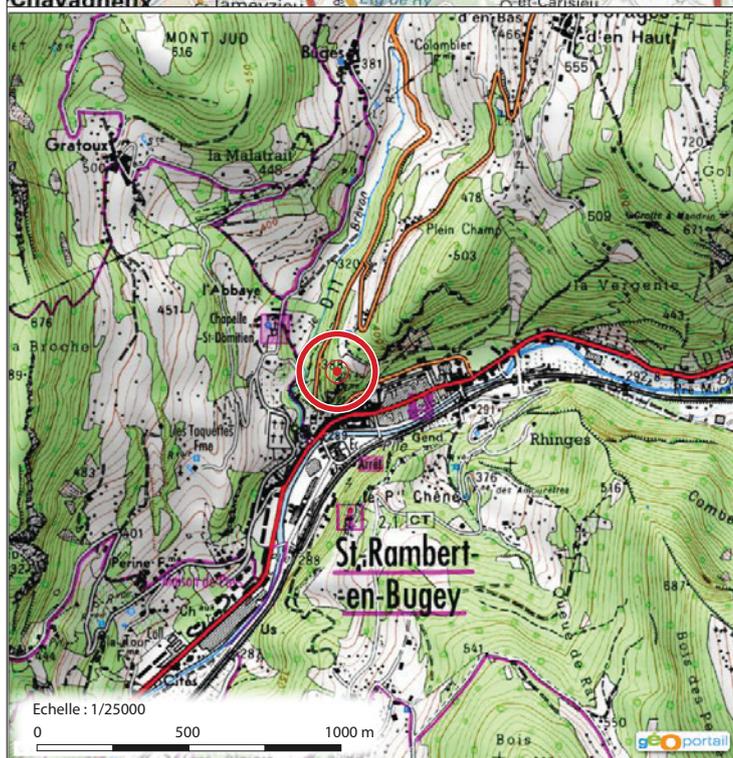
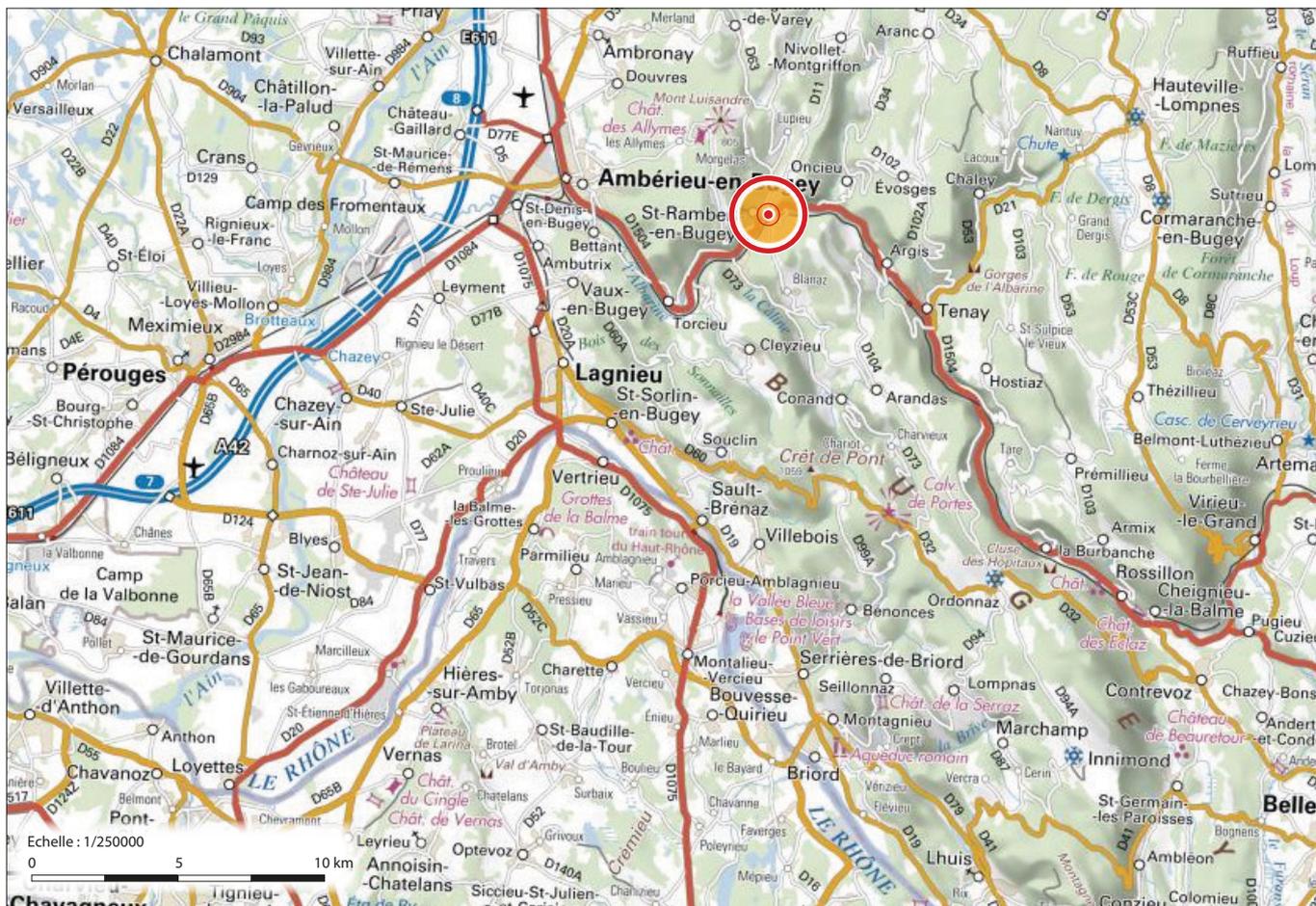
Opération : Prospection thématique annuelle
Responsable scientifique de l'opération : Laurent D'AGOSTINO
Code opération : 2212520
Arrêté de désignation du responsable d'opération n° : 2017/408
Propriétaire(s) : Commune de Saint-Rambert-en-Bugey
Superficie concernée par l'opération :
Cornillon environ 14 000 m² ; Luisandre environ 7000 m²
Dates d'intervention sur le terrain : mai et juin 2017

Mots-clés du thésaurus PACTOLS :

Chronologie : ép médiévale, Moyen Age classique, Bas Moyen Âge
Sujets : France, France de l'Est, Ain Dép, Saint-Rambert-en-Bugey, château

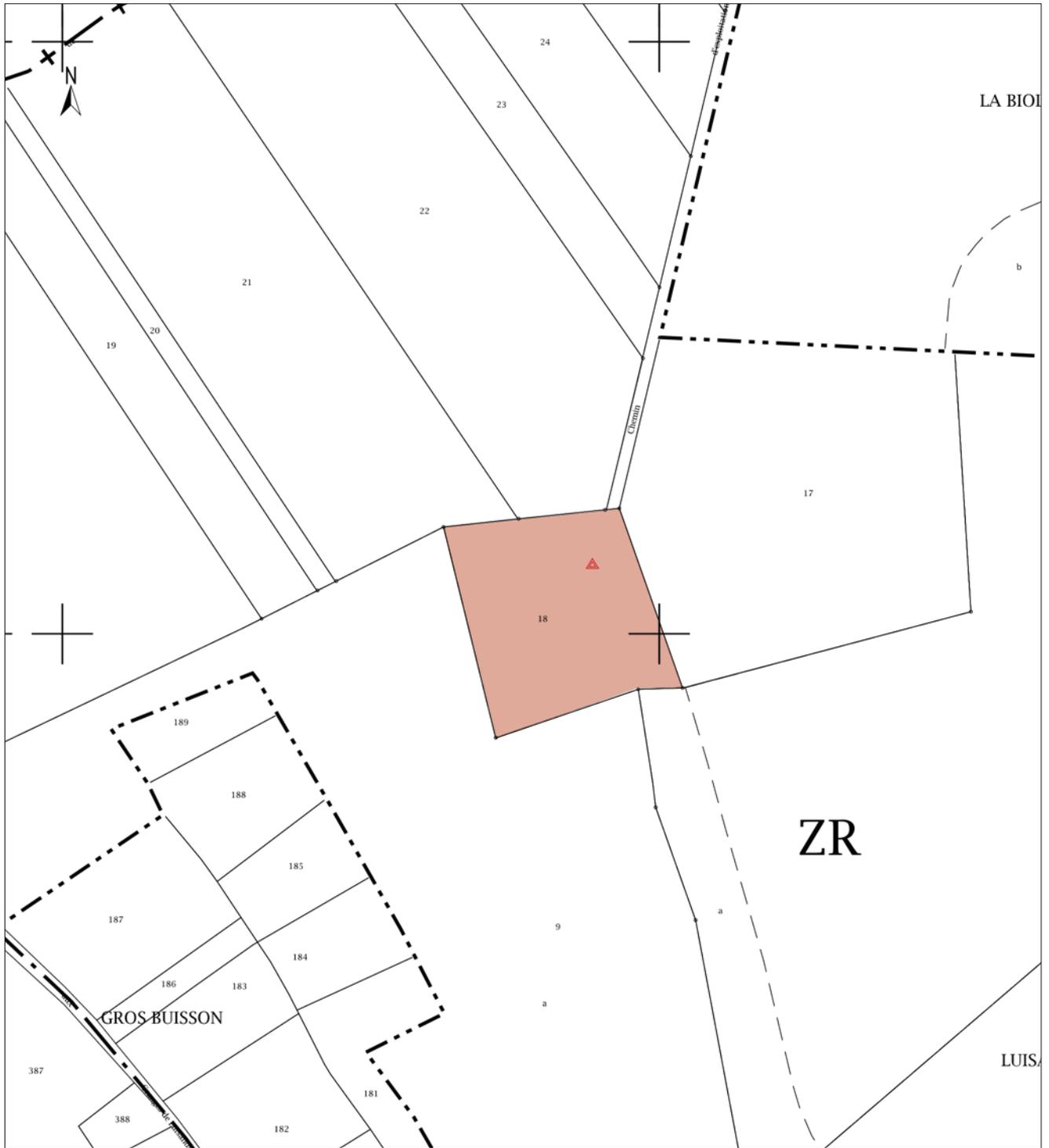
Lieu de dépôt du mobilier archéologique :

sans objet



**CHÂTEAU DE CORNILLON ET BÂTIE DE LUISANDRE
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

Localisation des sites sur les cartes topographiques
Novembre 2016. DAO : E. Chauvin-Desfleurs, d'après IGN



Echelle : 1/2000



 Emprise du site

**BÂTIE DE LUISANDRE
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

Localisation du site sur le plan cadastral
 Novembre 2016. DAO : E. Chauvin-Desfleurs, d'après Ministère du Budget

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif :

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE, D.R.A.C. RHÔNE-ALPES :

LETTERLÉ Frédéric, Conservateur régional de l'Archéologie

LEGENDRE Jean-Pierre, Conservateur en charge du département de l'Ain

DEVILLARD Laure, Suivi des opérations d'archéologie programmée, Secrétariat de la CTRA

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY :

BOUCHON Gilbert, maire

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE :

D'AGOSTINO Laurent

CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne

Intervenants phase terrain :

Responsable d'opération :

D'AGOSTINO Laurent

Responsable adjointe :

CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne

Photographies :

CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne

D'AGOSTINO Laurent

Topographie :

CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne

D'AGOSTINO Laurent

Intervenants post-fouille :

Équipe de rédaction :

D'AGOSTINO Laurent

Infographie :

CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne

Recherche documentaire :

D'AGOSTINO Laurent

Mise en forme du rapport :

D'AGOSTINO Laurent

Logistique et matériel de recherche :

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture et patrimoines
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2017/408 du 11 avril 2017
relatif à une autorisation de prospection thématique**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-130 du 7 mars 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n°2017-1 du 8 mars 2017 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Laurent D'AGOSTINO** est autorisé à procéder à une **prospection thématique** à partir de la date du présent arrêté jusqu'au **31/12/2017** concernant en région **RHONE-ALPES**,

le(s) site(s) de:

Département: AIN

Communes: SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

Lieu-dit: Château de Cornillon et Bâtie de Luisandre

Cadastre: Année cadastrale: Parcelle(s): C 624 et ZR 18

Code opération PATRIARCHE : **2212520**

AXE 11: Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Organisme de rattachement : AUTR

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier - pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et en **quatre exemplaires** (DRAC, Sous-Direction de l'Archéologie, conseil départemental, archives départementales) un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site Revues.org.

En outre, dans le cas d'une **prospection thématique**, le rapport détaillera les actions menées, les résultats scientifiques obtenus et le nouvel état de la connaissance dans le domaine concerné..

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Lyon**, le 11 avril 2017

Pour le préfet de région, le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie


Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

- | | | | |
|---|---|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | | | |

SECTION II :

**RÉSULTATS SCIENTIFIQUES
DE L'OPÉRATION**

INTRODUCTION

Située dans les gorges de l'Albarine qui découpent le relief du bas Bugey, la commune de Saint-Rambert-en-Bugey possède sur son territoire deux vestiges encore importants des fortifications médiévales développées de part et d'autre de la frontière entre Savoie et Dauphiné entre le XII^e et le XIV^e siècle : le château de Cornillon d'une part, centre de châtelainie appartenant au comte de Savoie depuis 1196 ; la bâtie de Luisandre d'autre part, fortification secondaire érigée à partir du début du XIV^e siècle sur une crête à 800 m d'altitude, dépendant du château de Cornillon.

Les deux sites sont aujourd'hui en ruines, mais conservent des vestiges des bâtiments et des fortifications encore lisibles dans la topographie. À ce jour, les connaissances relatives à ces deux sites castraux sont principalement limitées au contexte historique et aucune étude archéologique proprement dite n'a été menée sur les vestiges. L'étude et la publication des comptes de châtelainie, par Paul Cattin d'abord, puis par Alain Kersuzan, mettent à disposition des sources documentaires riches et souvent détaillées sur ces deux fortifications aux XIII^e et XIV^e siècles¹. Toutefois, la topographie, l'organisation spatiale, l'emprise et la nature des fortifications sur le terrain sont mal documentées du fait de leur enfouissement sous les gravats et dans la végétation.

Le château de Cornillon constitue un élément défensif essentiel, du fait de sa position stratégique qui permettait de contrôler les gorges de l'Albarine et la Cluse des Hôpitaux. La châtelainie de Cornillon forme la limite nord-ouest du comté de Savoie à partir de la fin du XII^e siècle et jusqu'en 1321, date à laquelle les troupes savoyardes assiègent le château dauphinois voisin de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey. Les ruines du château de Cornillon sont manifestes depuis la ville ou l'abbaye en contrebas et font partie intégrante du paysage local. Les vestiges en élévation se dégradent inévitablement avec le temps et des travaux de restauration et de consolidation ont déjà été entrepris.

La bâtie de Luisandre, quant à elle, a fait l'objet de publications à la suite d'études menées sur les sources archivistiques par Paul Cattin et Alain Kersuzan. Elle constitue un exemple parmi d'autres de ces bâties, fortifications de terre et de bois pour certaines reconstruites en pierre par la suite, érigées de part et d'autre de la frontière delphino-savoyarde². Enfoncées dans le massif montagneux, les bâties de Luisandre et des Allymes forment deux postes avancés destinés à défendre la frontière, en lien avec les châteaux respectifs de Cornillon à Saint-Rambert dans les gorges de l'Albarine et Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey qui contrôlait la sortie des gorges au niveau de la plaine de l'Ain. Alors que la bâtie des Allymes (classée Monument historique) est conservée en élévation et sert de lieu culturel pour l'accueil du public, la bâtie de Luisandre est un site en ruines sans réoccupation importante depuis le Moyen Âge, excepté un poste de défense allemand pendant la Seconde guerre mondiale. Ainsi, les vestiges médiévaux ont certainement peu été bouleversés au cours du temps et le lieu recèle vraisemblablement un potentiel archéologique enfoui important.

Dans le cadre d'un projet de préservation et de valorisation de deux sites castraux établis sur la commune de Saint-Rambert-en-Bugey, la commune souhaitait être orientée et conseillée dans ses démarches concernant les aspects archéologiques. Dans un premier temps, l'opération consistait à produire un plan topographique faisant apparaître les structures conservées dans leur environnement, accompagné d'un état des lieux et d'une brève synthèse historique. Outre les apports en termes de valorisation pour la commune, les plans et états des lieux de ces sites offriront des éléments de réflexion et de comparaison sur ce territoire de frontière entre Savoie et Dauphiné au Moyen Âge.

1 Pour Saint-Rambert, voir Cattin 1995. Pour Luisandre, voir Cattin 1980-1981 ; Cattin 1982-1983a ; Kersuzan 2010.

2 Pour le contexte général, voir Kersuzan 2005 et Kersuzan 2015. Concernant la bâtie de Gironville à Ambronay, voir Cattin 1982-1983b et Poisson 1985. Concernant la bâtie de Rouelbeau à Meynier (Suisse), voir par exemple Terrier 2009. Pour une synthèse de la bibliographie sur la bâtie des Allymes à Ambérieu-en-Bugey, voir D'Agostino, Chauvin-Desfleurs D-2017 et bibliographie en fin de volume.



Fig. 1 : Massif du Bugey et localisation de la commune de Saint-Rambert-en-Bugey. Carte IGN, www.geoportail.fr

1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

1.1 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

La commune de Saint-Rambert-en-Bugey est située en bas Bugey, dans le sud-est du Département de l'Ain (**fig. 1**). Le Bugey forme l'extrémité sud du massif calcaire du Jura, qui prolonge sa pointe jusque vers Belley. Le bas Bugey est globalement délimité par Poncin et Ambérieu-en-Bugey à l'ouest, Bellegarde-sur-Valserine au nord-est et Belley au sud. Ce massif calcaire est bien délimité à l'ouest par la vallée de l'Ain, autour de 230 m d'altitude. Il s'élève rapidement vers l'est en crêtes successives d'orientation nord/sud, les premières atteignant 805 m au Mont Luisandre et 1059 m au Crêt de Pont. Le massif culmine au Grand Colombier à 1530 m d'altitude à l'extrémité orientale du massif, délimitée par le cours du Rhône qui a profondément entaillé le relief du nord au sud autour de Seyssel, entre le Gros Foug (1032 m) et le Grand Colombier. À partir de la pointe sud du Bugey, à Brégnier-Cordon, le Rhône contourne le massif vers le nord-ouest par Groslée, Briord, Saint-Sorlin-en-Bugey avant de reprendre son cours vers l'ouest et Lyon.

Le relief est morcelé par les nombreuses failles du massif du Jura, qui forment de multiples falaises calcaires découpant un paysage de crêtes, de plateaux et de vallées avec un réseau hydrographique profondément encaissé. Les plateaux calcaires sont la plupart karstiques et les principales rivières prennent naissance dans deux vallées formées de synclinaux perchés : le Sérans qui draine le Valromey avant de rejoindre le Rhône à Culoz ; l'Albarine qui constitue la principale rivière descendant du plateau de Hauteville-Lompnes par une brusque chute à la cascade de Charabotte avant d'entailler le relief jusqu'à déboucher sur la plaine de l'Ain entre Ambérieu-en-Bugey et Saint-Denis-en-Bugey. En direction de l'est, la vallée de l'Albarine est prolongée par la cluse des Hôpitaux qui ouvre une brèche étroite en direction de Belley et Culoz. Plus au nord, pour gagner le genevois, il faut traverser le massif du haut Bugey par la vallée de l'Ain, Nantua et les gorges de la Valserine.

Autour de Saint-Rambert-en-Bugey, entre Hauteville et Ambérieu-en-Bugey, les gorges de l'Albarine et la cluse des Hôpitaux forment une vallée étroite et profonde, large de quelques centaines de mètres à peine, encadrée de falaises où les dénivelés peuvent atteindre 500 m entre l'Albarine et le rocher du Grand Sangle (900 m) à Chaley ou à la roche de Narse (793 m) à Argis. La rivière taille plusieurs méandres en suivant les principales failles du relief, avant de se jeter dans l'Ain à l'ouest de Saint-Maurice-de-Rémens. Malgré son étroitesse, la vallée de l'Albarine constitue un des passages les plus aisés entre la plaine de l'Ain et le lac du Bourget et, plus loin, Chambéry et les vallées alpines. De fait, son contrôle a longtemps été un enjeu stratégique pour les pouvoirs politiques qui se partageaient le territoire, en particulier au cours du Moyen Âge.

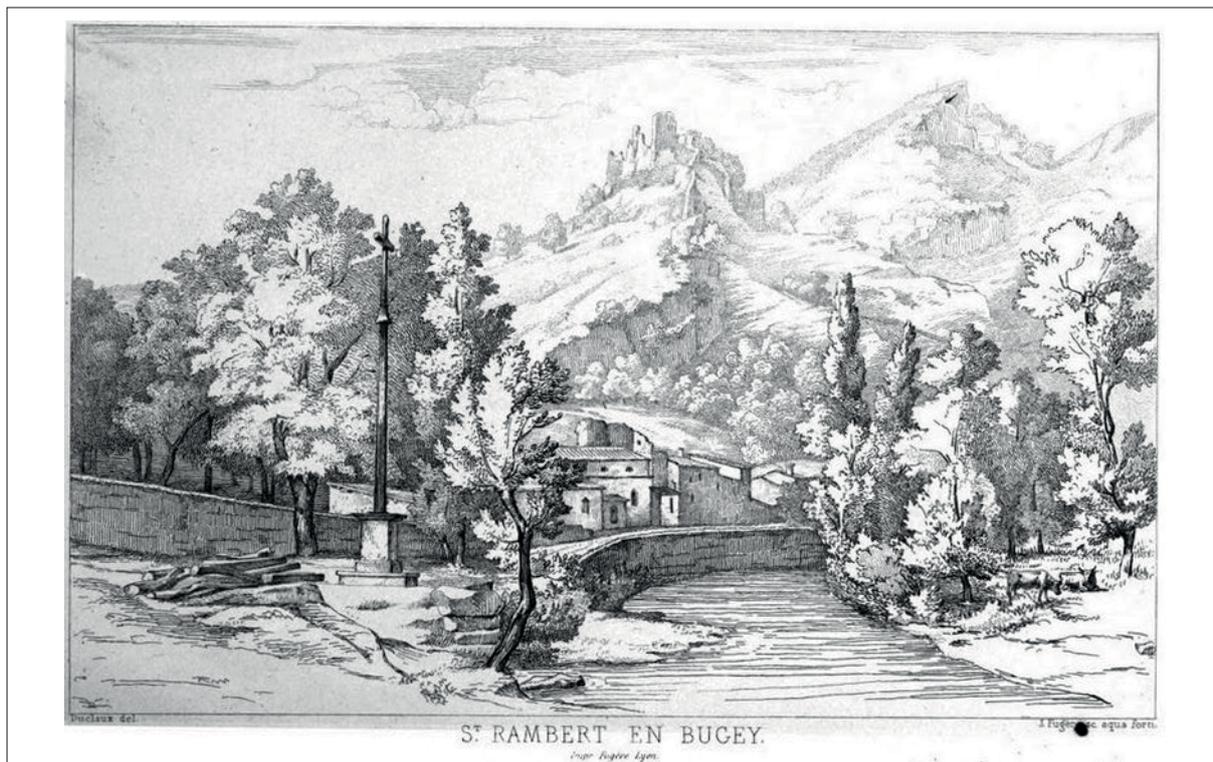
1.2 HISTORIOGRAPHIE

Les recherches historiques et archéologiques relatives à la commune de Saint-Rambert-en-Bugey sont restées relativement peu nombreuses, malgré la présence de plusieurs sites importants, à commencer par l'abbaye. Le contexte local très particulier durant la guerre delphino-savoyarde au début du XIV^e siècle a néanmoins donné lieu à quelques travaux érudits ou scientifiques.

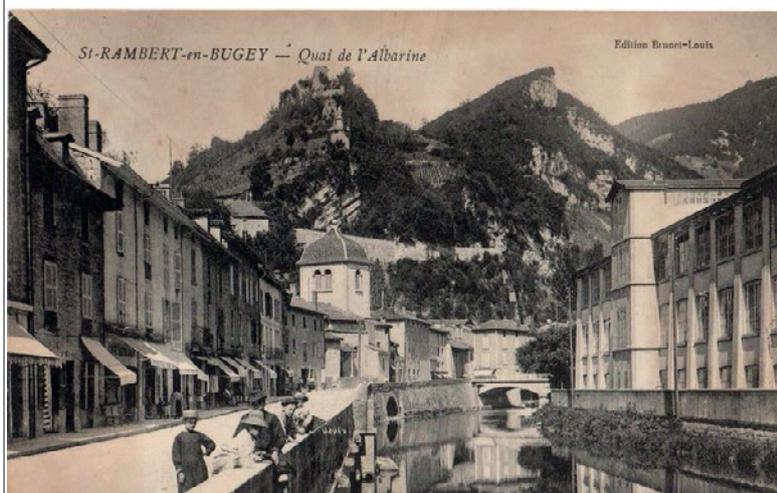
Les plus anciennes publications sont dues à Samuel Guichenon qui intègre une notice relativement détaillée sur l'abbaye et le château dans son *Histoire de Bresse et du Bugey* en 1650, assortie de l'édition de quelques actes³. Il faut attendre ensuite le milieu du XIX^e siècle pour voir éditer une première synthèse consacrée à la ville et à l'abbaye de Saint-Rambert par Hippolyte Leymarie en 1853 ; Leymarie donne, le premier, une description assez précise et juste de l'organisation du château de Cornillon, de son mode de construction et de son état de conservation somme toute assez proche de celui que l'on voit encore aujourd'hui⁴ (**fig. 2**). Puis

3 Guichenon 1650, t. 2, p. 96-99, et t. 4.

4 Leymarie 1853, p. 56-57.



L'Albarine, Saint-Rambert et Cornillon vus de l'ouest. Leymarie, 1853.

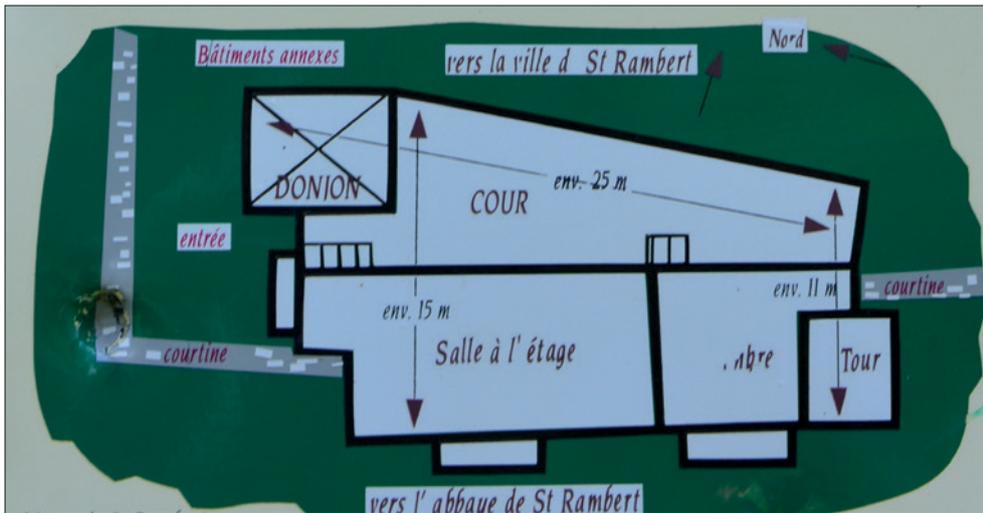


Carte postale avec une vue similaire à la fin du XIXe siècle.

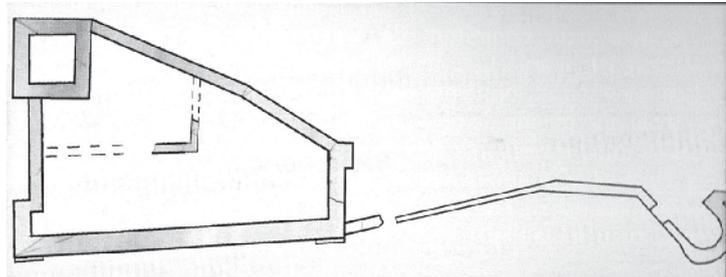


Les filatures de Saint-Rambert à la fin du XIXe siècle. A l'arrière-plan, le château.

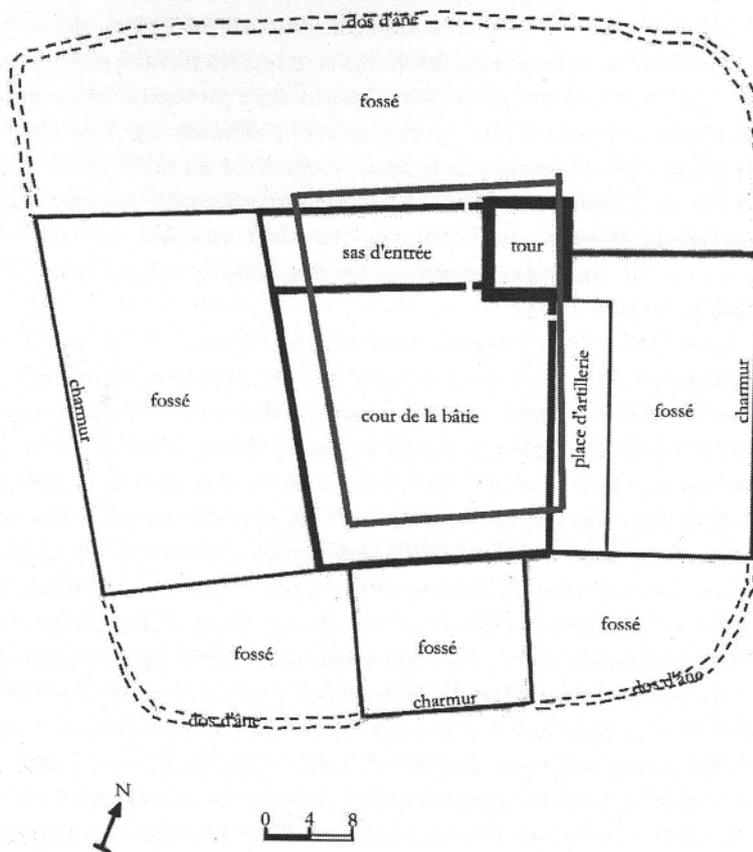
Fig. 2 : Vues anciennes du château de Cornillon et de Saint-Rambert.



Plan de Cornillon d'après le père François Ract, panneau de communication sur site.



Plan de Cornillon par A. Vignal, publié dans Kersuzan 2016, p. 167.



Plan de la *bâtie* de Luisandre

D'après Kersuzan 2010, p. 46.

Fig. 3 : Plans de Cornillon et Luisandre.

un siècle plus tard, en 1958, un mémoire de diplôme d'études supérieures est consacré à l'abbaye par Marie-Claude Vandembeusche⁵ et la légende de saint Domitien et de la fondation de l'abbaye est réexaminée par Dom J. Dubois en 1961⁶. En 1995, à la faveur de plusieurs études historiques et archéologiques, est publiée une importante synthèse sur le culte de Saint-Rambert et sa diffusion⁷.

Mais il faut attendre les travaux du père François Ract et de Michel Corna à partir des années 1980 pour voir apparaître les premières données descriptives sur les fortifications⁸ et un plan du château de Cornillon (**fig. 3**). Un autre plan un peu plus réaliste a été levé par A. Vignal et publié par Alain Kersuzan⁹. Toujours dans les années 1980, les travaux pionniers de Paul Cattin sur les comptes des châtelainies savoyardes et, plus ponctuellement, dauphinoises de Bresse et du Bugey l'amènent à s'intéresser à Saint-Rambert. Il consacre ainsi trois articles dans les *Cahiers René de Lucinge* à l'édition des comptes de construction de la bâtie de Luisandre d'abord entre 1981 et 1983, puis de la châtelainie de Saint-Rambert dont ils sont extraits en 1995¹⁰. Les premières éditions des comptes de Luisandre suscitent, comme pour la bâtie de Gironville, l'intérêt des archéologues. Jean-François Reynaud publie ainsi dans le volume des *Cahiers René de Lucinge* de 1982-1983 un court article dans lequel il dresse un état des lieux du site, complètement envahi de végétation, et un premier plan très schématique.

La reprise de ces données par Alain Kersuzan dans le cadre de sa thèse de doctorat dans les années 2000 donne lieu à plusieurs publications scientifiques¹¹ et notamment à une monographie de la bâtie de Luisandre en 2010¹² illustrée d'un plan encore schématique, de photographies et de dessins de restitution. Là aussi, l'auteur met en évidence l'intérêt archéologique du site, bien éclairé par les archives mais dont la réalité sur le terrain reste perçue brièvement.

1.3 QUELQUES JALONS HISTORIQUES

1.3.1 Les origines de la châtelainie de Saint-Rambert

Le développement du château et de la ville de Saint-Rambert sont intimement liés à la fondation de l'abbaye du même nom¹³. Selon le récit légendaire de la fondation, que Paul Cattin estime dater du XII^e ou du XIII^e siècle¹⁴, saint Domitien vivait au milieu du Ve siècle (vers 440) et fut le premier ermite du Bugey. Selon Guichenon¹⁵, Domitien était citoyen romain et fut élevé par son père Philippe et sa mère Marcianilla dans la foi chrétienne. Après leur mort, il aurait vendu tous ses biens et aurait quitté Rome pour Marseille par bateau, avant de résider un an au monastère de Lérins. Ordonné prêtre à Arles, il aurait ensuite gagné Lyon pour rencontrer l'évêque Eucher. Après s'être installé dans un premier ermitage à La Valbonne, il aurait fondé un second ermitage plus isolé à l'emplacement du monastère actuel de Saint-Rambert. Domitien et ses compagnons auraient ainsi fondé deux chapelles près d'une fontaine appelée Brebonne, l'une dédiée à la Vierge, l'autre à saint Christophe. Plusieurs miracles lui sont attribués, dont la conversion au christianisme d'un nommé Larinus seigneur de Lagnieu, qui aurait richement doté la future abbaye. Domitien serait mort et inhumé dans son ermitage. Toujours selon Guichenon, on ne connaît rien du devenir de cet ermitage jusqu'en 680. À cette date, un nommé Ragnebert aurait été chassé du royaume de Neustrie par le maire du palais Ebroïn, sous le règne de Théodoric III (ou Thierry III) et tué « *en un desert où S. Domitian long temps auparavant auoit basti une Eglise pour y vivre en solitude ; le corps de S. Rambert y fut enterré auprès duquel et par*

5 Vandembeusche 1958.

6 Dubois 1961.

7 Baud, Cornu et alii 1995.

8 Ract 1981 ; Corna, Ract 1988 ; Ract 1992.

9 Kersuzan 2016, p. 167.

10 Cattin 1981-1982 ; Cattin 1982-1983a ; Cattin 1995

11 Kersuzan 2005 pour la publication de la thèse.

12 Kersuzan 2010.

13 Pour une analyse critique des hagiographies de saint Domitien et saint Rambert, ainsi qu'une synthèse sur l'abbaye, voir Baud, Cornu et alii 1995.

14 Cattin 1995, p. 5-6.

15 Guichenon 1650, t. 2, p. 96-99. Sur la légende de saint Domitien, voir t. 4, p. 228-232 et Dubois 1961.

l'intercession du Sainct, Dieu fit plusieurs miracles »¹⁶. L'abbaye a par la suite gardé le nom du saint martyr, aujourd'hui sous la graphie Rambert, préféré au nom du fondateur.

Le processus de peuplement autour de l'abbaye est très méconnu, mais un bourg existe dès le XIII^e siècle : il est mentionné dans la confirmation des titres de l'abbaye accordée par le pape Célestin III en 1191¹⁷. Les moines sont également à l'origine de la création d'une fortification destinée à protéger leurs biens. En 1196¹⁸, l'abbé Reynier et son convent passent une convention avec le comte de Savoie Thomas I^{er}, en vertu de laquelle l'abbé donne le château appelé Cornillon, à condition que le comte et ses descendants ne puissent procéder à aucune aliénation en dehors des biens propres du comté, ni le donner en dot à une de leurs filles. L'abbaye conserve « *toute la côte qui est depuis le mur inférieur du côté de l'abbaye et la maison des confrères* », sans doute le flanc sud du Mont Jud autour des hameaux de Gratoux, Malatrait et Buges ; cette zone est déjà peuplée à cette date, puisque l'abbaye conserve les droits sur ses hommes et leurs maisons sur cette côte. En revanche, le comte reçoit les terres situées « *depuis la fontaine des Landins jusqu'à la levée de terre du bourg et depuis le fossé qui est dans la colline du château jusqu'à la rivière qu'on appelle Albarine* » ; la fontaine des Landins n'est pas identifiée, mais le texte signale clairement l'existence de deux fortifications distinctes : le château proprement dit avec un fossé vraisemblablement côté nord, et l'enceinte du bourg, marquée à cette date au moins par une levée de terre et, sans doute, au moins un fossé et une palissade en bois¹⁹. Cette convention constitue la première mention du château et du bourg de Saint-Rambert. Une charte de franchise est concédée aux habitants du bourg par Amédée V en 1288²⁰.

Si l'on suit Alain Kersuzan et Cyril Ducourthial²¹, les comtes de Maurienne étaient déjà installés en bas Bugey dès 1030 jusqu'à Dorches (en rive ouest du Rhône à Chanay, au nord de Seyssel), en excluant la Michaille, et possédaient également le Valromey. En 1196, le Bugey savoyard s'étend à l'ouest jusqu'au château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey sous Thomas I^{er} de Savoie, selon la convention passée avec l'abbaye, puis au nord jusqu'à Châtillon-en-Michaille dans le courant du XIII^e siècle, situation entérinée par le traité d'Aix en 1293²². Au début du XIV^e siècle, le Rhône forme la frontière entre le Bugey et le comté de Genève à l'est, tenue par les châteaux d'Anglefort, de Seyssel, de Dorches et de Châtillon-en-Michaille ; seul Billiat échappe à la Savoie. Au sud-ouest, le Rhône forme encore la frontière fluctuante avec le Dauphiné²³, tenue par Groslée, Lhuis et Briord, puis remonte en direction du nord jusqu'à Saint-Rambert (fig. 4). À l'ouest, au contact entre le bas Bugey et la plaine de l'Ain, la frontière est établie entre le château de Cornillon, possession des comtes de Savoie, sur l'actuelle commune de Saint-Rambert-en-Bugey, et le château de Saint-Germain, possession des Dauphins sur l'actuelle commune d'Ambérieu-en-Bugey.

La vallée de l'Albarine apparaît comme un enjeu économique ancien, puisqu'elle se trouve sur le chemin utilisé par les marchands d'Italie du nord vers les foires du royaume de France. En 1300, le comte de Savoie Amédée V accorde aux marchands génois sa protection sur la route entre le Rhône et la Saône, moyennant le paiement d'un droit de passage. Cet itinéraire est clairement identifié : venant de Chambéry par Yenne, le défilé de Pierre-Châtel et Belley, il gagne la cluse des Hôpitaux à Roussillon, longe l'Albarine par Saint-Rambert et Saint-Germain, puis file vers le nord via Ambronay, le pont de Fleury sur l'Ain (Pont d'Ain), Saint-André-sur-Suran, Bourg-en-Bresse, Bâgé et Pont-de-Vaux²⁴. La châtellenie de Saint-Rambert fait donc partie des points de contrôle de cette route, mais aussi de lieu d'étape avant la traversée de la plaine de l'Ain, qui reste majoritairement aux mains des Dauphins et des Thoire-Villars jusqu'en 1321. En effet, le passage sous le château dauphinois de Saint-Germain pose problème et le contrôle de cette petite portion de territoire entre Saint-Germain et Saint-Rambert devient un enjeu stratégique dès la fin du XIII^e siècle.

16 Sur le martyr de saint Rambert, voir Guichenon 1650, t. 4, p. 232-234.

17 Guichenon 1650, t. 4, p. 234-235.

18 Guichenon indique par erreur la date de 1096 pour cet acte.

19 Guichenon 1860, livre 6, p. 45.

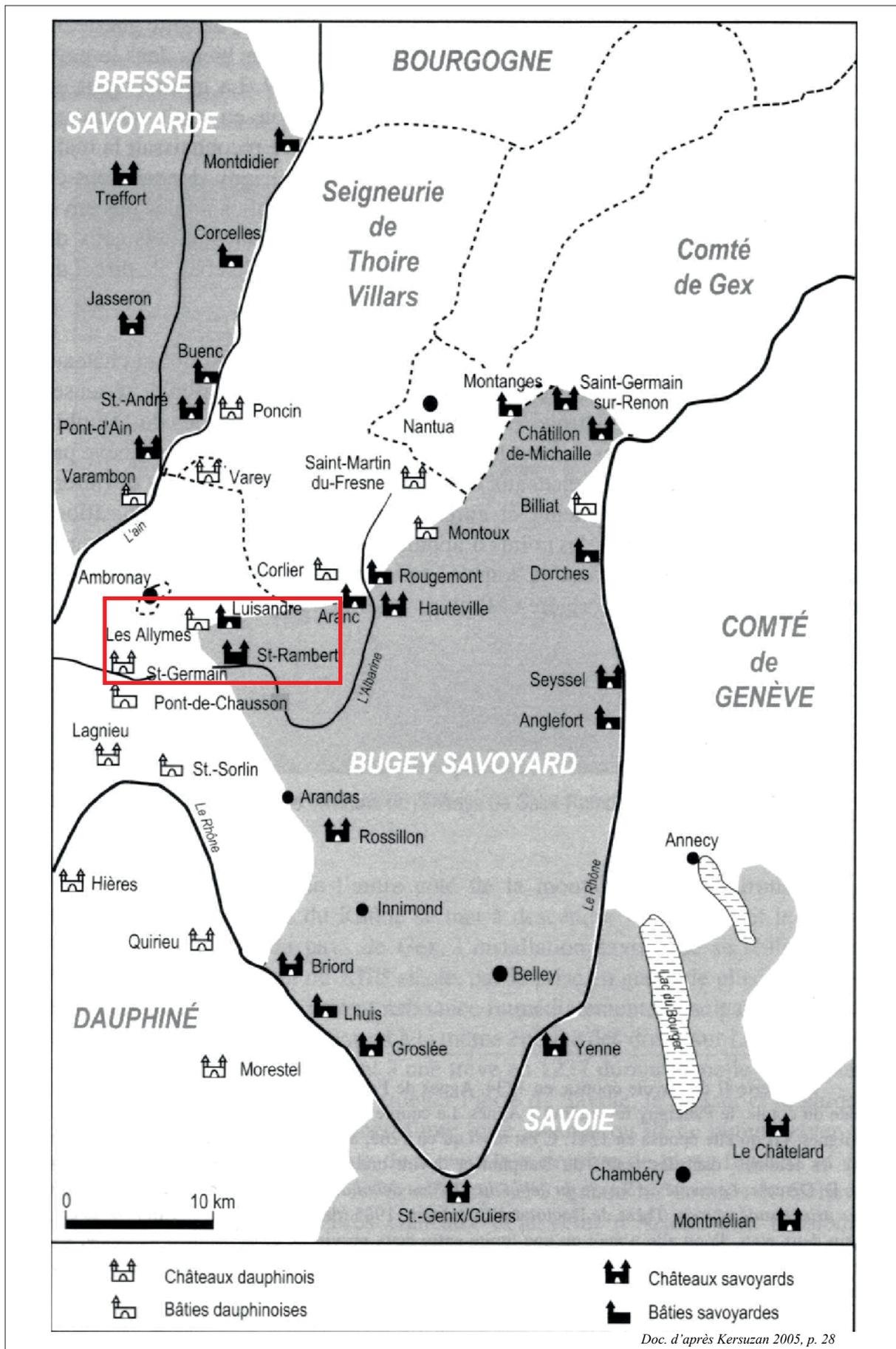
20 Guichenon 1850, t. 4, p. 235-236. Sur ce phénomène, voir Mariotte-Löber 1973.

21 Kersuzan 2005, p. 24 ; Ducourthial D-2000.

22 Kersuzan 2005, p. 25-27.

23 Soulerin 1982-1983 ; Kersuzan 2005.

24 Mélo 2015, p. 30 : « [...] *per yennam, per petram castri, per bellicium, per rossillionem, per sanctum ragnebertum, per sanctum germanum, per ambronum, per pontem floridi supra enz. per sanctum andream, per burgum in brissia, per bagiacum, et per pontem de uauz usque ad aquam saillie et redeundo de francia per eadem loca* [...] ; acte conservé aux Archives de Turin, publié dans *Historiae Patriae Monumenta. Liber Iurium Republicae Genevensis*, t. II, Turin, 1857.



Doc. d'après Kersuzan 2005, p. 28

Fig. 4 : Limites des territoires savoyards et dauphinois en Bresse et en Bugey en 1305.

1.3.2 « Limiter les monts entre les terres du seigneur comte et du dauphin » : la construction des bâties de Luisandre et des Allymes

Sans reprendre ici la totalité des données historiques, la construction d'une fortification à Luisandre est intimement liée au contexte de la guerre delphino-savoyarde (1282-1355) qui oppose les Dauphins de Viennois et leurs alliés (sires de Thoire et Villars, sires de Gex, comtes de Genève) aux comtes de Savoie.

Le comte de Savoie Amédée V possédait à cette période une partie de la Bresse à partir de Pont-d'Ain, qui était détachée de ses possessions du Bugey par une terre tenue par les sires de Thoire-Villars. Il entreprend donc de consolider la défense des itinéraires permettant de franchir cette distance entre Saint-Rambert et Pont d'Ain. Dès 1296, des travaux sont entrepris sur le pont qui permettait de franchir la rivière, mais aussi la construction d'un grand château qui devient un centre de châtellenie en 1304²⁵. À cette date, la route entre Pont-d'Ain et Saint-Rambert passait entre le château dauphinois de Saint-Germain et celui de Varey, propriété du comte de Genève, allié du Dauphin ; entre les deux, l'abbaye d'Ambronay était placée sous la protection du comte de Savoie depuis 1282. Les comptes de Saint-Rambert au début du XIV^e siècle évoquent régulièrement les sommes payées pour escorter les convois entre Ambronay et Saint-Rambert, qui passaient « par la montagne »²⁶ ; la route la plus directe semble passer en effet par Douvres, le vallon de la Couzance, puis le vallon de Breydevent et Angrières à 600 m d'altitude avant de redescendre sur Saint-Rambert (fig. 5). En 1302-1303, le châtelain de Saint-Rambert rémunère plusieurs chevaliers pour « limiter les monts entre les terres du seigneur comte et du Dauphin [...] et pour les problèmes de ceux de Saint-Germain et de Saint-Rambert »²⁷, peut-être pour reconnaître un emplacement favorable pour la construction d'une fortification destinée à défendre cet itinéraire.

En 1305, apparaît ainsi la première mention d'une fortification construite sur un « molard » au-dessus du château de Saint-Germain²⁸, c'est-à-dire sur une éminence rocheuse qui domine ce tracé à l'est (fig. 6). Probablement pendant le printemps de cette année, le comte Amédée envoie son fils Edouard, partant de Bourg, à la tête d'une troupe de quinze chevaliers et soixante-seize écuyers pour défendre la construction d'une nouvelle bâtie sur le Mont Luisandre²⁹, à 805 m d'altitude, d'où l'on contrôle du regard toute la plaine de l'Ain, le château de Saint-Germain et le débouché des gorges de l'Albarine. Cette construction, rapide, est celle d'une bâtie, appellation standardisée dans les domaines du comte de Savoie à partir d'Amédée V, qui correspond à une fortification de terre et de bois construite pour tenir les marges d'un mandement dont elle dépend. En l'occurrence, la bâtie de Luisandre dépendait dès son origine du château de Cornillon à Saint-Rambert³⁰. Jusqu'en 1311-1312, la bâtie de Luisandre semble avoir été constituée d'une simple enceinte de pieux érigée sur le relief rocheux et défendue par des chaux en bois, sortes de tours bardées de planches³¹.

Dès la construction de Luisandre, le Dauphin semble contraint de réagir, mais les sources comptables dauphinoises sont moins disertes que les sources savoyardes. À peine à 800 m de Luisandre, légèrement en contrebas et à l'ouest de l'éminence nouvellement fortifiée par les savoyards, est entreprise dès la même année 1305 une construction tout à fait similaire dans son type et dans son objectif : la bâtie des Allymes³². Celle-ci domine le versant oriental du vallon de Breydevent. Le châtelain de Saint-Germain dut réagir rapidement à la menace des chevauchées des troupes stationnées à Luisandre. Si les châteaux de Cornillon et de Saint-Germain tenaient la vallée de l'Albarine, Luisandre et les Allymes contrôlaient les premières crêtes du Bugey, l'itinéraire le plus court entre Ambronay et Saint-Rambert, mais aussi la route de Saint-Rambert à Varey par le col de Nivollet (602 m).

25 Kersuzan 2010, p. 37-38.

26 Cattin 1995, p. 30, 35, 38.

27 Cattin 1995, p. 28.

28 Kersuzan 2010, p. 79 ; Archives de Turin, inv. 16, rouleau 2 (8), peau 18 : « pro cavalcata facta versus Sanctum Ragnebertum ad bastiendum molare supra Sanctum Germanum ».

29 Kersuzan 2010, p. 39 et p. 79 ; AD Côte-d'Or, B 7088, peau 2 : « In stipendiis quinque militum cum banneriis et decem militum sine baneriis pro duobus diebus quibus fuerunt cum domino Eduardo quando voluit bastire molarium de Luyssandra [...]. In stipendiis sexaginta sexdecim scutiferorum existentium cum predictis militibus ».

30 Les principales mentions relatives à sa construction se trouvent dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert : Cattin 1980-1981 ; Cattin 1982-1983 ; Cattin 1995.

31 Voir Kersuzan 2010 pour la restitution de la forme de cette bâtie.

32 Kersuzan 2015, p. 163.



Fig. 5 : Les châteaux de Cornillon et Saint-Germain et les bâties de Luisandre et des Allymes. Doc.: L. D'Agostino, fond de carte IGN, www.geoportail.fr.



Les Allymes, le hameau de Breydevent et le Mont Luisandre.



Les Allymes vus de la bâtie de Luisandre. Le site permet de contrôler du regard toute la plaine de l'Ain, le château de Saint-Germain et la bâtie du Pont de Chauczon (ou Chausson) à Saint-Denis-en-Bugey.

Fig. 6 : Implantation des bâties de Luisandre et des Allymes. Clichés : P. Fleury (COM'Air pour Eveha) et L. D'Agostino.

Rapidement, les deux bâties sont armées, aussi bien en armes de trait qu'en engins de siège, et des troupes stationnées régulièrement de part et d'autre³³.

1.3.3 Les bâties en pierre

En avril 1311, la bâtie de Luisandre reçoit plusieurs milliers de traits (carreaux et fléchons) destinés aux arbalètes et aux arbalètes à tour, utilisées dans plusieurs assauts contre les Allymes. Nous ignorons si ces assauts ont causé la destruction de la bâtie, mais après seulement quelques mois d'une trêve ordonnée par le pape, dès le 22 août 1312 des engins d'artillerie sont amenés à Luisandre et deux expéditions menées « *pour détruire la bâtie que faisait construire le Dauphin* »³⁴. Des hommes des châtelainies de Saint-Martin-le-Châtel, de Bâgé, de Pont-de-Vaux, de Jasseron et de Treffort sont envoyés contre cette nouvelle bâtie en pierre dont le chantier débutait³⁵.

En représailles et sans doute parce que la fortification en bois ne suffisait plus dans ce contexte, le châtelain de Saint-Rambert entame en octobre de la même année la reconstruction de la bâtie de Luisandre en pierre. Le Dauphin et son armée se tiennent au château de Saint-Germain du 8 octobre au 1^{er} décembre 1312, peut-être dans le but de défendre le chantier des Allymes et de mettre un terme à celui de Luisandre³⁶. Ces deux chantiers parallèles et très proches sont sans doute marqués par une grande insécurité. Durant cette période, les garnisons varient beaucoup et elles ne sont pas connues pour les Allymes. À Luisandre, sept clients et deux chevaliers constituent la garde habituelle, mais fin 1312 elle compte cinquante-deux puis quatre-vingt-seize clients du comte de Savoie et six mille carreaux sont acheminés vers la bâtie³⁷. L'insécurité des chantiers devait être permanente et les cabanes des ouvriers des Allymes sont ainsi incendiées par les hommes de Saint-Rambert³⁸.

Les travaux de la bâtie des Allymes et de Luisandre se poursuivent parallèlement pendant plusieurs années. La bâtie des Allymes est mal documentée par la comptabilité dauphinoise, contrairement à Luisandre, dont les travaux sont décrits avec de nombreux détails. En 1314, les deux chantiers sont interrompus par le traité de Villars-Benoît³⁹, mais ils ont repris en 1316. À Luisandre, d'importants travaux de terrassement pour creuser les fossés et de maçonnerie pour construire la tour, l'enceinte et les charmurs barrant les fossés sont réalisés. En 1320, la construction de la bâtie de Luisandre est achevée⁴⁰. Parallèlement, entre novembre 1316 et mai 1317, le châtelain de Saint-Sorlin a fait entreprendre d'importants travaux « *à l'ouvrage des Allymes* » (*opus Aremorum*)⁴¹, mais la tour carrée n'est couverte d'une charpente qu'en 1321-1322⁴².

En 1318-1319, une enceinte de 500 pieux de 2,5 toises de long (4,7 m) est édiflée pour enclore un bourg neuf à Luisandre⁴³ et le châtelain de Saint-Rambert offre une prime à 26 chefs de famille dont un noble, Humbert de Nantua, pour s'installer dans le nouveau bourg et y construire une maison⁴⁴. Le peuplement de ces bourgs est crucial pour les châtelains, car ils fournissent les hommes (les *clients*) nécessaires à la garnison permanente des bâties, au contrôle du territoire et aux escarmouches contre l'ennemi. En 1320-1321, un bourgeois de Luisandre est ainsi rémunéré par le châtelain de Saint-Rambert pour avoir mis le feu au bourg des Allymes, incendie qui occasionne la mort de plusieurs animaux et habitants⁴⁵.

En 1321, le comte de Savoie met le siège devant le château de Saint-Germain avec plusieurs engins d'artillerie

33 Sur ces questions, nous renverrons à Kersuzan 2010 et Cattin 1995.

34 Kersuzan 2010, p. 41, citant Archives de Turin inv. 16, rouleau 3, peau 26 ; et *Regeste dauphinois*, t. 4, n° 18448. Voir aussi AD Isère 8 B 254, fol. XLII.

35 Kersuzan 2010, p. 41, notes 77 et 78.

36 Kersuzan 2005, p. 55

37 Kersuzan 2010, p. 43.

38 Cattin 1995, p. 55.

39 Kersuzan 2010, p. 51.

40 Cattin 1995 ; Kersuzan 2010.

41 Cattin 1977, p. 8-9.

42 Cattin 1977, p. 14 : « *Primo pro cooperienda turri quadrata XXI l. Item pro quadam posterla facta causa intrandi ad mantellum LXX s.* ».

43 Cattin 1995, p. 82.

44 Cattin 1995, p. 86-87 ; sur la prime d'installation offerte aux habitants, voir aussi Kersuzan 2010, p. 87-88.

45 Cattin 1995, p. 99.

qui viennent à bout d'une partie de la fortification et entraînent la reddition du château⁴⁶. Le mandement de Saint-Germain devient savoyard, mais les Allymes restent pendant plusieurs années une enclave dauphinoise dans ce territoire conquis. En juin 1321, la bâtie de Luisandre est érigée en centre de châtelainie et remise à Thomas de Langes⁴⁷. Les châtelainies de Saint-Germain et de Saint-Rambert sont réunies sous l'autorité du même châtelain, mais les tensions ne sont pas apaisées : en 1332-1333, le châtelain de Saint-Germain attaque les Allymes avec des hommes d'armes et des clients et tue le châtelain et son frère⁴⁸.

En 1334, par le traité de Chapareillan en Grésivaudan, le Dauphin Humbert II abandonne finalement ses prétentions sur le château de Saint-Germain et rend la bâtie de Allymes au comte Aymon de Savoie⁴⁹. Les territoires situés au nord de l'Albarine sont accordés au comte de Savoie, mais le Dauphin conserve la bâtie du Pont de Chauczon, connue actuellement sous le nom de Tour de Saint-Denis-en-Bugey, érigée sur un promontoire sur la rive sud de l'Albarine en face de Saint-Germain⁵⁰. Les deux châtelainies de montagne de Luisandre et des Allymes apparaissent dès lors comme une charge pour le comte de Savoie. Il inféode successivement les deux terres : en 1343, Luisandre est vendue à Amé Rost, noble de Saint-Germain, qui la revend lui-même à Humbert Guyot, qui la donne à son fils Lancelot, le premier à reconnaître tenir la châtelainie en fief du comte de Savoie⁵¹ ; quant aux Allymes, ils sont remis à Nicod François en 1354⁵².

1.3.4 Après 1355

En 1349, extrêmement endetté, le Dauphin Humbert II est contraint de vendre sa principauté au fils aîné du roi de France : c'est le « transport » du Dauphiné à la France. La guerre delphino-savoyarde prend définitivement fin en 1355, par le traité de Paris entre le roi de France et le comte Amédée VI de Savoie. En même temps qu'il renonce au Viennois, Amédée VI gagne le Faucigny et constitue un territoire homogène. Le roi de France Jean II le Bon, qui vient d'être mis en déroute à Crécy et de perdre Calais, achète quant à lui un allié contre les Anglais⁵³.

Une fois la châtelainie de Luisandre passée dans le domaine privé, les textes deviennent beaucoup plus rares. Elle reste en possession de la famille Guyot tout au long du XVe siècle, mais ne semble guère entretenue et en ruines dès 1416. Elle est mentionnée sous le terme de maison forte en 1450, 1470 et 1498⁵⁴. Par mariage, le fief passe à Antoine de Monspey, seigneur de Replonges, dans la première moitié du XVe siècle, puis est vendu à René de Lucinge, seigneur des Allymes, vers 1590. Nous ignorons cependant tout de la ruine de l'ancienne bâtie et de la désertion du bourg.

De la même manière, à partir du milieu du XIVe siècle, les données sont plus rares sur le devenir du château de Cornillon, sans doute progressivement délaissé au profit de résidences plus confortables. Les seigneuries de Saint-Germain et de Saint-Rambert sont érigées en marquisat en 1576⁵⁵. En 1601, le traité de Lyon scelle la paix entre le Royaume de France et le Duché de Savoie. La France obtient la Bresse et le Bugey avec le Valromey, ainsi que le Pays de Gex, tandis que le Marquisat de Saluces, situé dans le Piémont italien, revient au Duché de Savoie⁵⁶. Des troubles suivent cette cession et de nombreux châteaux sont minés vers 1601-1602 par le maréchal de Biron pour les rendre inutilisables. Selon Guichenon, Cornillon est réduit en ruines à cette occasion⁵⁷.

46 Kersuzan 2005, p. 56-62.

47 Cattin 1995, p. 105.

48 Kersuzan 2010, p. 88 ; AD Côte-d'Or, B 9585 (2) : « *in uno prandio dato quibusdam hominibus cum armis et clientibus una die quando redierunt de versus castrum de Alemis cum dicto baillivio ubi fuerunt ad insultandum et offendendum et tunc in dicto insultu interfecerunt castellanum dicti loci et eius fratrem* ».

49 Kersuzan 2005, p. 79.

50 Kersuzan 2015, p. 154-157.

51 Kersuzan 2010, p. 75 ; Guichenon 1650, p. 216.

52 Ducretet 1975.

53 Sur la fin de la guerre, voir notamment Kersuzan 2005, p. 89-92.

54 Kersuzan 2010, p. 76 et AD Côte-d'Or, B 880, B 881, B 885, fol. 18.

55 Guichenon 1650, t. 4, p. 236-237.

56 Collectif 1999-2000.

57 Guichenon 1650, t. 2, p. 99.

2. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

2.1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Les deux fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey, le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre, sont deux sites en ruines abandonnés le premier depuis le début du XVII^e siècle et l'autre depuis le milieu du XIV^e siècle. Situés en moyenne montagne, ils sont passablement fragilisés par une exposition permanente aux intempéries, soumis à l'érosion et en partie recouverts de végétation. Le premier est à proximité immédiate de la ville, l'autre est plus à l'écart, sur un sommet à 800 m d'altitude. Les deux sites sont fréquemment visités par un public de randonneurs ou à l'occasion de manifestations patrimoniales.

L'intervention se place dans une double perspective, à la fois améliorer la connaissance sur les deux fortifications médiévales de la commune de Saint-Rambert-en-Bugey et aider la commune et l'association des Amis du Canton de Saint-Rambert à définir les axes de conservation, d'entretien et de mise en valeur de ces deux sites. Il était donc nécessaire d'établir dans un premier temps des plans détaillés des deux sites, dont la topographie n'avait jamais été relevée jusqu'alors, puis de dresser un état des lieux des structures conservées, mises en regard avec les sources historiques. Cette opération, définie conjointement avec la municipalité, l'association et le Service Régional de l'Archéologie, associe donc problématiques de recherche, impératifs de conservation et de protection, volontés de mise en valeur.

Cette opération vise donc à documenter les vestiges sur le terrain des deux sites. Ces deux états des lieux détaillés visent à fournir différents types de données : en premier lieu des données planimétriques par le levé de plans topographiques suffisamment fins pour livrer une vision du relief ; en deuxième lieu, une couverture photographique générale et de détail et une description des vestiges ; en troisième lieu, dans le cas de Cornillon, une analyse sommaire de l'état de conservation des maçonneries et des risques induits pour les visiteurs du château.

2.2 MÉTHODOLOGIE

2.2.1 Plans topographiques

En premier lieu, les deux sites étant situés en zone naturelle en partie boisée, il était nécessaire de prévoir une intervention à une saison durant laquelle la végétation était suffisamment rase pour ne pas gêner la lecture des vestiges. Nous avons donc privilégié le début du printemps ou l'automne, mais les calendriers liés au financement de l'opération ne nous ont pas permis d'intervenir sur le terrain avant la fin du mois de mai 2017. Les levés topographiques ont été réalisés entre le 31 mai et le 15 juin 2017. Cette période n'était pas la plus favorable en termes de couvert végétal, mais nous avons bénéficié d'un débroussaillage efficace par les membres de l'association des Amis du Canton de Saint-Rambert-en-Bugey sur les deux sites (**fig. 7 et 8**). Ces derniers ont également réalisé en 2016 et début 2017 un déboisement important sur le site de Luisandre, ce qui a grandement facilité nos relevés.

Les levés de plans visent à identifier les vestiges visibles en surface afin de servir à la fois de support à des fins d'interprétation scientifique, de communication en direction du public et de support pour envisager les dispositifs de conservation et de visite des deux sites (voies de circulation pour les randonneurs), voire de mise en sécurité dans le cas de Cornillon⁵⁸. Les deux plans topographiques font apparaître les structures conservées dans leur environnement. Outre les maçonneries visibles, les structures sous-jacentes et le relief général sont mis en évidence par le biais de courbes de niveau représentées tous les mètres. Celles-ci indiquent notamment les dénivellations du terrain qui témoignent de la présence de murs et/ou de fossés.

⁵⁸ Une démarche de protection du site de Cornillon au titre des Monuments historiques a été entamée par la commune auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.



Fig. 7 : Coupes d'arbres et débroussaillage à Cornillon. Clichés : D. Pujol.

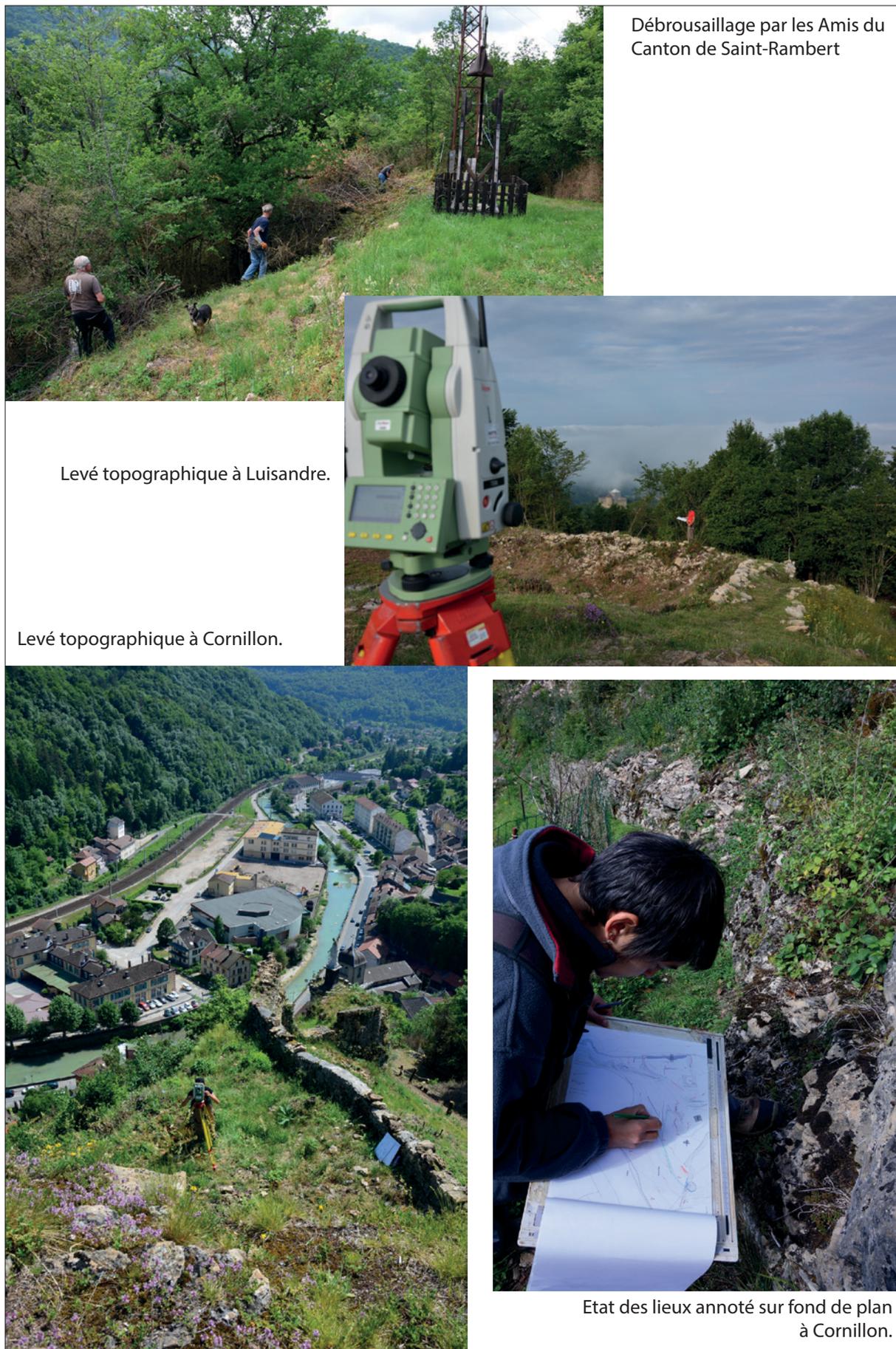


Fig. 8 : Relevés topographiques à Luisandre et Cornillon. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.

Du fait de la présence d'un couvert végétal varié, les deux plans (**planches hors-texte**) ont été réalisés au 1/250 par topographie classique au moyen d'une station totale laser Leica TS06. Les surfaces relevées comprenant les vestiges et leur environnement proche sont d'environ 14000 m² à Cornillon et 7000 m² à Luisandre. L'ensemble a été géoréférencé selon le système Lambert 93 à partir des points géodésiques de l'IGN⁵⁹ et les parcelles cadastrales ont été intégrées à l'édition. Afin d'en faciliter la manipulation, les deux plans ont fait l'objet de reports au 1/750 et 1/500 pour être intégrés au présent rapport.

2.2.2 État des lieux de terrain

Le second axe de cette étude préalable consistait à produire une synthèse des données historiques et archivistiques (publications par Paul Cattin, puis Alain Kersuzan) en y apportant un regard archéologique. Une fois les informations synthétisées, elles ont été confrontées aux vestiges conservés et ont permis de dégager les problématiques spécifiques du lieu. Ainsi, l'apport de nouvelles connaissances profitera à l'association « Les Amis du Canton », dans l'élaboration de contenus pour des actions de communication.

⁵⁹ Fiches des points géodésiques sur www.geoportail.gouv.fr.

3. LE CHÂTEAU DE CORNILLON

3.1 LE CHÂTEAU DE CORNILLON D'APRÈS LES ARCHIVES

Nous évoquerons rapidement les informations relatives aux bâtiments du château délivrées par les archives médiévales, en nous limitant ici aux seules archives publiées par Paul Cattin. En effet, il ne nous a pas été possible dans ce cadre de retourner aux sources originales, travail trop long à mener. Les archives sont relativement nombreuses, mais seule une petite partie a été éditée, couvrant la période 1299-1340⁶⁰. Les textes les plus nombreux et détaillés sont encore une fois les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert, conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or à Dijon⁶¹. Ils recouvrent les cotes B 9738 (1274-1275) à B 9849 (1561-1562) ; ce sont 112 documents renseignant la période 1274 à 1562, soit 288 années de manière discontinue. Seules les cotes B 9739 à B 9747, soit 9 rouleaux couvrant 42 années, ont été dépouillées et éditées par Paul Cattin. Une partie de ces archives a également été vue et transcrite par Alain Kersuzan, dans le cadre de ses recherches sur la bâtie de Luisandre⁶², mais les transcriptions sont encore inédites à ce jour. Autant dire que nous n'avons à ce stade qu'une matière très partielle à notre disposition pour écrire l'histoire du château de Saint-Rambert : aucun acte n'éclaire à notre connaissance le contexte de la construction du château par les moines, et les sources écrites sont muettes sur les bâtiments avant 1274. Un important travail de recherches en archives serait en outre à mener pour explorer la période entre la seconde moitié du XIV^e siècle et le XVI^e siècle.

Dans les comptes, les rubriques intitulées *opera castris*, les travaux du château, sont souvent les plus riches sur les bâtiments, mais elles ne sont pas exclusives, loin de là : toutes les rubriques des comptes peuvent contenir des informations utiles pour l'étude des édifices des châteaux, et de nombreux renseignements peuvent en outre être trouvés dans les comptes des autres châtellenies, toutes étant susceptibles à un moment ou un autre de contribuer à la construction ou à l'entretien d'un autre château comtal⁶³. Malgré l'intérêt d'une telle recherche, il n'était pas dans nos possibilités de l'engager dans le cadre de cette opération faute de temps. Nous nous contenterons donc de reprendre les mentions des bâtiments dans les publications disponibles et étayées des références aux sources utilisées, pour tenter de brosser le portrait du château de Cornillon au Moyen Âge. Paul Cattin a déjà tenté cet exercice dans le cadre de la publication des comptes.

Le château de Saint-Rambert semble relativement simple d'après les comptes et les bâtiments sont peu nombreux. La plupart de ces édifices sont déjà construits en 1299, date du premier compte publié, et il est donc difficile d'estimer leur datation de cette manière. Seules des fouilles archéologiques permettraient de préciser les plans des bâtiments et, peut-être, leur datation.

Le groupe principal est formé par le « donjon », c'est-à-dire la résidence seigneuriale dans son ensemble, qui regroupe la tour (*turris*), une grande salle (*aula*) et des chambres (*camera*). En mars 1324, un important incendie conduit à de nombreux travaux dans le groupe formé par la tour, la salle et les courtines adjacentes, qui livre de précieuses informations sur leur morphologie⁶⁴.

La tour

La tour est mentionnée pour la première fois en 1302-1303⁶⁵. Elle ne semble pas dotée d'éléments de confort la rendant habitable (cheminée notamment), même si ses planchers sont parfois recouverts de terre et de mousse pour isoler du froid et servir de coupe-feu⁶⁶. Son sommet est couronné d'un hourd en bois (*alour* en

60 Cattin 1995.

61 L'inventaire des archives conservées à Dijon est consultable sur <http://archivistic-rd.cotedor.fr>. Deux de ces comptes (B 9738 et B 9739) sont consultables en ligne sur www.castellanie.net.

62 Voir Kersuzan 2010 ; une réédition corrigée et augmentée est en cours.

63 Sur la question du financement de la construction des châteaux dans le comté de Savoie, voir Kersuzan 2016.

64 Cattin 1995, p. 123-126.

65 Cattin 1995, p. 26.

66 Cattin 1995, p. 189.

1302-1303 ; *foresia* en 1322-1323⁶⁷). La toiture de la tour est régulièrement refaite, comme tous les toits en essendoles (*scinduli*). En 1339-1340, elle est surmontée d'un pommeau en cuivre⁶⁸.

En 1318-1319, un escalier est refait à neuf pour monter dans la tour par un charpentier, ce qui démontre qu'il était en bois⁶⁹. Le compte de 1324-1325 nous apprend en outre que la tour mesurait 4 toises de côté, soit 7,52 m environ. Son sommet est détruit par l'incendie et elle est partiellement arasée et reconstruite, ainsi que son hourd, dénommé « édifice du toit » (*edificium tecti turris*), parementé de planches.⁷⁰

La grande salle

La salle (*sala* ou *aula*) est signalée dès les premiers comptes, en 1301-1302⁷¹. Elle était située près de l'entrée⁷² et dotée d'une cheminée en pierre, détruite en 1324⁷³.

En 1339-1340, une galerie couverte (*logia*) est bâtie devant la grande salle et mesure d'après le compte 3,5 toises de longueur (6,58 m environ) et deux toises de large (3,76 m). Sa toiture était soutenue par des poteaux en bois (*colonnelli*) reposant sur un mur bahut en pierre⁷⁴.

Les chambres

À la grande salle est associée, de manière très classique, une chambre appelée « chambre privée » (*camera privata*) en 1300-1301⁷⁵. Elle est mentionnée tout au long de la période, et dénommée « chambre derrière la grande salle » en 1322-1323⁷⁶, ce qui suppose la proximité entre les deux édifices qui sont fréquemment contigus dans de nombreux châteaux. En 1301-1302, elle est associée à une petite chambre (*parva camera*) dont le toit est refait ; elle est dotée d'un charfour, une cheminée dont le manteau est en bois⁷⁷.

La chapelle

La chapelle ne semble pas être à proprement parler un édifice indépendant des autres. En effet, aucun compte ne signale la réfection de sa toiture ou quelques travaux que ce soit. En revanche, elle est utilisée pour enfermer certains prisonniers, notamment en 1335-1336⁷⁸. Se trouve-t-elle dans le même bâtiment que la grande salle ? Les indices trop lacunaires ne permettent pas de le déterminer.

Les portes

Deux portes successives sont mentionnées en 1302-1303, sans que l'on sache précisément où elles se trouvent⁷⁹. En 1311-1312, le compte distingue la porte principale (*magna porta castris*) et la porte du premier receipt (*janua primi recepti dicti castris*), c'est-à-dire d'une enceinte avancée défendant la porte⁸⁰.

Classiquement, la grande porte est elle-même dotée d'un « guichet » (*guichetus*), c'est-à-dire d'une petite porte aménagée dans le grand vantail pour le passage des piétons⁸¹.

67 Cattin 1995, p. 113 ; la traduction de *foresia* par « encorbellement » est fautive.

68 Cattin 1995, p. 189.

69 Cattin 1995, p. 86.

70 Cattin 1995, p. 125.

71 Cattin 1995, p. 23.

72 Cattin 1995, p. 36 : « *in quadam muro facto juxta salam castris a parte introitus* ».

73 Cattin 1995, p. 179.

74 Cattin 1995, p. 189.

75 Cattin 1995, p. 21.

76 Cattin 1995, p. 113 : « *pro refectione tectis camera posterii magne sale* » ; la traduction « réfection du toit, de la poterne, de la grande salle » est fautive, aucune poterne n'est mentionnée dans ce compte. Il serait nécessaire de revoir le texte d'origine.

77 Cattin 1995, p. 23.

78 Cattin 1995, p. 178.

79 Cattin 1995, p. 26.

80 Cattin 1995, p. 49.

81 Cattin 1995, p. 52.

La tourelle de guet

Dans le groupe de la cour haute, une guérite (*garita*), petite tourelle de guet peut-être en bois, est mentionnée en 1304-1305⁸² ; elle brûle puis est reconstruite après l'incendie de 1324 (*baieteria*)⁸³. Elle est à nouveau mentionnée en 1326-1327, date à laquelle on construit une latrine à proximité⁸⁴.

Les latrines

Une latrine est signalée en 1302-1303⁸⁵ ; elle est précédée d'un couloir voûté d'après le compte de 1312-1314⁸⁶. Cependant, le compte de 1318-1319 signale deux latrines refaites en bois par un charpentier⁸⁷.

Les courtines

Les archives signalent également l'existence de courtines formant les enceintes, qui font l'objet d'entretiens réguliers. Toutes ont sans doute leur chemin de ronde sommital et certaines au moins sont couronnées de « coursières » (*corseriae*), c'est-à-dire de hourds en bois couverts avant 1301-1302⁸⁸. Un tel hourd existait notamment sur le pourtour de la cour haute, si l'on en croit le compte de 1339-1340 qui signale la reconstruction d'un toit « sur le mur, la guérite et l'aloir (coursive) de la tour »⁸⁹.

Un mur crénelé en tuf est élevé devant la porte du château en 1301-1302⁹⁰ ; il s'agit peut-être du receipt, sorte d'enceinte avancée, mentionné plus tard en 1311-1312⁹¹.

En 1304-1305, un mur de courtine est construit « du côté de l'église »⁹² (au sud-ouest?).

En 1339-1340, l'une de ces courtines située « du côté de Châtillon-de-Cornelle », c'est-à-dire au nord, est rebâtie sur 14 toises de longueur, soit environ 26 m, et 5 pieds d'épaisseur (1,56 m environ). Cette courtine est surmontée d'un chemin de ronde couvert d'une toiture, pour lequel le châtelain achète du tuf pour construire les merlons⁹³.

Les bâtiments utilitaires

Quelques bâtiments utilitaires existent, mais nous sommes bien en peine de les localiser. Une prison (*raterius*) est construite en 1302-1303, car le château n'en possédait pas jusqu'alors⁹⁴. Une écurie (*stabula*) est signalée en 1300-1301⁹⁵. Selon le compte de 1326-1327, elle fut reconstruite à la suite de l'incendie de 1324, à l'endroit où elle se trouvait auparavant⁹⁶. L'incendie ayant touché la tour et le logis, l'écurie prenait-elle place elle aussi dans la cour haute ?

Aucun grenier à grain n'est mentionné clairement et les blés sont entreposés dans une maison en 1320⁹⁷ et en 1321⁹⁸, mais nous ignorons si cette maison est située dans l'une des enceintes du château ou dans le bourg.

82 Cattin 1995, p. 34.

83 Cattin 1995, p. 123.

84 Cattin 1995, p. 138.

85 Cattin 1995, p. 26.

86 Cattin 1995, p. 58.

87 Cattin 1995, p. 86.

88 Cattin 1995, p. 23 ; mentionnés à nouveau en 1312, p. 52.

89 Cattin 1995, p. 190.

90 Cattin 1995, p. 23.

91 Cattin 1995, p. 49.

92 Cattin 1995, p. 34 : « *in quodam muro facto in curtina castris a parte ecclesie* ».

93 Cattin 1995, p. 189-190.

94 Cattin 1995, p. 26.

95 Cattin 1995, p. 21.

96 Cattin 1995, p. 138.

97 Cattin 1995, p. 94.

98 Cattin 1995, p. 102.

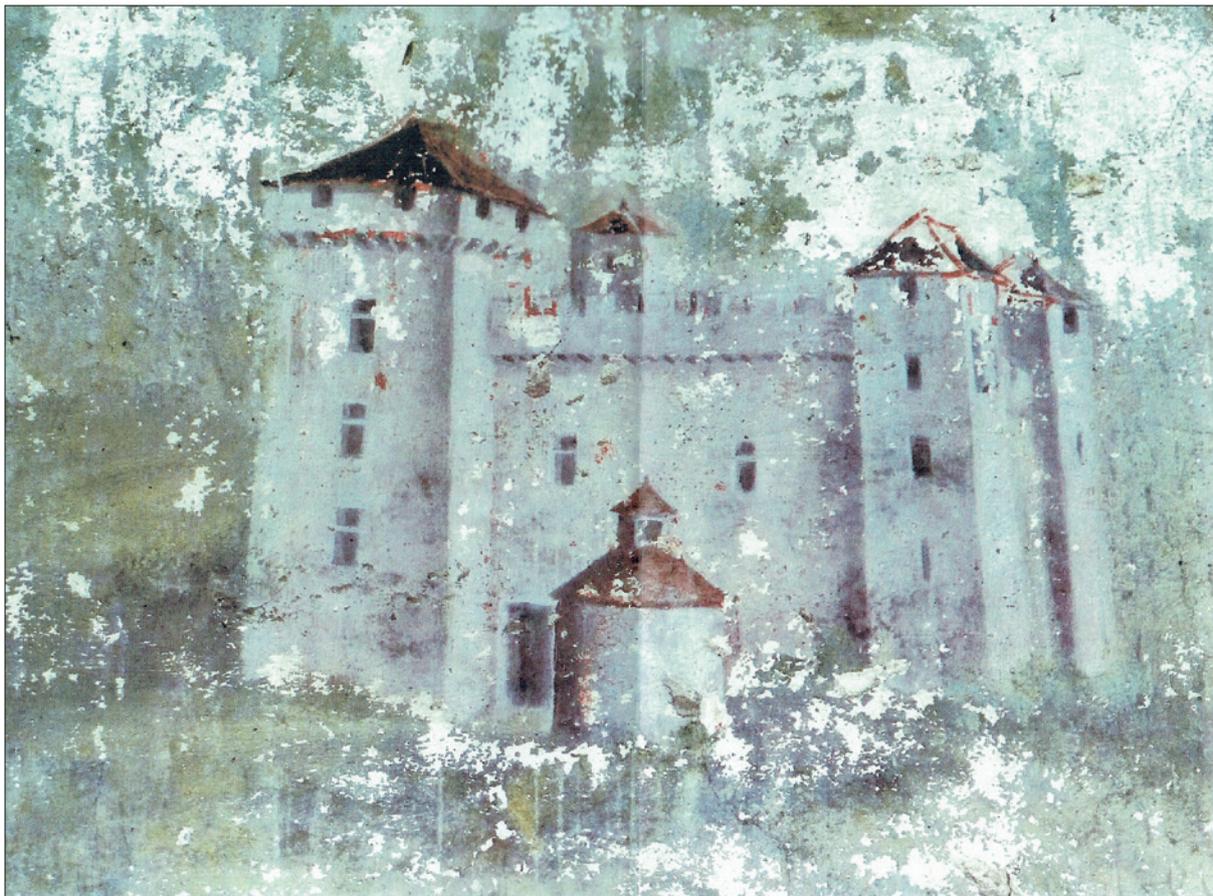


Fig. 9 : Cornillon sur la peinture murale du château des Echelles à Jujurieux. Cliché : D. Pujol.

Enfin, en 1304-1305, un four est bâti aux frais du châtelain, mais il semble situé en dehors de l'enceinte du château⁹⁹. Un nouveau four est édifié dans le château en 1324¹⁰⁰.

L'édition des comptes de châtellenie de Saint-Rambert jusqu'en 1340 livre ainsi une image très schématique du château. La poursuite du dépouillement de ces documents permettrait certainement d'identifier d'autres bâtiments, ou du moins de cerner en partie leur évolution et les campagnes de travaux menées par le châtelain.

Cornillon d'après la peinture du château des Echelles

L'iconographie ne nous est que d'un faible secours, aucune représentation du château n'existant avant la fin du XVI^e siècle : seule la peinture murale du château des Echelles à Jujurieux semble antérieure à la ruine de la fortification¹⁰¹. Ensuite, il faut attendre le XIX^e siècle pour voir apparaître des gravures des ruines du château, puis quelques cartes postales et photographies (**fig. 2**). L'inventaire et le récolement de ces documents n'a pas pu être réalisé ici mais serait utile pour une étude plus approfondie.

La peinture murale du château des Echelles (**fig. 9**) montre ce que l'on peut interpréter comme la cour haute du château de Saint-Rambert, avec sa tour carrée. Contrairement aux vues postérieures, qui montrent les ruines depuis la vallée, elle représente des bâtiments en élévation. Un pigeonnier circulaire occupe le premier plan, devant la façade du château. La tour carrée flanque l'angle gauche de la cour haute, qu'elle emboîte. La tour comporte apparemment trois niveaux éclairés par trois demi-croisées, auxquels s'ajoute peut-être un cul-de-basse-fosse ou un rez-de-chaussée aveugle, et un niveau défensif au sommet couronné de mâchicoulis et de deux baies-créneaux par face ; la couleur blanche de ce couronnement, identique à celle des façades, semble en effet indiquer le remplacement des hourds en bois du XIV^e siècle par des structures en pierre. La tour est couverte d'une toiture à quatre pans.

À droite de la tour, une courtine est elle aussi couronnée d'un chemin de ronde maçonné en encorbellement, probablement sur mâchicoulis, avec sept créneaux. Une porte s'ouvre au pied de la tour carrée et deux demi-croisées à mi-hauteur de la courtine indiquent la présence d'un bâtiment à un étage au revers de la courtine.

Trois tourelles carrées complètent la représentation de la cour haute, aux trois autres angles d'un ensemble qui paraît globalement carré ou rectangulaire. La première tour occupe l'angle droit de la courtine ; elle présente quatre niveaux d'après ses ouvertures du côté du pigeonnier : le premier niveau est aménagé d'une ouverture rectangulaire fine et haute qui semble être une archère ou une arbalétrière ; au-dessus, deux baies rectangulaires s'ouvrent sous le chemin de ronde de la courtine, et une troisième correspond à une baie-créneau au niveau des combles. Au troisième niveau de la tour, sur le flanc droit, est visible une petite structure en encorbellement, correspondant peut-être à une latrine ou à une bretèche ; aucune baie n'éclaire ce côté.

À l'arrière-plan, à droite, une deuxième petite tour montre une baie rectangulaire étroite au deuxième niveau et une baie-créneau sous la toiture. La courtine entre les deux est à peine visible. Le quatrième angle, est occupé par une troisième tourelle qui semble légèrement plus haute que les deux précédentes ; sa toiture semble également différente, sans panne faîtière alors que les autres tours montrent une ligne de faitage horizontale.

Cet ensemble reprend dans les grandes lignes les éléments livrés par les archives du XIV^e siècle. La tourelle de guet pourrait être à l'arrière-plan à gauche où elle semble légèrement plus haute, tandis que l'une des latrines semble être aménagée dans la tourelle du premier plan à droite. Une différence notable est l'hypothèse de mâchicoulis maçonnés dans la vue du château des Echelles, tandis que les comptes antérieurs à 1340 n'évoquent que des hourds systématiquement réparés en bois. Aucun indice sur la distribution des bâtiments dans la cour n'est décelable, à part l'existence vraisemblable d'un édifice à étage à l'arrière de la courtine du premier plan.

99 Cattin 1995, p. 34.

100 Cattin 1995, p. 126.

101 Une photographie de cette peinture nous a été aimablement communiquée par Daniel Pujol.



La crête de Cornillon au-dessus de Saint-Rambert.



La crête rocheuse de Cornillon dominant la ville de Saint-Rambert.

Fig. 10 : Le site de Cornillon, vues générales. Clichés : L. D'Agostino.

3.2 PLAN GÉNÉRAL, ÉTAT DE CONSERVATION ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Le château de Cornillon est installé sur une arête rocheuse d'orientation sud-ouest/nord-est qui domine la rive nord de l'Albarine, à sa confluence avec le ruisseau du Brevon (**fig. 10**). La crête de calcaire s'élève rapidement depuis le bourg de Saint-Rambert à 289 m d'altitude au niveau du pont sur l'Albarine jusqu'à la cour haute du château qui culmine à 390 m d'altitude. Une dépression bien marquée entame ensuite le relief au nord-est du château (pré à chevaux), avant une nouvelle crête qui s'élève jusqu'à 503 m. Cet ensemble rocheux est bordé par plusieurs falaises successives sur son flanc sud-est, dominant le bourg de Saint-Rambert, qui se développe sur la rive nord de la rivière selon le plan d'un village-rue, l'habitat étant structuré le long de l'axe de communication principal (D150, rue des Otages). Le château est ainsi perché en position dominante au-dessus du bourg, qu'il surplombe de 100 m. Cette position contrôle la vallée de l'Albarine, entre la plaine de l'Ain à l'ouest et le lac du Bourget à l'est, mais aussi la vallée du Brevon qui permet la communication vers le nord en direction de l'Abergement de Varey et Poncin par le col de Nivollet (602 m). La fortification se prolongeait à n'en pas douter dans le bourg en contrebas du château proprement dit, mais nous n'avons pas recueilli de données sur ce sujet.

Le site naturel affecte donc une forme globalement triangulaire, naturellement défendue par deux à trois falaises successives hautes 20 à 30 m au sud-est, et des fortes pentes à l'ouest, de l'ordre de 80 %. La partie la plus facilement accessible se situe au nord-est, par le talweg qui détache l'éperon du reste de la crête (**fig. 11 et planche 1**). D'un point de vue typologique, le site est donc typiquement une *rocca*, c'est-à-dire une éminence rocheuse naturelle aménagée pour recevoir la fortification. Les structures bâties identifiables appartenant au château de Cornillon se répartissent à l'est de la crête rocheuse globalement orientée sud/nord, qui est bien visible sur tout le site. Les vestiges occupent un triangle irrégulier de 123 m de longueur du sud au nord, 95 m du nord au sud-est et 130 m du sud-est à la pointe sud, soit une surface d'environ 5500 m². Le site actuellement visitable paraît légèrement plus vaste si l'on ajoute le chemin d'accès depuis le nord et la première plateforme au nord de la tour maîtresse, mais la présence de constructions médiévales dans ce secteur n'est pas vérifiée.

Quatre grands ensembles structurent le site : la cour haute et la tour carrée au sommet de la crête ; au moins deux enceintes basses se développant à l'est et au sud de la cour haute ; probablement une enceinte défensive en avant de la porte au nord (**planches 2 et 3**).

3.2.1 La cour haute

Le premier ensemble occupe le point culminant de la crête rocheuse (**fig. 12 et 13**). Une enceinte maçonnée encore bien visible en élévation forme un plan globalement polygonal de 28 m de longueur nord/sud pour une largeur est/ouest de 21 m au nord et 8 m au sud, soit une surface d'environ 480 m² hors œuvre. L'épaisseur des courtines est irrégulière et varie de 0,85 m au sud-est à 1,60 m à l'est en moyenne. Au nord, zone la plus exposée à une attaque où se trouvait la porte d'entrée, elle est plus épaisse et atteint 2,35 m, mais les vestiges visibles semblent indiquer la présence d'un chemisage par l'intérieur du mur, sur au moins 0,85 m d'épaisseur (**fig. 14**). L'enceinte est cantonnée de trois contreforts dans ses angles nord-ouest, sud-ouest et sud-est. Les contreforts qui renforcent les extrémités du mur ouest sont peu saillants (0,45 m environ à la base) mais larges de 2,50 m, et se développent sur une hauteur d'environ 3 m à partir du sol. Au-delà, ils ne semblent pas se prolonger et viennent mourir au nu du parement (**fig. 15**) ; ils servent donc simplement à renforcer la base du mur. En revanche, la structure située dans l'angle sud-est est plus développée : elle mesure 2,10 m de largeur est/ouest et fait saillie sur le mur d'environ 1,10 m. Elle peut donc correspondre à une petite tourelle d'angle.

Cet espace, dont il est difficile à l'heure actuelle d'identifier la fonction sur la seule foi des vestiges mais qui correspond à la cour haute, est en revanche nettement marqué par les vestiges arasés d'une tour carrée au nord-est (**fig. 16**). L'état de conservation ne permet pas d'estimer avec précision si la tour était saillante sur



1. Léperon portant le château de Cornillon vu du sud.



2. Le site du château vu du nord, depuis le pré à chevaux.



Fig. 11 : Le site de Cornillon, vues générales. Clichés : L. D'Agostino.



1. La cour haute au sommet du site. L'emplacement de la tour est en haut à droite de l'image.



2. La cour haute vue du nord. Le cône d'éboulis de la tour est à gauche de l'image.

Fig. 12 : La cour haute. Clichés : L. D'Agostino.

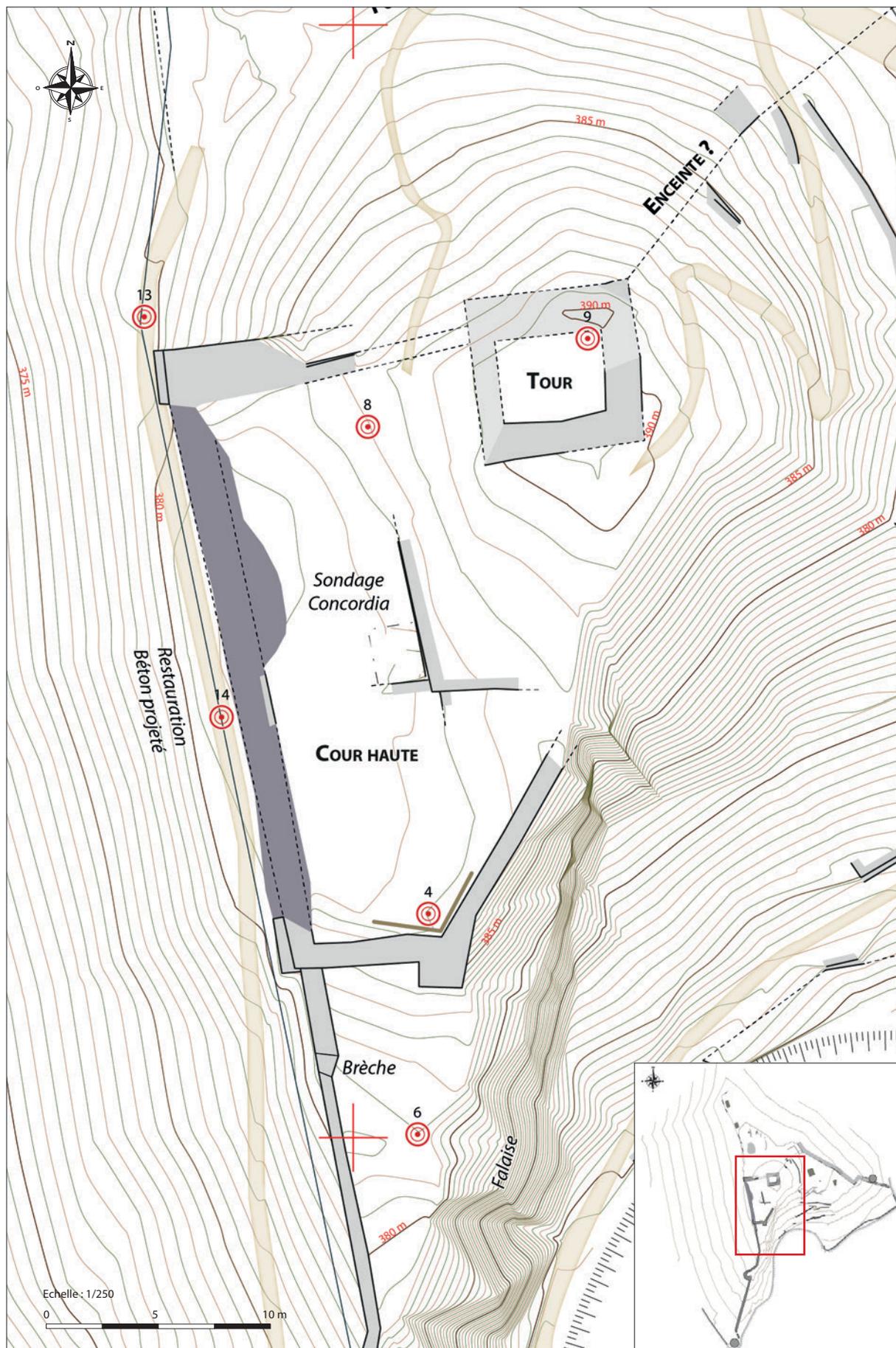


Fig. 13 : Détail du plan de la cour haute, échelle 1/250. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



1. Angle nord-ouest de la cour haute et chemisage du mur nord.



2. Arase du mur est de la cour haute.

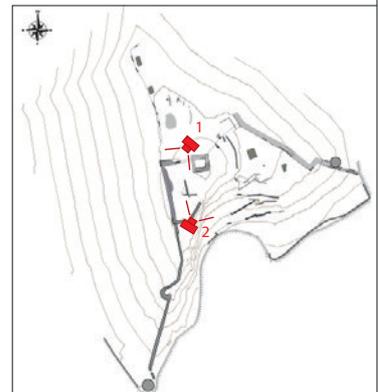


Fig. 14 : Etat des courtines de la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Angle sud-ouest de la cour haute et contrefort plat consolidant la base du mur ouest.

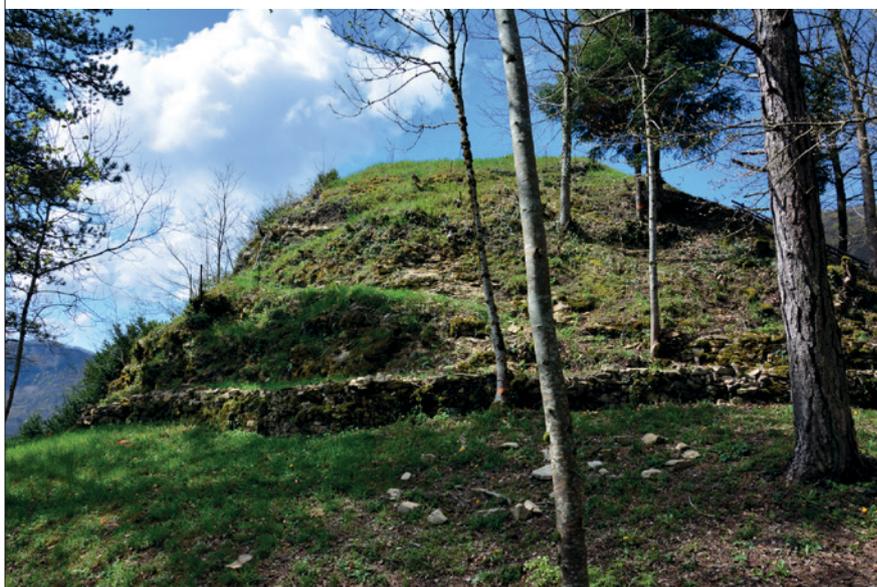
2. Mur sud de la cour haute et structure saillante dans l'angle sud-est.



Fig. 15 : Les contreforts d'angles de la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Arase de la façade nord et emplacement de la tour carrée à l'arrière-plan.



2. Cône d'effondrement de la tour carrée vu de l'est.



3. Cône d'effondrement de la tour carrée vu du nord-est.



Fig. 16 : Emplacement de la tour maîtresse. Clichés : L. D'Agostino.



1. Sondage réalisé par Concordia, resté ouvert au milieu de la cour haute.



2. Détail de deux des murs visibles dans le sondage, vus de l'ouest.

Fig. 17 : Sondage ancien dans la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.

l'enceinte ou non, mais elle semble flanquer légèrement les courtines nord et est de la cour haute. Cette tour, la tour maîtresse du château, dont seul l'angle sud-est est bien visible, mesure environ 7,50 m de côté hors œuvre¹⁰², soit une emprise au sol de 56 m² environ, pour des dimensions intérieures d'environ 4,60 m et des murs épais de 1,45 m. Sa surface intérieure peut donc être estimée à 21 m² par niveau. La tour est probablement bien conservée dans le sous-sol, car elle est enfouie sous un important cône d'effondrement bien visible au nord et à l'est.

L'interprétation de ces éléments reste hypothétique, mais la représentation du château sur la peinture murale du château des Echelles correspond très vraisemblablement à une vue de la cour haute et de la tour carrée depuis le nord (**fig. 9**). La tour carrée occupe l'angle nord-est du château, tandis que deux petites tourelles carrées sont représentées à la verticale des deux contreforts du mur ouest. La tourelle de l'angle sud-est n'est pas bien visible mais semble plus haute que les deux autres et pourrait correspondre à la guette, ce qui peut être corroboré par la puissance plus importante de la structure qui la soutient au sol.

À l'intérieur de l'enceinte haute, un sondage réalisé par l'association Concordia lors d'un chantier de jeunes bénévoles au début des années 2000 montre la jonction entre plusieurs murs au beau milieu de la cour (**fig. 17**). Un premier ensemble est marqué par deux murs perpendiculaires et chaînés entre eux qui viennent délimiter le quart nord-est de la cour ; s'agit-il d'une première enceinte autour de la tour, d'un recepit intermédiaire ou d'un bâtiment accolé contre la tour ? L'espace délimité mesure environ 14,80 m du nord au sud et 6,35 m d'est en ouest, soit une surface hors œuvre de 94 m². Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un espace intermédiaire ouvert, la cour proprement dite, car la peinture du château montre la présence d'une porte dans la courtine nord immédiatement à l'ouest de la grosse tour carrée, qui déboucherait donc dans l'espace délimité par ces deux murs. S'agissant probablement de la porte principale du château, il est peu vraisemblable qu'elle ait débouché directement dans un bâtiment, mais un porche couvert est possible.

À partir de l'angle sud-ouest de cette structure, deux murs partent à angle droit sans chaînage, le premier vers le sud et le second vers l'ouest. Ils délimitent ainsi trois espaces plus petits : au nord-ouest, une surface de 14 m nord/sud par 7,10 m est/ouest dans l'œuvre (99 m²) ; au sud-ouest, une surface de 10,55 m nord/sud par 7,20 m est/ouest (76 m²) ; et au sud-est, une surface triangulaire de 7,80 m nord/sud par environ 5 m est/ouest (19,5 m²). Peut-on attribuer ces différents espaces aux différentes parties connues du logis, dont les différents murs visibles correspondraient alors aux façades et aux refends intérieurs : au nord-ouest la grande salle (*aula*), au sud-ouest la chambre (*camera*) et au sud-est la petite chambre (*parva camera*) ? Évidemment, les vestiges visibles sont bien trop ténus pour être interprétés sans ambiguïté. Dans ce cas, l'une des tourelles supposées aux angles a-t-elle accueilli les latrines mentionnées à plusieurs reprises ? L'hypothèse est plausible, mais de plus amples investigations seraient nécessaires pour espérer confirmer ces hypothèses.

3.2.2 Les enceintes basses

Différents murs et trois tours rondes témoignent de l'existence d'au moins deux enceintes successives, probablement trois, s'étagant dans les pentes autour du château.

Une grande courtine est clairement visible au niveau de l'arête rocheuse qui monte depuis le bourg (**fig. 18**). Cette arête est très visible dans le paysage et définit une falaise de près de trente mètres de hauteur orientée sud/nord. À son sommet, au sud de la cour haute, est construit un mur long d'environ 71 m et d'une épaisseur variant de 1,00 m à 1,20 m ; il est conservé sur une hauteur variable de 3 à 5 m environ et suit la dénivellation d'environ 35 m entre ses deux extrémités. Au sud, la courtine est délimitée par une tour ronde très restaurée de 5 m de diamètre au sommet de laquelle est installée une statue de la Vierge (**fig. 19**) ; la courtine est rebâtie à son extrémité sud et une petite portion de mur mal orientée avec une porte appartient vraisemblablement à des remaniements du XIXe siècle, comme la Vierge. Au nord, la courtine rejoint l'angle sud-ouest de la cour haute. Au milieu de la longueur est visible une autre tour ronde, peut-être ouverte à la gorge côté est, d'un diamètre d'environ 5,50 m (**fig. 20**).

¹⁰² Les dimensions données par le compte de 1324-1325 sont de 4 toises, soit 7,52 m environ, concordant parfaitement avec nos observations ; Cattin 1995, p. 125..

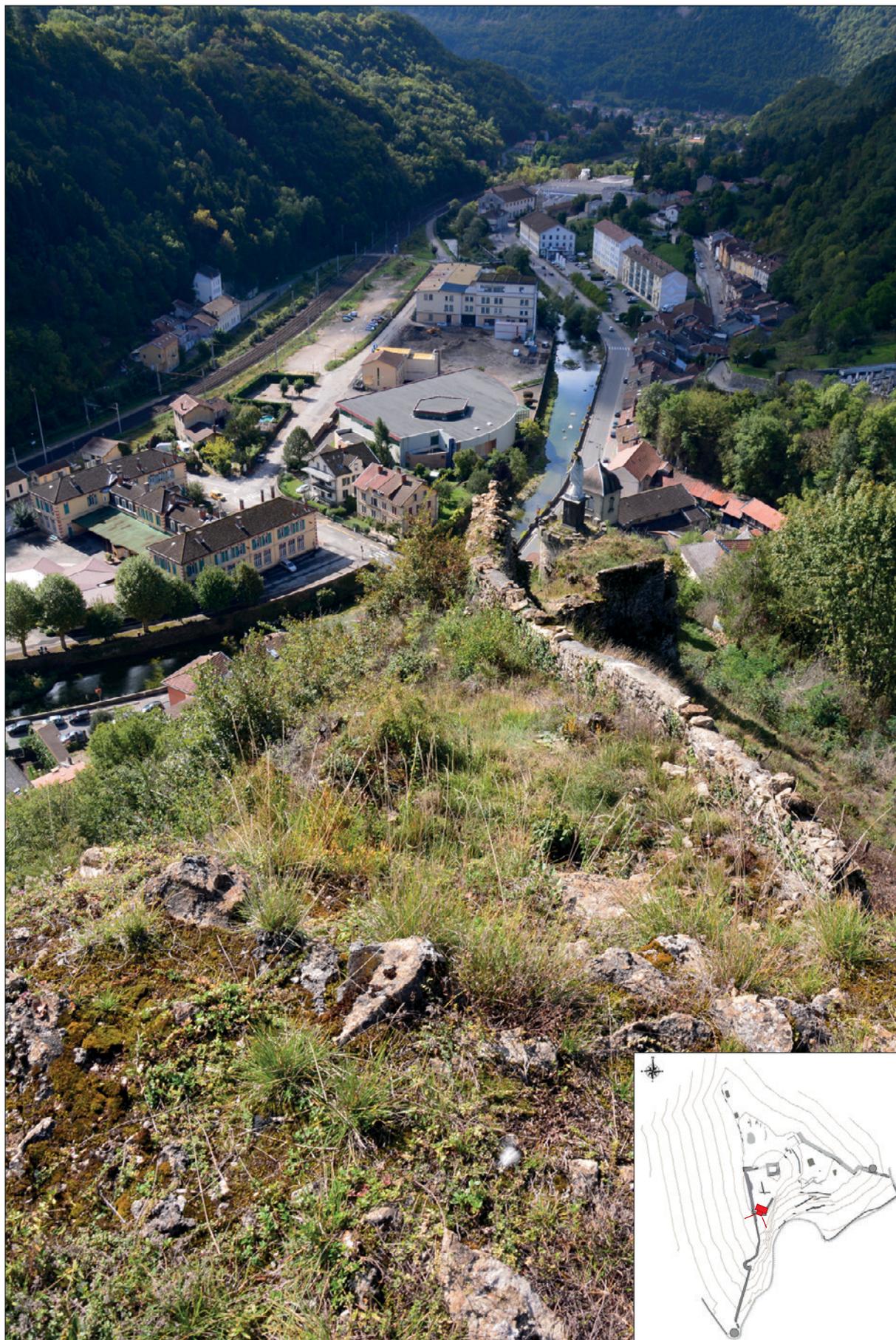


Fig. 18 : La courtine sud-ouest vue depuis la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Courtine sud-ouest vue du sud-ouest.



2. Tour sud-ouest restaurée au XIXe siècle et statue de la Vierge ; au premier plan, la porte aménagée à la même période au pied de la courtine sud-ouest.

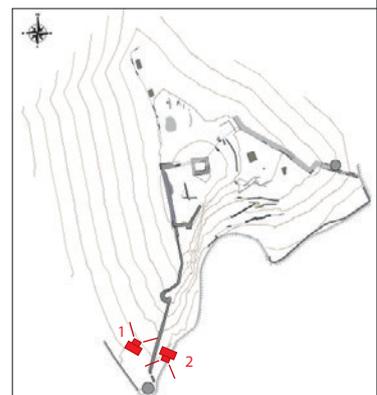


Fig. 19 : Détails de la courtine sud-ouest. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Arase de la tour ronde située au milieu de la courtine sud-ouest.



Parement extérieur de la tour ronde.



Fig. 20 : La tour ronde au milieu de la courtine sud-ouest. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.

Au nord de la cour haute, les vestiges sont moins clairs. L'arête rocheuse calcaire est encore bien visible et marque une délimitation dans le paysage qui se poursuit sur environ 77 m de longueur (**fig. 21**), jusqu'au pré situé au nord du château (parcelle 622). En revanche, la présence d'une courtine à cet emplacement n'est pas du tout assurée. Nous avons pu observer quelques blocs apparemment empilés à l'aplomb du rocher jusqu'au niveau du pylône électrique au nord du site, mais la présence de mortier n'est pas nette et il peut tout à fait s'agir du rocher calcaire délité en surface. Au contraire, la fortification semble s'interrompre rapidement au nord de la cour haute où seuls quelques vestiges ténus sont observables. Le premier est une masse de gravats ou d'éboulis de 5 à 7 m de diamètre située à environ 16 m au nord de la cour haute ; son emplacement semble correspondre à celui d'un pigeonnier représenté sur la peinture du château des Echelles. Selon Alain Kersuzan, il pourrait s'agir des vestiges du ravelin situé en avant de la porte du château, défense avancée cernée de murs. À notre sens, il faut associer à cet amas informe, dans lequel aucun parement maçonné n'est perceptible, un reste de maçonnerie visible environ 10 m plus au nord-est, à proximité de l'un des pupitres pédagogiques (**fig. 22**). Orienté nord-est/sud-ouest, ce reste de mur peut-il correspondre aux mentions des fortifications défensives situées devant la porte du château dès 1301-1302 et crénelées¹⁰³ ? Les vestiges sont trop ténus pour être catégorique. Toute la partie située immédiatement au nord de la tour carrée est en outre enfouie sous un important cône d'éboulis de 15 m de diamètre et 8 m de hauteur qui masque probablement des structures.

En revanche, les vestiges d'un mur épais d'au moins 1,40 m affleurent au milieu du cône d'éboulis de la tour au nord-est de celle-ci (**fig. 22**). Bien que visible sur une faible longueur (à peine 1,50 m), cette ruine semble filer dans la pente vers la courtine orientale du château, qui est quant à elle bien visible par son cône d'effondrement à partir de la zone où se trouvent actuellement deux bancs (**fig. 23**) et, plus au sud, par quelques portions de parements. Le cône d'effondrement de la courtine orientale s'interrompt en outre au nord à l'emplacement supposé de sa jonction avec la courtine qui semble descendre de l'angle nord-est de la tour carrée, dont nous pouvons donc restituer la longueur à environ 20 m. À partir de ce point, la courtine orientale file vers le sud-est sur une longueur de 40 m, amorce une chicane au niveau du sommet d'une barre rocheuse, puis rejoint 7 m plus bas une tour ronde de 5 m de diamètre restaurée par les *Amis du Canton de Saint-Rambert* au début des années 2000 (**fig. 24**). Cette tour semble marquer l'extrémité sud-est de cette enceinte basse, mais les vestiges ne sont plus très lisibles. En effet, la tour ronde est située au niveau d'une barre rocheuse sous laquelle sont visibles les vestiges d'un mur de soutènement, bien lisible sous le chemin actuel (**fig. 25**), mais vraisemblablement présent au niveau de la lisière d'une partie du site aujourd'hui boisée. Ce mur barre la pente en suivant les courbes de niveau en direction de l'ouest. Il n'a pas pu être relevé et suivi jusqu'à son extrémité du fait de la végétation, mais il semble se poursuivre jusqu'à la falaise sous la cour haute¹⁰⁴. Le mur sud délimitant cette enceinte ne semble pas régulier et présente plusieurs changements d'axe en fonction des irrégularités du terrain, mais il mesure au total environ 60 m de longueur. Cet ensemble couvre une surface d'environ 700 m², avec plusieurs terrasses successives, notamment dans le secteur d'une grotte naturelle qui s'ouvre sous un plissement des lits de calcaire (**fig. 26**).

À partir de la tour sud-est, la courtine se prolonge dans la pente sur 10 m, amorce un angle vers le sud et continue sur 12,50 m jusqu'à atteindre le rebord d'une terrasse en pente douce bordée par une falaise de 10 à 15 m de hauteur. De là, les vestiges sont très arasés, mais la falaise semble bordée par un autre mur que nous pouvons suivre ponctuellement au sol sur environ 50 m en direction du sud-ouest. La terrasse calcaire s'interrompt ainsi que le mur ; des structures en retour vers le nord, très arasées et peu compréhensibles, peuvent correspondre soit à un retour de la courtine, soit à une petite tour, mais sans aucune assurance. Une large dépression en arc de cercle de 30 m de diamètre sépare les derniers vestiges de la falaise ouest. Aucune structure n'est plus observable jusqu'à la tour sud-ouest où est installée la vierge. Cet ensemble définit ainsi une vaste terrasse en pente de 50 à 60 m de longueur pour une largeur moyenne de 20 m, soit environ 1200 m².

Plusieurs murs de terrasse sont en outre visibles de part et d'autre du chemin qui traverse le site sur son flanc sud (**fig. 27**). Ces terrasses permettaient d'atténuer les dénivellations et de rendre utilisables le terrain mais il est difficile en l'état de proposer une interprétation de leur datation. Appartenaient-elles aux structures du château et de ses basses cours ou ont-elles été construites tardivement, à l'image des

103 Cattin 1995, p. 23.

104 Daniel Pujol et Georges Dusserre ont signalé la présence de maçonneries dans ce secteur, observées lors de débroussaillages.

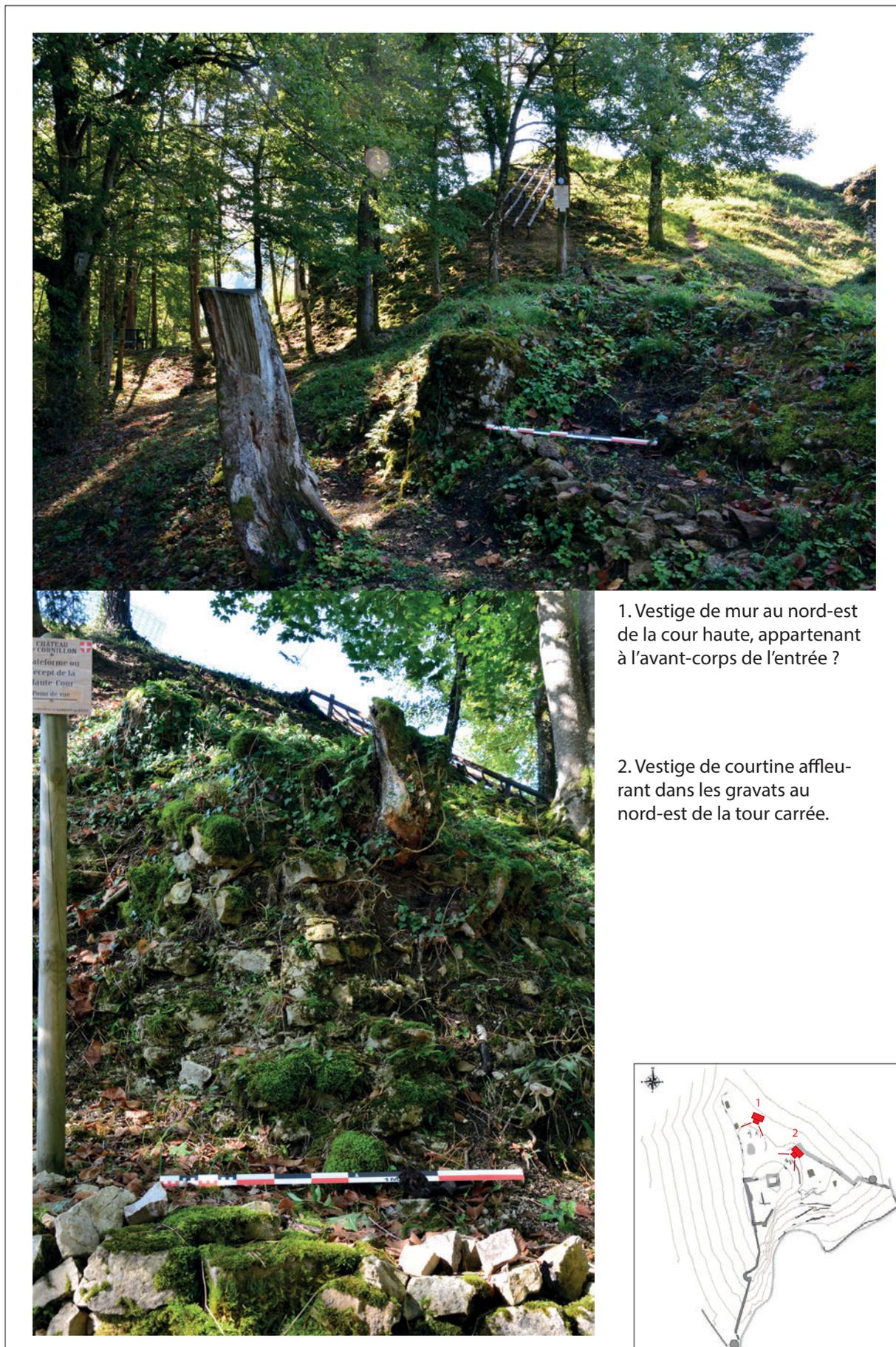


1. (en haut) Affleurement calcaire et/ou vestige de mur (?) au nord de la cour haute (sous le socle du pylone électrique).

2. (en bas) Affleurement calcaire au nord de la cour haute.



Fig. 21 : Affleurements rocheux et vestiges douteux de structures au nord de la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Vestige de mur au nord-est de la cour haute, appartenant à l'avant-corps de l'entrée ?

2. Vestige de courtine affleurant dans les gravats au nord-est de la tour carrée.

Fig. 22 : Vestiges de courtines au nord et au nord-est de la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Gravats à l'emplacement de la courtine orientale.

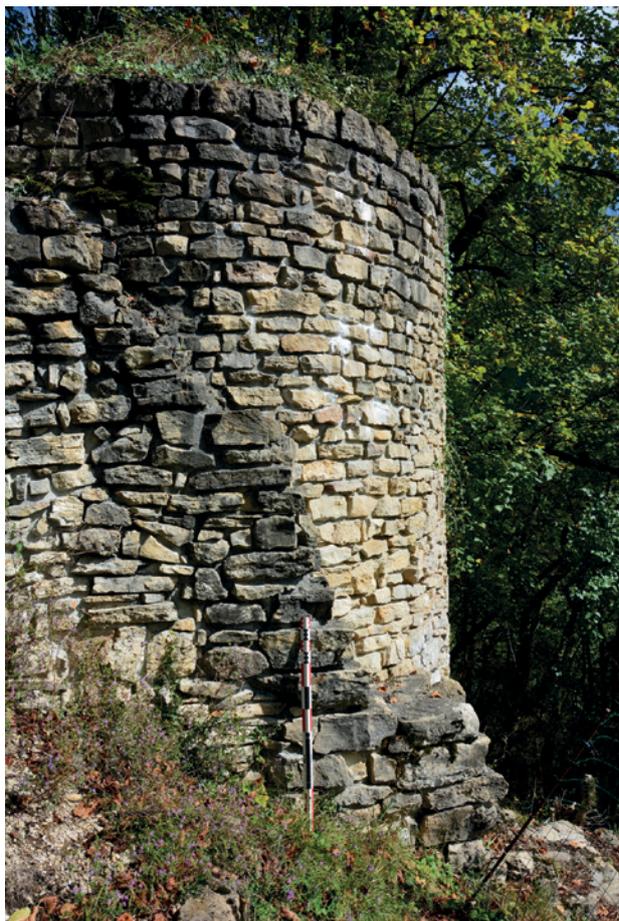


2. Cône de gravats et portions de parement au niveau de la courtine orientale.

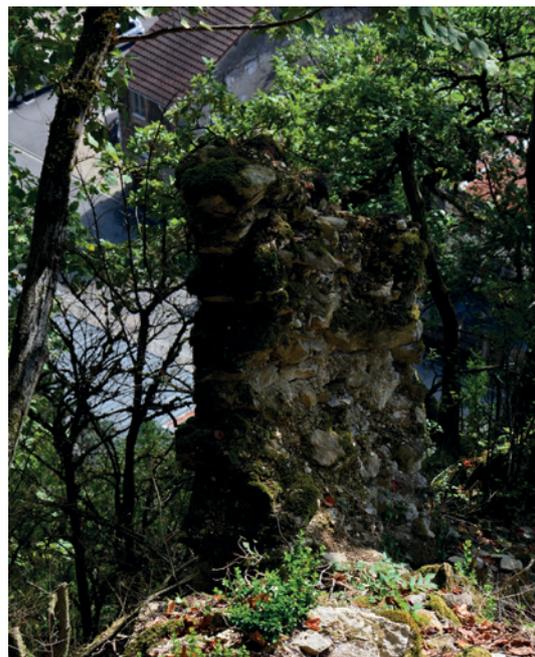
Fig. 23 : Courtine sud-est. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Tour ronde sud-est.



2. Détail de la partie restaurée.



3. Portion de courtine à l'extrémité sud-est du site.



Fig. 24 : Tour sud-est et vestiges de courtine de la terrasse sud-est. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Terrasses sud-est depuis la courtine sud-ouest et vue sur la vallée de l'Albarine.



2. Mur de terrasse (ancienne courtine ?) sous la grotte.



Fig. 25 : Terrasses sud-est. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Secteur de la grotte.



2. Détail de la grotte.

Fig. 26 : La grotte sous la cour haute. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Ensemble de murs de terrasses au sud-est du site, sous la grotte.



2. Détail des terrasses sous le chemin sud.



Fig. 27 : Terrasses sud-est. Clichés : L. D'Agostino.

nombreuses terrasses viticoles qui existaient encore au début du XXe siècle dans le fond de la vallée de l'Albarine et dont certaines sont encore visibles ?

Au terme de cet état des lieux, nous observons ainsi quatre enceintes successives. La tour carrée et la cour haute, avec plusieurs bâtiments dans son emprise, occupent le sommet de l'arête rocheuse de laquelle le site tire son nom de Cornillon. Trois enceintes basses sont en outre étagées dans les pentes autour de la cour haute. La première, dont les vestiges sont peu visibles et situés sur le replat au nord de la cour haute et de la tour carrée, peut correspondre à un ravelin ou barbacane défendant la porte du château. La deuxième se développe à l'est de la cour haute, entre l'angle nord-est de la tour carrée, la tour ronde sud-est et de là semble passer sous la grotte. La troisième délimite une terrasse en contrebas de la précédente au sud-est du site. La grande courtine ouest avec ses deux tours rondes est en revanche déconnectée de ces trois enceintes et n'a livré aucune trace de retour vers l'est ; s'agissait-il d'un simple mur écran servant à barrer le relief au-dessus du bourg et, de là, renforcer le contrôle du passage en fond de vallée venant de Saint-Germain ? Cette hypothèse est vraisemblable, mais pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, nous n'avons pas pu explorer la vire boisée située en contrebas de la tour de la Vierge.

3.3 DIAGNOSTIC PRÉLIMINAIRE : SÉCURITÉ ET ÉTAT SANITAIRE

Dans le cadre de cette approche globale du château de Cornillon, la commune de Saint-Rambert-en-Bugey nous a demandé de réaliser un diagnostic préliminaire concernant la sécurité et l'état sanitaire du site. Nous proposons donc ici une approche très générale du château et des problèmes identifiables en première analyse, même si nos observations ne prétendent nullement remplacer l'expertise d'un architecte du patrimoine.

Nous ne saurions trop conseiller la consultation du guide méthodologique pour la restauration des châteaux réalisé dans le cadre du projet européen *AVER – des montagnes de châteaux* qui concernait les régions voisines de la Haute-Savoie et de la vallée d'Aoste, mais dont les principes et les conseils sont absolument applicables au cas de Cornillon¹⁰⁵. Sans remplacer exhaustivement la bibliographie relative à ce sujet, il constitue une approche générale synthétique des problématiques liées à la conservation des châteaux et à leur ouverture au public. En ce sens, Cornillon souffre des mêmes maux que la plupart des châteaux en ruines en pays de montagne : la dégradation des maçonneries, l'exposition aux intempéries, souvent rudes l'hiver, la végétation invasive et l'accès libre aux promeneurs en un lieu où sont présents des risques liés à l'escarpement du terrain naturel, mais aussi aux structures bâties du château.

Le détail de nos observations, à la date du 20 septembre 2017, et les zones à risque identifiées sont reportés sur les plans commentés **planches 4**.

3.3.1 Circulations et risques de chute

Actuellement, deux accès au site sont possibles ; ils sont tous les deux réservés aux piétons. La promenade sur le site est délimitée par la clairière entretenue par l'association des Amis du Canton et la périphérie du site est occupée par des zones boisées denses qui, de fait, limitent les possibilités d'accès à la majorité des escarpements, notamment à l'est et à l'ouest.

Au sud/sud-est, où le site est limité par une falaise haute d'une trentaine de mètres qui surplombe la route départementale D 11, les accès à la falaise sont relativement limités, mais possibles (**fig. 28**) :

- au niveau de la tour de la Vierge, où la falaise est immédiatement en bordure de la tour et où les dispositifs de protection sont régulièrement dégradés et détruits ;

105 Collectif 2013. Ouvrage téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : http://www.culture74.fr/images/archeologie/Documents/Guide_AVER_web.pdf

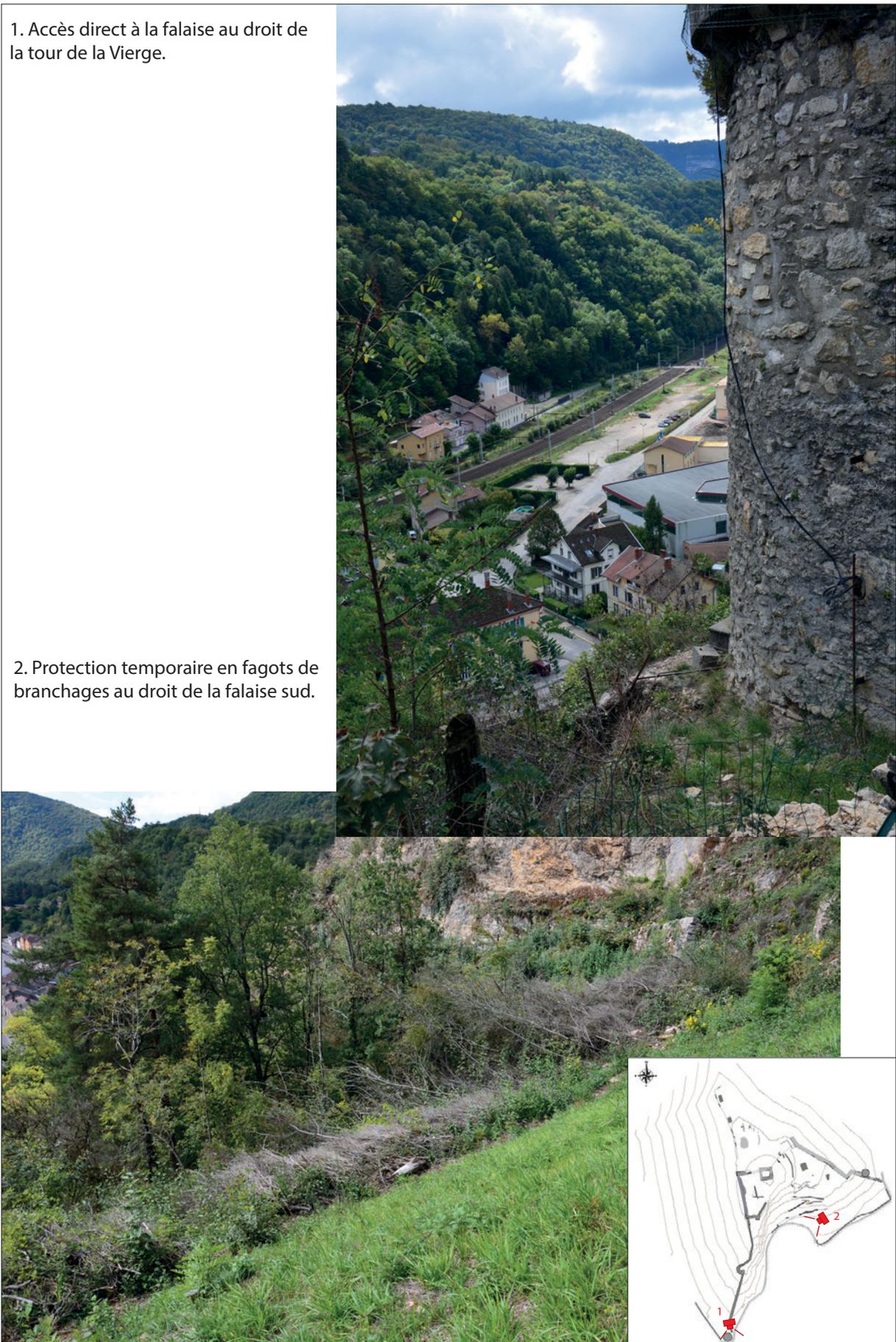


Fig. 28 : Accès à la falaise sous la tour de la Vierge et protection en fagots de branchages. Clichés : L. D'Agostino.

- au sud-est, où aucun chemin n'existe mais où le boisement est relativement dispersé. Une clôture provisoire formée de fagots de branchages a toutefois été installée par les membres de l'association pour empêcher l'accès à la falaise et arrêter d'éventuelles pierres dévalant la pente. Toutefois, cette clôture n'est que partielle.

Le chemin nord

Le principal chemin arrive du nord depuis un petit parking situé dans un virage de la route départementale D11. La municipalité et l'association des Amis du Canton s'efforcent de canaliser les visiteurs par cette voie (signalisation, mise en place d'un parking, entretien du chemin). Le chemin dit « des Vignes » qui coupe le vallon permet également de rejoindre le bourg directement à pied.

Depuis le chemin des Vignes, l'accès au site traverse un pré au nord du château (**fig. 11**) par des portes aménagées dans la clôture, puis aborde la colline du château par un escalier assez sommaire mais solide constitué de dalles de béton (**fig. 29**) ; il peut dater des années 1960 à 1980 (?) et se fonde relativement bien dans le paysage. Il mène à un replat situé au nord de la cour haute où se trouvent des panneaux d'information sur l'histoire du site et une bricole reconstituée sur la base des données d'archives.

De là, un premier chemin monte à travers le cône d'éboulis de la tour maîtresse, entièrement végétalisé, vers la cour haute (**fig. 12**). Bien qu'assez raide, ce chemin est très praticable. La cour haute est plate et présente actuellement peu de risques pour les visiteurs. Les courtines périphériques et les murs de la tour carrée sont arasés presque au niveau du sol, sauf l'angle sud-ouest de la cour. Les risques de chute sont globalement bien protégés (**fig. 29**) :

- une rambarde en bois sur poteaux ancrés au sol protège efficacement le flanc sud de la chute ;
- les flancs ouest, nord et sud-est sont bien protégés par un grillage tenu par de gros fers à béton. Si l'on peut discuter l'esthétique « de chantier » du grillage et des fers, le dispositif est en bon état et les impacts sur le sous-sol sont très limités, ce qui ne nuit guère aux vestiges enfouis.

Deux points posent problème actuellement sur ce secteur :

- le sondage réalisé par Concordia au début des années 2000 est resté ouvert et, souvent envahi de végétation, il est peu visible. Les promeneurs inattentifs peuvent chuter facilement dans ce sondage d'environ 1 m de profondeur sans protection périphérique. La solution la plus simple serait de reboucher au maximum le sondage pour éradiquer le risque.
- le long de la courtine orientale, au sud de la tour carrée, une portion d'une dizaine de mètres de longueur n'est pas protégée par le grillage et donne accès directement à la falaise sous la cour haute, occasionnant un risque de chute mortel. Il conviendrait de prolonger la barrière jusqu'à l'angle sud-est de la tour pour le limiter et protéger les visiteurs.

À partir de l'angle sud-est de la tour, un chemin redescend en serpentant dans le cône d'éboulis de la tour vers l'est. Il rejoint ainsi le chemin d'accès principal au niveau d'une petite plateforme où sont posés deux bancs. Dans la descente, les escarpements assez raides sont assez bien protégés, mais pas toujours suffisamment (**fig. 30**).

De la zone des bancs, le chemin principal poursuit vers le sud-est ; il contourne deux petites barres rocheuses (non protégées) au-dessus de la grotte puis rejoint la grotte. La plateforme devant la grotte et le chemin qui poursuit en direction de la tour sud-est sont protégés par le même système de grillage fixé à des gros piquets métalliques ; la partie haute du grillage est en outre maintenue par un câble métallique qui rejoint tous les fers.

Une dérivation de ce chemin descend vers le sud-ouest en direction de la tour de la Vierge où il rejoint le chemin ouest.

Les chemins sud et ouest

Un autre accès est possible par un chemin forestier assez large montant depuis la route départementale D11



1. Escalier d'accès nord.



2. Barrières de protection de la cour haute : rembarde bois et grillage.



3. Barrières de protection de la cour haute à l'ouest et confortement de la courtine ouest (filet pare-gravois et béton projeté).



Fig. 29 : Accès nord et dispositifs de protection dans la cour haute. Clichés : L. D'Agostino.



1. Protection du chemin d'accès est à la cour haute.



2. Barre rocheuse accessible au-dessus de la grotte.



3. Protection de la plateforme devant la grotte.



Fig. 30 : Cheminements et dispositifs de protection. Clichés : L. D'Agostino.



1. Chemin ouest.



2. Chemin sud passant sous la falaise et la courtine sud-ouest.



3. Passage sous la courtine sud-ouest.

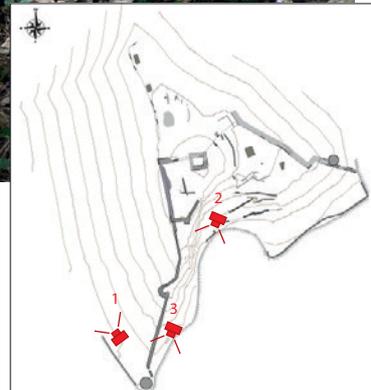


Fig. 31 : Chemin ouest et chemin sud. Clichés : L. D'Agostino.

et arrivant au niveau de la tour de la Vierge au sud-ouest du site (**fig. 31**).

De là, un chemin de randonnée étroit traverse la courtine ouest par une porte aménagée au XIXe siècle et longe ensuite la falaise sur son flanc sud, puis remonte en direction de la grotte. À cet endroit, il rejoint le chemin venant du nord et de la cour haute. Le long de la falaise, le chemin est exposé à :

- des chutes de pierre venant de la courtine sud-ouest qui couronne toute l'arête rocheuse ;
- un risque de chute dans certaines portions du chemin qui sont aujourd'hui mal sécurisées. Une barrière en métal et grillage semble avoir été présente, mais seuls subsistent les poteaux sur une section d'environ 40 m au centre du parcours. Plusieurs murs de terrasses très dégradés sont présents dans ce secteur et forment autant de promontoires sur lesquels il est facile de monter mais qui risquent de s'effondrer.

À partir de la Vierge, une sente étroite et très escarpée mais assez bien marquée remonte en outre sur le flanc ouest de la courtine, au pied de celle-ci. C'est le chemin le plus dangereux du site (**fig. 32**). La pente raide et la marche au milieu des éboulis présentent de nombreux risques de chute, toutefois sans réel risque mortel sur la plupart de l'itinéraire. Inaccessible pour des marcheurs non confirmés du fait de la pente, ce sentier n'est souvent emprunté que par les habitants du secteur habitués au site. Trois risques majeurs sont toutefois à signaler dans ce secteur :

- le premier est la partie du chemin située sous la courtine ouest de la cour haute : ce passage est en apparence assez plat et sécurisé parce que la courtine a fait l'objet d'une stabilisation par un grillage anti-chute de pierres et un enduit de béton projeté, destiné à stabiliser les éboulements qui menaçaient la route en contrebas. Mais le grillage affleure en bordure aval du chemin, ainsi que plusieurs gros fers à béton qui ancrent le grillage au sol : ces éléments peu visibles au sol peuvent entraver un marcheur qui risquerait alors de tomber dans la pente escarpée située à l'ouest.
- le deuxième risque est la présence de deux accès faciles à la falaise : depuis ce chemin il est possible d'accéder à la tour ronde ouverte à la gorge située au milieu de la longueur de la courtine, mais aussi à une petite plateforme située sous la cour haute sur son flanc sud. Ces deux points sont faciles d'accès sans avoir à grimper et donnent sur de petites plateformes où l'on ressent une apparente sécurité, d'autant que la vue est assez spectaculaire. Pourtant nous sommes là en bordure immédiate de la falaise haute d'environ 20 m et ces deux points présentent donc un risque de chute mortel qu'il conviendrait de prévenir.
- enfin, le principal risque occasionné vient de la courtine qui surplombe le sentier sur presque toute sa longueur : le mur est en mauvais état, des pierres tombent régulièrement, point sur lequel nous reviendrons.

Toutefois, deux dispositions existent déjà pour tenter de limiter les accès à ce chemin dont la dangerosité est connue :

- le chemin est interdit d'accès par des panneaux à son extrémité nord, mais l'interdiction est fréquemment franchie ;
- un deuxième chemin est en cours de création par les membres de l'association des Amis du Canton, plus bas dans la pente, écartant les promeneurs de la courtine d'environ 10 à 15 m.

Bien qu'il soit à proximité immédiate de la ville de Saint-Rambert, le site de Cornillon s'apparente en totalité à un milieu naturel de montagne où sont présents partout des escarpements de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres de hauteur. En tant que tel, il nous paraît illusoire de vouloir le sécuriser en totalité.

Néanmoins, il est nécessaire de sécuriser les parties accessibles au public, tandis qu'il vaut mieux éviter de guider les visiteurs vers des secteurs non sécurisés, en fermant les chemins par exemple ou en maintenant une végétation dissuasive (taillis) à proximité des falaises.

3.3.2 État sanitaire des maçonneries

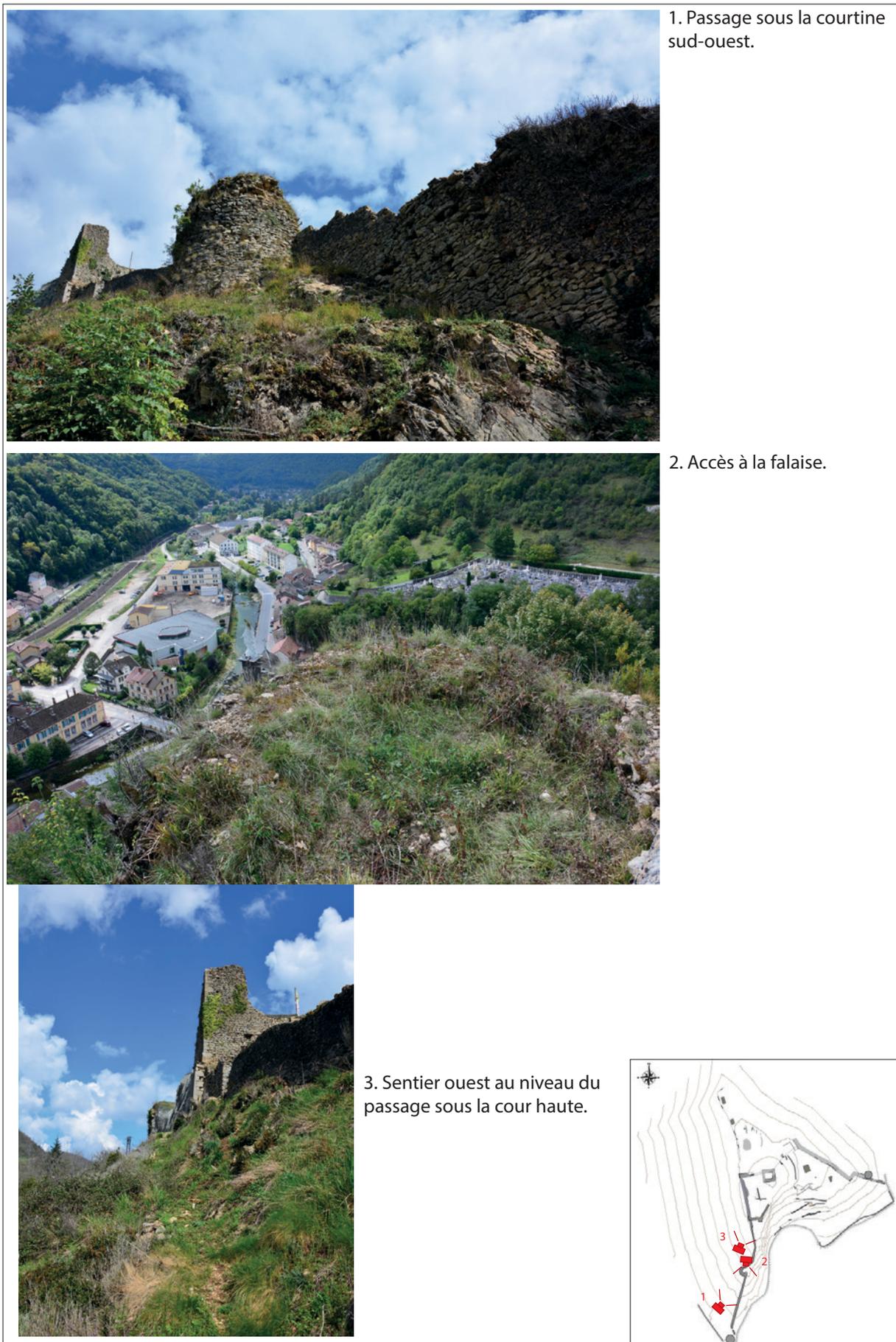


Fig. 32 : Sentier ouest. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.

Comme sur tout site en ruines, les maçonneries du château de Cornillon sont globalement soumises à une forte érosion du fait de leur exposition permanente aux intempéries. Les zones les plus stables sont celles qui sont d'ores et déjà effondrées et enfouies, comme la zone de la tour maîtresse : les murs sont affleurants à la surface du sol, mais protégés sous les éboulis sans véritable dynamique d'érosion. C'est le cas également à l'intérieur de la cour haute, où les gravats ennoient les bâtiments.

Les zones restaurées

Quelques points du site ont déjà fait l'objet de restaurations plus ou moins anciennes :

- la tour ronde sud-est a été restaurée dans le cadre d'un chantier Concordia au début des années 2000 (**fig. 24**) ; nous pourrions regretter l'emploi du ciment pour le rejointoiement, qui peut provoquer des problèmes de rétention d'humidité à l'intérieur des murs.
- la courtine ouest de la cour haute, partiellement effondrée, a dû faire l'objet de travaux de sécurisation d'urgence dans les années 2000 afin de protéger la route départementale D11 qui passe en contrebas. Comme nous l'avons évoqué, un filet pare-gravois a été posé sur toute la hauteur du mur et noyé dans un enduit de béton projeté afin de stabiliser le blocage du mur, dont le parement externe avait disparu (**fig. 33**).
- Au sud de la cour haute, la courtine sud-ouest a été en partie restaurée au ciment vers la fin du XIXe siècle, probablement au même moment que la construction de la Vierge sur la tour sud-ouest. La partie nord de la courtine est en effet enduite et son sommet consolidé par une couvertine au ciment sur une longueur de 12 m environ. Cette restauration est aujourd'hui assez dégradée, la couvertine est fissurée et se délite par endroits. La restauration a également concerné la tour située au centre de la courtine sud-ouest, mais là aussi le parapet est en mauvais état.

La courtine sud-ouest

Le reste de la courtine sud-ouest est sans doute la zone la plus menaçante du site (**fig. 34**). De multiples lacunes sont visibles dans les parements notamment au niveau de la tour ouverte à la gorge, ainsi que des fissures. Le mortier est lessivé et les joints très creux. Au sommet du mur, de nombreux moellons sont en équilibre instable et menacent de tomber. Ces chutes de pierres menacent directement le sentier qui longe le mur à l'ouest, mais aussi le chemin de randonnée qui longe la falaise au sud-est.

Il est donc souhaitable, à défaut de pouvoir engager des travaux, de maintenir les visiteurs à l'écart de ces maçonneries.

Les courtines de la cour haute

Les courtines de la cour haute qui présentent des risques de chute de pierre sont peu nombreuses. L'angle nord-ouest est le plus exposé avec une hauteur de 7 à 8 m au maximum (**fig. 15 et 29**). La végétation est assez bien contenue par l'entretien du site, mais le sommet du mur est tout de même lessivé et les blocs en équilibre.

Au niveau de l'extrémité sud de la cour haute, à la jonction avec la courtine sud-ouest, l'élévation atteint environ 10 m. La maçonnerie est en assez bon état, mais là encore le sommet est lessivé et certaines pierres déchaussées.

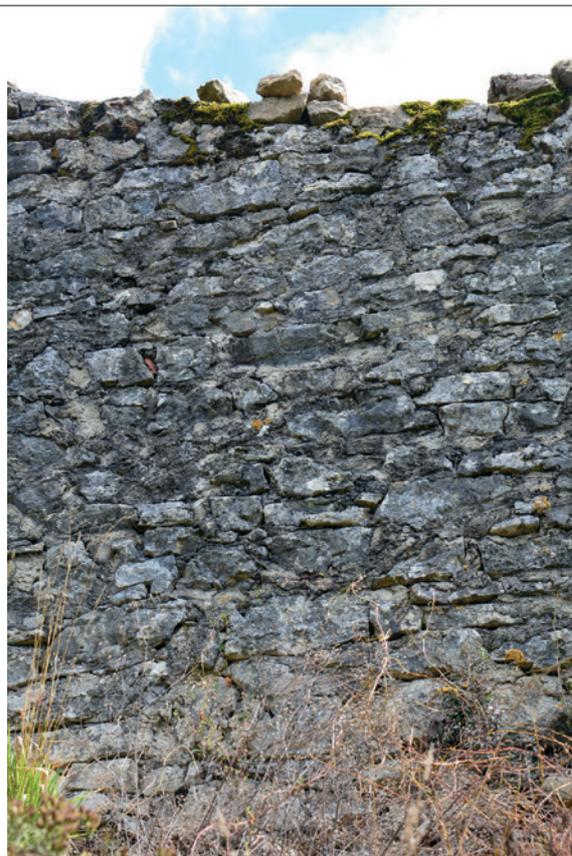
Dans les deux cas, il paraît nécessaire de maintenir les visiteurs à l'écart de ces secteurs en renforçant les interdictions d'accès.

Les terrasses sud-est

Les multiples murs de soutènement de terrasses ou vestiges de courtines successives visibles dans la partie sud-est du site sont les plus dégradés. Certaines de ces constructions étaient manifestement en pierre sèche



1. Pare-gravois au niveau du parement extérieur de la courtine ouest de la cour haute.



2. Restauration ancienne de la courtine sud-ouest.



3. Restauration ancienne de la courtine sud-ouest, couvertine dégradée.

Fig. 33 : Etat des maçonneries : cour haute et courtine sud-ouest. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Base du parement sapée par l'érosion et des chutes de blocs.



2. Lacunes dans le parement ouest.



3. Pierres en délit au sommet de la tour ronde.



4. Mortier lessivé et blocs en équilibre.

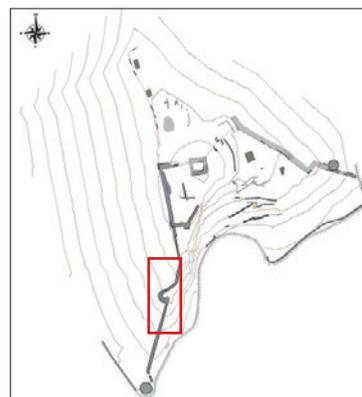


Fig. 34 : Etat des maçonneries : courtine sud-ouest. Clichés : L. D'Agostino.



1. Moellons en équilibre, sans liant, au-dessus du chemin sud.



2. Moellons en équilibre, sans liant, sous le chemin sud.

3. Fragment de courtine près de l'angle sud-est du site (vue du nord-est).



4. Fragment de courtine près de l'angle sud-est du site (vue du sud).
Cliché : D. Pujol.



Fig. 35 : Etat des maçonneries : terrasses sud-est. Clichés : L. D'Agostino et D. Pujol.

et leur effondrement partiel, qui crée des discontinuités dans les tracés des murs, a provoqué des empilements de blocs très instables dont il paraît prudent de rester à l'écart (**fig. 35**).

Enfin, la portion de courtine située dans l'angle sud-est du site, à l'aplomb de la falaise dominant la route, est peu visible depuis le site lui-même, mais les quelques portions conservées en élévation menacent de tomber sur les véhicules en contrebas ; des chutes de pierres arrivent régulièrement et il sera nécessaire dans un délai assez bref de sécuriser ce secteur.

3.3.3 État des risques et propositions de solutions à mettre en œuvre

3.3.3.1 État des risques

Au terme de cette analyse, les principales zones à risque sont, dans un ordre de priorité :

1. Dans la cour haute, un **accès direct à la bordure de la falaise à l'angle sud-est de la tour carrée** : risque de chute très marqué (mortel).
2. Risque de **chute de pierres sur la route le long de la falaise sud-est et au droit de la tour de la Vierge** : prévoir une purge des blocs en équilibre autour de la Vierge et de la maçonnerie au niveau de l'angle sud-est.
3. Au niveau de la courtine sud-ouest, **accès possible à la plateforme au sud de la cour haute, et à la tour ouverte à la gorge, qui dominant la falaise** : risque de chute marqué (mortel).
4. La **courtine sud-ouest présente des risques de chute de pierres ou d'effondrement** sur le chemin sud et sur le sentier ouest.

3.3.3.2 Propositions de solutions à mettre en œuvre

À ce stade, il est possible d'envisager plusieurs types de solutions ou d'actions à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes posés par le site. À l'évidence, différents niveaux d'intervention sont possibles, depuis la simple mise en sécurité visant à limiter les risques d'accident pour les promeneurs, les visiteurs ou les membres de l'association, jusqu'à des travaux de cristallisation des maçonneries (purge des parties dangereuses, réfection des joints et enduits) et de mise en valeur du site. Les budgets peuvent être extrêmement variables en fonction des choix opérés. Dans tous les cas, nos propositions ne doivent être considérées que comme des orientations très générales, des pistes de réflexion. Cet état des lieux préliminaire ne saurait remplacer le regard d'un architecte du patrimoine qui seul peut proposer des solutions adaptées, chiffrées au plus juste et encadrer des travaux de manière raisonnée, garantissant ainsi un résultat satisfaisant en termes de maintien de l'accès libre au public, de sécurité, de gestion des travaux et de coût financier.

À l'heure actuelle, il faut privilégier des interventions de faible ampleur, faciles à mettre en œuvre et peu onéreuses. Rappelons également un point parfois omis : Cornillon est un site naturel inséré dans un paysage préservé. En tant que tel, il est important pour le gestionnaire du site de veiller à la conservation du caractère paysager du château en ruines, qui constitue un de ses atouts majeurs et un attrait pour les promeneurs. Les aménagements de sécurité (barrières, panneaux de signalisation), de communication (panneaux d'information) ou d'accessibilité (escaliers, parking) peuvent très rapidement défigurer le site s'ils ne sont pas réalisés dans un souci d'homogénéité et d'insertion dans le paysage¹⁰⁶. En ce sens, il nous paraît essentiel de

106 Pour une approche générale de ces questions, voir le très intelligent essai consacré aux nouvelles approches des grands sites classés de France : THIBAUT Jean-Pierre (dir.), *Petit traité des grands sites. Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Paris, 2009.

Des documents-cadre qui proposent des orientations générales sur les sites patrimoniaux et naturels sont téléchargeables gratuitement : <http://www.grandsitedefrance.com/fr/ressources/428-documents-cadre.html>. Ces principes, qui relèvent souvent du bon sens, dirigent aujourd'hui la gestion de sites majeurs de notre patrimoine, mais ils sont tout à fait applicables à des lieux plus

définir les projets à venir en respectant quelques principes simples :

- la préservation des vestiges archéologiques (limitation des ancrages au sol ou sur les murs) ;
- la réversibilité des aménagements (pose de mobilier autoporteur, sans ancrage au sol dans la mesure du possible) ;
- l'utilisation de matériaux naturels pour les aménagements (bois, pierres, métal, verre), favorisant l'intégration dans le paysage, et la limitation des apports de matériaux exogènes (préférer l'utilisation de matériaux provenant du site même pour la restauration, les pierres notamment).

Solutions d'urgence :

- **améliorer la clôture de la cour haute, en particulier les jours de manifestations** : poursuite de la clôture vers l'angle sud-est de la tour carrée et amélioration de la sécurisation du chemin descendant à l'est de la tour.
- **interdire l'accès au sentier ouest et à la falaise au sud de la cour haute en fermant les accès possibles** à travers la courtine (pose de barrières amovibles ou d'une clôture légère de type ganivelles).
- **limiter les circulations sur le chemin sud et sur les terrasses sud-est** : la fermeture du chemin sud, partielle ou totale, est la solution la plus efficace, mais condamne cette partie du site à un retour à la friche. À défaut, il peut être fermé aux visiteurs, mais conservé pour un entretien ponctuel.
- **purger le reste de maçonnerie en surplomb sur la route dans l'angle sud-est du site.**

Solutions plus pérennes :

- procéder à la cristallisation (travaux de conservation uniquement) des courtines de la cour haute.
- remblayer le sondage observé dans la cour haute (Concordia), qui constitue un piège pour les promeneurs.
- maintenir une végétation sous forme de haies ou taillis à la périphérie du site à proximité des falaises et des barres rocheuses de manière à interdire l'accès des promeneurs aux zones dangereuses.
- continuer à maîtriser le développement de la végétation dans le secteur de la cour haute par un entretien régulier (coupe des arbres et arbustes poussant sur les murs notamment). Un programme de fauchage partiel sur les zones de circulation et une pousse plus importante dans les zones à préserver de l'accès public permettrait notamment d'accentuer la protection des zones dangereuses. La coupe des pieds de lierre, sans arracher les pousses déjà ancrées sur les murs, permet également de limiter son développement et de favoriser la lisibilité des vestiges bâtis.
- restaurer les parements et couvertines au niveau de la courtine sud-ouest. Il s'agit d'un chantier complexe en matière de sécurité, d'échafaudage et d'approvisionnement en matériaux. Nous conseillons de consulter un architecte des entreprises spécialisées pour envisager ce type de travaux.

Au terme de cette analyse préliminaire et nécessairement incomplète, nous préconiserons de consulter et rencontrer différents organismes susceptibles d'aider à la définition d'un projet de gestion du site :

- le service patrimoine du Département de l'Ain (contact : Madame Laurence Bailly).
- l'Architecte des Bâtiments de France de l'Ain et l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine (UDAP) qui peuvent orienter les choix en matière de restauration du site patrimonial, même s'il n'est pas protégé, voire participer à une démarche de protection du château.

modestes, qui n'ont pas connu les dérives d'un tourisme de masse.

- les architectes du CAUE de l'Ain qui peuvent fournir des conseils en matière d'aménagement du site pour le public notamment.
- pour une phase plus opérationnelle, un architecte du patrimoine. Pour une liste régionale, voir <https://www.architectes-du-patrimoine.org>

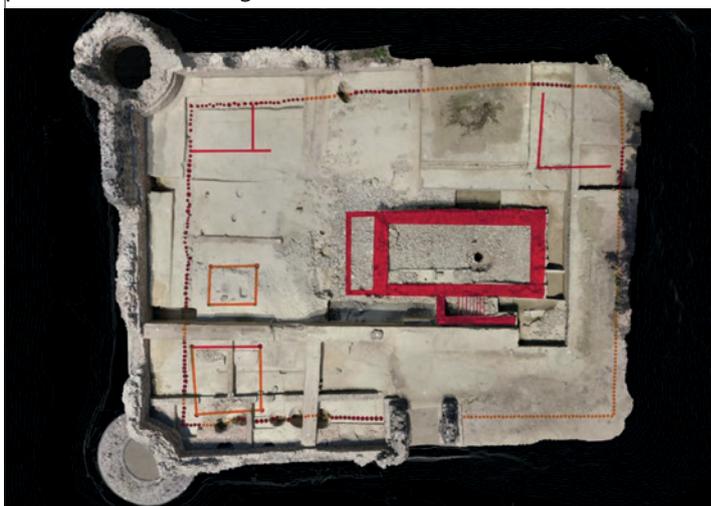
Pour examiner les questions de protection patrimoniale du site, la Conservation Régionale des Monuments Historiques – DRAC Auvergne Rhône-Alpes (contact : Madame Josiane Boulon) est le partenaire privilégié.



Vestiges du château en pierre de Rouelbeau. Cliché : L. D'Agostino.



Palissade de pieux de la première bâtie fouillée à l'intérieur du château de pierre. Clichés : L. D'Agostino.



Plan de la bâtie en bois avec trois chaffaux dans les angles et une maison plane au centre. Doc. : On-Situ pour le Service Cantonal d'Archéologie de Genève.



Restitution 3D de la bâtie de Rouelbeau en 1318. Doc. : On-Situ pour le Service Cantonal d'Archéologie de Genève.

Fig. 36 : La bâtie de Rouelbeau (Canton de Genève, Suisse).

4. LA BÂTIE DE LUISANDRE

4.1 LA BÂTIE DE LUISANDRE D'APRÈS LES ARCHIVES

Nous ne reprendrons pas ici la totalité des données d'archives disponibles à propos de la bâtie de Luisandre. Paul Cattin a publié in extenso les comptes de la châtelainie de Saint-Rambert liés à la construction de cette fortification¹⁰⁷. Alain Kersuzan a repris entièrement ce dossier et l'a complété des mentions issues des comptes des autres châtelainies savoyardes du Bugey et de la plaine de l'Ain ; il en a tiré une monographie très précise en 2010, à laquelle nous renverrons¹⁰⁸.

Nous proposerons uniquement ici la synthèse des données relatives à l'organisation topographique et à l'architecture du site livrées par ces publications, dans le but de les confronter aux vestiges conservés sur le terrain.

4.1.1 La première bâtie en bois

De la première bâtie de Luisandre édifée en 1305, nous ne savons finalement que peu de choses. Elle était construite en bois, sans doute sous une forme assez proche de celle de Gironville, fouillée par Jean-Michel Poisson¹⁰⁹, ou de celle de Rouelbeau, fouillée par Michelle Joguvin-Regelin et Jean Terrier dans le canton de Genève¹¹⁰.

La fortification était composée d'une enceinte de pieux de bois, renforcée de quatre chaffaux, sortes de tours en bois de plusieurs étages construites sur poteaux et bardées de planches. Ces chaffaux furent démontés progressivement lors de la reconstruction de la bâtie en pierre¹¹¹. Des charmurs, sortes de palissades de pieux sur soubassements de pierre, existent également, mais leur répartition et leur localisation est méconnue¹¹². Selon Alain Kersuzan, le plan de la bâtie primitive était peut-être assez proche de celui de la reconstruction en pierre, mais que le chantier se serait déroulé à l'intérieur de l'enceinte en bois qui aurait servi de protection durant le temps du chantier. Cette architecture est très similaire à celle de la bâtie de Gironville, avec sa palissade de plan rectangulaire et ses quatre chaffaux dans les angles. À Rouelbeau, les fouilles archéologiques ont démontré au contraire que la bâtie de bois construite en 1318 a été maintenue à l'intérieur de la nouvelle enceinte en pierre, les courtines étant construites autour de la palissade de pieux primitive pendant plusieurs années, ce qui a d'ailleurs permis d'en retrouver les vestiges (**fig. 36**). À Rouelbeau comme à Gironville, les bâties construites en plaine étaient dès l'origine entourées de fossés, ce qui ne fut sans doute pas le cas de Luisandre dans les premières années¹¹³.

4.1.2 La bâtie en pierre

Peu après la mise à sac et l'incendie de la première bâtie des Allymes en 1311, puis le début de sa reconstruction après août 1312, la reconstruction de Luisandre en pierre fut engagée¹¹⁴. Entre octobre et décembre 1312, des réparations sont encore faites aux chaffaux et à la porte de la première bâtie, mais on

107 Cattin 1980-1981 et Cattin 1982-1983a ; édition reprise et augmentée avec les comptes de Saint-Rambert pour la période 1279-1340 dans Cattin 1995.

108 Kersuzan 2010.

109 Poisson 1985 ; sur les comptes, voir Cattin 1979.

110 Voir par exemple Terrier 2009 ; restitutions virtuelles sur www.batie-rouelbeau.ch/visite.html.

111 Kersuzan 2010, p. 34.

112 Un de ces charmurs, détruit par le vent, est reconstruit au même emplacement en 1312-1313 ; Cattin 1995, p. 58.

113 Les fossés sont creusés « à neuf » fin 1312 ; Cattin 1995, p. 60.

114 Plusieurs mentions de 1312 signalent simultanément la construction de la nouvelle bâtie de Luisandre et les chevauchées contre celle des Allymes ; Kersuzan 2010, p. 41 et 80-85.

édifie également des loges d'habitation en bois et en paille, probablement pour les ouvriers¹¹⁵ et une cuisine en bois, clayonnage et paille¹¹⁶. Ces travaux préparent sans doute le chantier à venir et la bâtie est armée pour résister à une éventuelle attaque : un hangar pour les bois des engins d'artillerie à construire au mont Luisandre est édifié à Saint-Rambert ; un tour ferré pour les arbalètes à tour (appelées balistes ou espingales) est acheminée sur le site, ainsi qu'une bricole qui « peut être tournée d'un côté ou d'un autre »¹¹⁷. Trois frondes sont fabriquées pour l'engin et elles sont réparées plusieurs fois, attestant de leur utilisation ; des pierres sont en outre extraites, et taillées « au tour » par deux carriers, deux tailleurs de pierre et vingt hommes pendant quarante jours pour fabriquer des boulets¹¹⁸...

Les travaux commencent par d'importants terrassements pour le creusement des fossés. Le premier est fait autour de la bâtie (*circumcirca*), mais le compte précise « du côté de la porte », ce qui ne permet pas d'assurer que le fossé a bien été creusé tout autour du site. Puis le châtelain de Saint-Rambert paie 150 journées de carriers et de terrassiers et 315 journées de manœuvres pour le creusement d'un second fossé et d'un « dos d'âne » (*dos d'asne*), c'est-à-dire une levée de terre, « au-delà des autres fossés qui existaient là », de manière à doubler le retranchement¹¹⁹. Des charmurs existants déjà et partiellement détruits sont refaits, dont l'un situé « du côté de bise (au nord), vers le chaffal de Saint-Bernard » sur six toises de longueur (11,30 m) et deux de hauteur (3,70 m)¹²⁰.

Un « grand chaffal situé près de la porte », ruiné par la bise, est reconstruit à neuf en 1314, avant que les travaux ne soient arrêtés par le traité de Villars-Benoît le 10 juin 1314¹²¹ ; à cette date les structures en bois sont encore bien présentes. Mais le 8 août 1315, une lettre du comte Amédée V ordonne au châtelain de Saint-Rambert Arthaud de Montfalcon d'engager les dépenses nécessaires à la construction de la nouvelle bâtie¹²². Près de la fin de la trêve en janvier 1316, l'acheminement de la chaux, du sable et l'extraction des pierres débutent dès cet hiver 1316, entre janvier et mars¹²³. La construction s'échelonne pendant quatre ans, jusqu'en 1320. Nous n'en reprendrons pas tous les détails, déjà abondamment commentés par Alain Kersuzan ; les comptes livrent de nombreuses précisions sur les carriers, maçons, charpentiers, manœuvres employés, sur les matériaux mis en œuvre, leur production parfois comme celle de la chaux pour laquelle deux rafours (fours à chaux) sont construits à proximité du chantier, et sur la chronologie de la construction.

Selon la comptabilité, 48 toises de fondations (90,25 m à la toise de 1,88 m) sont aménagées et vraisemblablement creusées dans le substrat rocheux¹²⁴. Alain Kersuzan envisage que leur creusement ait atteint 0,70 m, mais dans la plupart de ces édifices fondés sur le rocher le travail consiste simplement à égaliser la surface rocheuse et non à creuser une tranchée¹²⁵. Les données textuelles signalent l'édification de 120 toises de murs de 4 pieds d'épaisseur (à 6 pieds par toise, soit un pied de 0,31 m) qu'il convertit en 225,60 m de murs de 1,25 m d'épaisseur. Ce linéaire de maçonnerie correspond à 2,5 fois la longueur des fondations, ce qui permet d'envisager que le linéaire informe sur la hauteur des murs ; en tenant compte du fait que la toise de construction « du seigneur » mesurait 2,5 toises de hauteur pour une toise de longueur, soit 4,70 m de haut¹²⁶, Alain Kersuzan restitue la hauteur des courtines à 11,50 m environ. Comme l'auteur l'envisage, cette mesure est un peu trop importante pour être cohérente avec la hauteur des échelles construites pour Luisandre à Saint-Rambert, qui atteignent 9,50 m de longueur ; il est probable que la hauteur envisagée comporte le parapet du chemin de ronde, ce qui placerait le chemin de ronde environ 2 m plus bas que le sommet du mur.

De la même manière, il restitue sur la base de ses observations sur le terrain et des mesures données par les

115 Cattin 1995, p. 55 ; AD Côte-d'Or, B 9740 (7^e compte) : « *fusta et paleis emptis ad faciendum logias ad habitandum* ».

116 Cattin 1995, p. 59.

117 Cattin 1995, p. 58-59. En 1314, quatre arbalètes à tour (*balistas ad turnum*) de Luisandre sont acheminées à Chambéry ; Cattin 1995, p. 63.

118 Cattin 1995, p. 61.

119 Cattin 1995, p. 60 ; AD Côte-d'Or, B 9740 (9^e compte) : « [...] *pro uno fossato seu terrailio facto de novo circumcirca bastitam de Lussandria videlicet a parte janue dicte bastite [...]* » ; « [...] *unum alium fossatum et unum dos d'asne circumcirca dictum castrum [...]* ».

120 Cattin 1995, p. 58 ; Kersuzan 2010, p. 45.

121 Cattin 1995, p. 65 et Kersuzan 2010, p. 92-94.

122 Cattin 1995, p. 69-70.

123 Kersuzan 2010, p. 53-54.

124 Cattin 1995, p. et Kersuzan 2010, p. 56-57 pour l'interprétation.

125 Comme c'est le cas à Cornillon par exemple, mais aussi au château de Saint-Germain.

126 Voir Kersuzan 2006 sur la toise standardisée.

comptes une tour de 8 à 9 m de côté dont la hauteur pouvait atteindre 23,50 m, avec une surface intérieure de 48 m² déterminée d'après l'épaisseur théorique des murs de 5 pieds (1,55 m)¹²⁷. Selon les comptes, la tour possédait trois planchers¹²⁸, ce qui suggère quatre niveaux dont un rez-de-chaussée ; les planchers étaient couverts de terre pour limiter la propagation des incendies. L'étage supérieur était doté de « huit grandes fenêtres » protégées par des volets de bois¹²⁹, sans doute réparties également sur les quatre côtés, ce qui suggère la présence de deux baies-crèneaux par côté. La tour était en outre couverte d'une toiture charpentée¹³⁰ et non d'une plateforme sommitale ouverte ; contrairement à de nombreux édifices du Bugey, la toiture était couverte de lauzes et non d'essendoles. Un petit pont-levis est construit dans la tour, sans doute pour permettre de l'isoler des courtines environnantes¹³¹.

Pendant les travaux des courtines et de la tour, les quatre chaffaux de la bâtie primitive sont démontés sans doute fin 1316 ou début 1317 et les matériaux transportés à l'intérieur de l'enceinte (ce qui suppose qu'ils étaient à l'extérieur de l'enceinte de pierre), pour y construire une maison¹³². À Rouelbeau, un tel dispositif existait et une maison plane, sans étage, est mentionnée en 1339 et a été identifiée vers le milieu de la cour¹³³.

Une deuxième enceinte est bâtie en avant de la porte, sur une longueur de 48 toises (90,30 m linéaires de maçonnerie) de 2,5 pieds d'épaisseur (0,78 m), qu'Alain Kersuzan place en avant de la courtine nord¹³⁴.

En 1320, après une interruption de quelques mois, les travaux s'achèvent à Luisandre avec la construction du pont-levis devant la porte, qu'on tirait avec une grande corde, et d'un dernier mur situé près de la porte et du pont. Les chemins de ronde sont renforcés avec « deux muettes faites sur les murs du château du côté de la bâtie du Dauphin » et deux échiffes, ces deux termes désignant des structures défensives en bois en encorbellement sur les courtines. Les fossés « principalement du côté de la bâtie du Dauphin [au sud-ouest], du côté de Saint-Rambert [au sud-est] et du côté de Châtillon [au nord-est] » sont nettoyés des pierres qui s'y trouvaient et sont renforcés de charmurs « où ils semblaient peu profonds »¹³⁵. À l'intérieur de la cour, une nouvelle cuve est installée pour conserver l'eau et un four est édifié.

En termes d'artillerie, il est délicat de faire le compte des engins dont disposait Luisandre, ce nombre évoluant selon les circonstances et les événements militaires. Néanmoins, deux engins sont construits spécifiquement sur place en 1317-1318¹³⁶, et une bricole est également construite en 1320 pour renforcer l'équipement d'artillerie¹³⁷.

4.1.3 Le bourg

Nous avons déjà évoqué brièvement la construction d'une palissade pour enclore un bourg neuf en 1318-1319¹³⁸. La palissade est formée de 500 pieux de 2,5 toises de long (4,7 m). Sur ordre d'Antoine de Clermont, le châtelain de Saint-Rambert paie en deux fois une prime de cent livres à des chefs de famille pour s'installer à Luisandre et construire leur maison dans cette enceinte ; le premier paiement est donné à 28 hommes¹³⁹, mais seuls 26 touchent la deuxième partie de la prime, ce qui signifie que deux n'ont pas encore construit leur maison, contrairement aux autres. Il est délicat d'estimer la morphologie de ce bourg sur ces seules mentions un peu courtes. Les pieux sont vraisemblablement enfoncés d'au moins un mètre pour être stables,

127 Kersuzan 2010, p. 58.

128 Cattin 1995, p. 75-76 et 81.

129 Cattin 1995, p. 86.

130 Cattin 1995, p. 81.

131 Cattin 1995, p. 76. Nous retrouvons des dispositifs similaires dans plusieurs tours du Bugey et de Savoie, notamment à Saint-Denis-en-Bugey, à Châteauneuf-en-Valromey, au château d'Annecy, peut-être aux Allymes... Voir Kersuzan 2010, p. 58-59 ; Chauvin-Desfleurs, D'Agostino D-2017.

132 Cattin 1995, p. 75.

133 Terrier 2009.

134 Cattin 1995, p. 73.

135 Cattin 1995, p. 94-95.

136 Cattin 1995, p. 82.

137 Cattin 1995, p. 95.

138 Cattin 1995, p. 82.

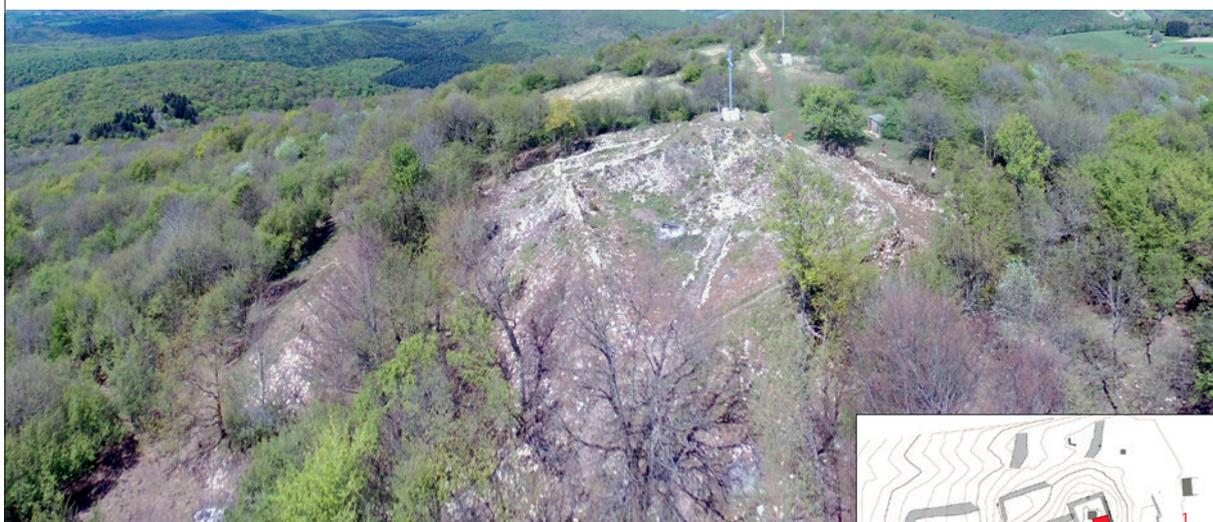
139 Cattin 1995, p. 82-83 et p. 86-87.



1. Fossé et courtine est en avril 2016, avant déboisement, vus de l'est.



2. Fossé et courtine est en avril 2016, avant déboisement, vus de la tour carrée.



3. Vue aérienne du site de la bâtie de Luisandre, depuis le sud. Cliché : Amis du Canton de Saint-Rambert.

Fig. 37 : La bâtie de Luisandre : vues avant déboisement et état actuel. Clichés : L. D'Agostino et Amis du canton de Saint-Rambert.

ce qui laisse envisager une palissade d'environ 3,50 m de hauteur.

À Rouelbeau, les négatifs des pieux de la palissade de la bâtie mesurent entre 20 et 40 cm de diamètre et sont séparés d'un espace de 5 à 15 cm¹⁴⁰ ; sur une longueur de 20,50 m, on compte 48 pieux, ce qui donne une moyenne de 2,34 pieu/mètre linéaire de palissade. Sur cette base, si l'on considère que le diamètre moyen des pieux de Luisandre doit avoisiner 30 à 40 cm au maximum, le périmètre du bourg peut avoisiner 210 à 220 m de longueur, sans compter une éventuelle interruption pour une porte. Cette évaluation, approximative, permet d'envisager un bourg de 50 à 55 m de côté environ, soit une surface utile de 2500 à 3000 m². Chaque famille peut ainsi disposer d'un casal¹⁴¹ à l'intérieur du bourg d'environ 90 à 115 m² de surface au sol.

Cette surface n'est pas invraisemblable pour accueillir une maison et une petite cour, mais il faut enlever à la surface utile tous les espaces collectifs et de circulation (rues). À titre de comparaison, le bourg de Château-Vieux d'Allinges (Haute-Savoie) au début du XIVe siècle atteint 4300 m² de surface pour 23 maisons environ, dont la plupart sont contiguës, mais certaines disposent d'une petite cour ou d'un jardin. Les surfaces au sol de ces maisons varient de 27 à 53 m², mais certaines disposent d'un étage doublant la surface habitable¹⁴².

4.2 PLAN GÉNÉRAL, ÉTAT DE CONSERVATION ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Les ruines de la bâtie de Luisandre occupent le sommet du mont Luisandre, croupe rocheuse d'orientation nord/sud culminant à 805 m d'altitude. Les pentes sont relativement douces au nord et au sud, mais plus raides vers l'est et l'ouest. Le site offre une vue dominante sur tout le paysage environnant et en particulier la plaine de l'Ain à l'ouest et, plus près, une grande partie du territoire de la châtellenie de Saint-Germain (**fig. 6**). Le site bénéficie également d'une vue en enfilade sur le vallon de la Couzance qui descend vers Douvres (273 m) et Ambronay (260 m) et sur le vallon de Breydevent (610 m), dominé sur l'autre versant par la bâtie des Allymes (657 m).

La colline est aujourd'hui en majorité boisée, ce qui masque en partie les vestiges et la visibilité exceptionnelle du site. Un gros travail de déboisement, sans dessouchage ni débardage agressif pour les sols, et de nettoyage (**fig. 37**) mis en œuvre par l'association des *Amis du Canton de Saint-Rambert* a permis de réaliser nos relevés dans les meilleures conditions. En limite sud du site, une clairière a été ouverte il y a quelques années pour créer une aire de décollage de vol libre (parapente, deltaplane).

Plusieurs aménagements du XXe siècle sont présents sur le site. Tout d'abord, le site est connu pour avoir été utilisé comme poste de défense allemand pendant la Deuxième guerre mondiale ; quelques postes de tir semblent avoir été aménagés, mais en périphérie du site archéologique. Aménagées plus récemment, deux antennes de téléphonie se trouvent à proximité immédiate au nord-est, plus le socle d'une troisième qui a été déplacée. Un petit bâtiment en béton, ancien local technique de l'antenne déplacée, est dans le même secteur. Enfin, une borne de jeu alimentée par un panneau solaire est implanté à une douzaine de mètres au nord de la tour carrée. Les vestiges visibles de l'ancienne bâtie sont répartis dans un grand carré de 80 m de côté environ, soit 6400 m² de surface (**pl. 5 et 6**).

4.2.1 La tour carrée et la cour centrale

Le point le plus haut du site est occupé par une grande croix métallique posée sur un gros socle cubique de béton, le tout installé sur les vestiges de la tour carrée (**fig. 38**). La tour est engoncée dans un cône d'effondrement de 6 à 7 m de hauteur et environ 20 m de diamètre à la base. Si les arases des murs sont visibles au sommet du cône sous l'herbe rase, les parements ne sont observables clairement qu'à l'est et au sud. Les parements nord et ouest ne sont dégagés que ponctuellement dans les pentes, mais il est possible de déterminer les dimensions de la tour, qui mesurait 10 m de côté. Les parements internes sont enfouis et ni

140 Terrier 2009, p. 59.

141 Tènement contenant la maison et ses annexes éventuelles (cour, jardin, annexes agricoles).

142 D'Agostino, Guffond et alii 2015.



1. Emplacement de la tour carrée vu du nord.



2. Emplacement de la tour carrée vu depuis le fossé nord.

Fig. 38 : Emplacement de la tour de Luisandre. Clichés : L. D'Agostino.

l'épaisseur des murs ni les dimensions intérieures de la tour ne peuvent être observés.

À partir du milieu des murs sud et ouest de la tour se développe une enceinte rectangulaire de 24,20 m de largeur est/ouest et 33,75 m de longueur nord/sud hors œuvre environ¹⁴³, soit une emprise au sol d'un peu plus de 800 m². Les murs périphériques sont lisibles de manière très irrégulière : là aussi, les cônes d'effondrement noient parfois les maçonneries jusqu'à leur sommet (**fig. 39**). La courtine orientale est la mieux dégagée et son parement extérieur est conservé sur environ 3 à 4 m de hauteur moyenne ; son épaisseur est de 1,70 m, identique à la courtine nord. Les deux autres courtines sont moins lisibles et recouvertes de gravats jusqu'à l'arase. Les angles sud-ouest et nord-ouest notamment ne sont restitués que grâce à quelques vestiges ténus. En effet, le parement extérieur de la courtine ouest n'est nulle part observable et l'angle dépassant du sol au nord-ouest ne correspond pas au parement d'origine mais à un remontage récent. L'intérieur de cette enceinte présente un dénivelé de 2,50 m à 4 m par rapport au sommet des murs périphériques et de la tour. La hauteur minimale de conservation de ces murs peut donc être évaluée entre 3,50 m et 5 m, ce qui laisse une idée claire du bon potentiel archéologique du site. Aucune structure n'est visible dans la cour, dont le point le plus bas, autour de 799,50 m, se trouve dans l'angle nord-est.

Les murs de la tour et de la première enceinte sont bâtis en moellons de calcaire grossièrement équarris et blocs bruts disposés en assises réglées (**fig. 40**). Au sud, la tour et la courtine semblent chaînées ensemble, ce qui suggère une construction simultanée des deux structures ; une analyse plus poussée permettrait de préciser les modes de construction et la chronologie du chantier.

Autour de ce premier ensemble qui structure le site se développent plusieurs aménagements annexes, terrasses intermédiaires et fossés.

4.2.2 Les terrasses ou plateformes périphériques

De grandes plateformes entourent l'enceinte centrale sur au moins trois côtés, à l'est, au nord et à l'ouest (**fig. 41**).

À l'est, la plateforme est bien visible et aménagée sous la forme d'un replat le long de la courtine orientale, au sommet de l'affleurement rocheux. Ce replat, en partie noyé sous les gravats au droit du mur, mesure environ 27,50 m de longueur nord/sud, mais peut se prolonger sous le cône d'effondrement de la tour au nord ; sa largeur est/ouest varie de 5,50 m au sud à 7,50 m au nord. Sa surface atteignait donc environ 180 m². Aucun mur ne semble border cette plateforme à l'est ; seul un fossé taillé dans le rocher vient marquer sa limite.

Au nord, un muret en pierre sèche, en partie remonté sur des structures enfouies, délimite une sorte de terrasse d'environ 10 m de largeur nord/sud et d'au moins 17,50 m est/ouest, soit au minimum 175 m². La limite orientale de cette terrasse est noyée sous les gravats de la tour carrée. Le mur périphérique n'est plus réellement visible, à part à proximité de l'angle nord-ouest, où une courte portion du parement extérieur du mur occidental est observable. Si nous envisageons l'hypothèse que cette plateforme se développait vers l'est jusque dans l'axe de la courtine orientale, sa longueur est/ouest pouvait atteindre 24,40 m environ et elle pouvait alors rejoindre le milieu de la face nord de la tour. Sa surface pouvait donc atteindre 244 m².

À l'ouest, un vaste replat en pente douce occupe tout l'espace situé au pied de la courtine ouest de la cour centrale, mais aussi de la terrasse nord. Il est délimité par un bourrelet de pierres qui semble correspondre à l'emplacement de murs (**fig. 42**). Cette plateforme mesure environ 47,50 m de longueur nord/sud et 25 m de largeur est/ouest, soit une surface approximative de 1190 m² hors œuvre.

4.2.3 Les fossés

143 Le plan est légèrement trapézoïdal et la cour ne mesure que 32,70 m de largeur hors œuvre à l'est.



1. Cour centrale vue de la tour carrée.



2. Cour centrale vue du sud-ouest.



3. Arase de la courtine orientale et tour carrée à l'arrière-plan.

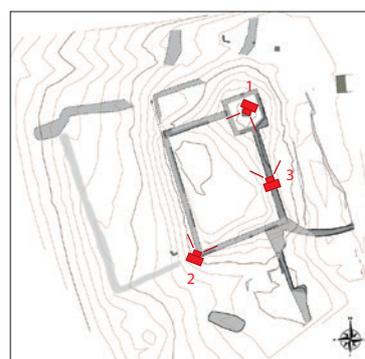


Fig. 39 : La cour centrale de Luisandre. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Courtine orientale de la cour haute et escarpe du fossé.



2. Emprise du fossé oriental.

Fig. 40 : La courtine orientale et le fossé. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.

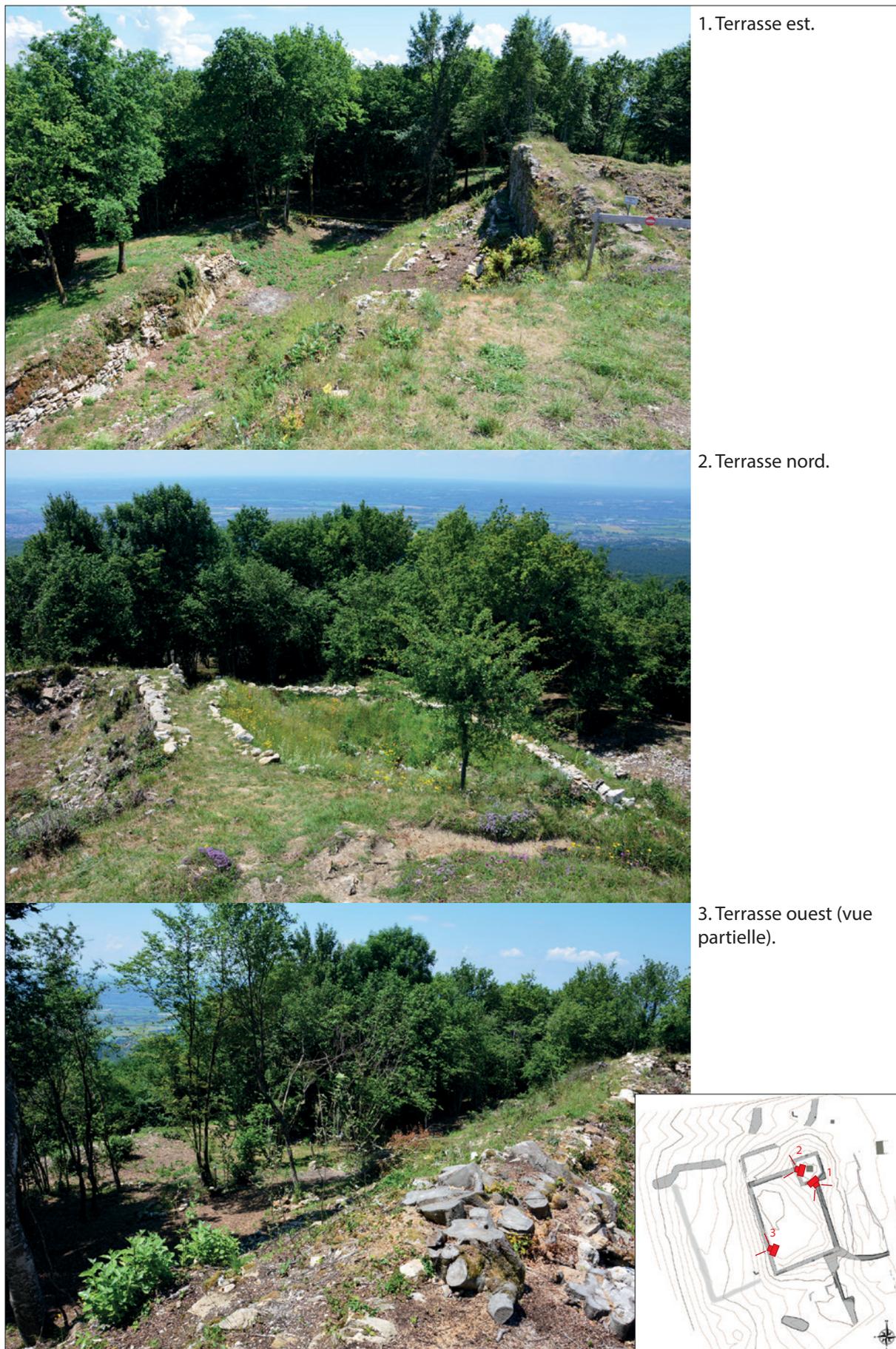


Fig. 41 : Les terrasses ou plateformes autour de la cour centrale. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Amas de pierres à la limite ouest de la terrasse occidentale.



2. Fossé oriental.

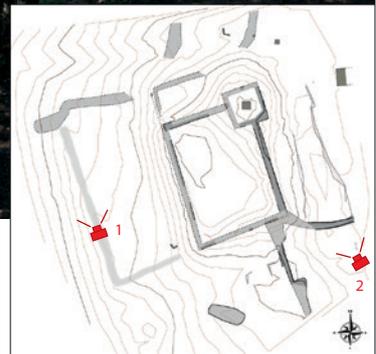


Fig. 42 : Plateforme ouest et fossé est. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.



1. Contrescarpe du fossé oriental.



2. Angle sud-ouest de la bâtie, à droite le fossé sud en grande partie comblé.



3. Extrémité ouest du fossé sud.



Fig. 43 : Les fossés. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino.

L'ensemble est entouré de plusieurs fossés, au moins sur les côtés sud, est et nord. Certaines parties sont clairement taillées dans le rocher, tandis que d'autres sont peut-être creusées dans le sédiment. Les fossés sont en partie comblés de gravats, ce qui rend parfois leur présence assez ténue.

Le fossé le plus visible aujourd'hui se trouve à l'est de la cour centrale (**fig. 42**). Il délimite la bordure de la plateforme orientale et mesure 7,25 m de largeur à son point le plus étroit. Sa limite sud est bien visible par une dépression contournée par le chemin actuel ; au nord en revanche, de probables remaniements du XXe siècle, peut-être liés à des travaux agricoles ou la construction des relais téléphoniques et de la croix, ont rendu le terrain plat et le fossé n'est plus visible à partir de la tour carrée. Sa longueur actuelle n'est donc que de 50 m nord/sud, mais il pourrait avoir atteint environ 67 m à l'origine. Sa profondeur actuelle atteint la cote 795,82 m, contre 800,28 m sur l'escarpe (soit 4,46 m de dénivellation) et 798,76 m sur la contrescarpe (2,94 m de dénivellation).

Au sud, le fossé est en partie comblé (**fig. 43**), mais il peut être suivi tout le long de la cour centrale et des plateformes est et ouest, sur une longueur de 67 m. Sa largeur est plus difficile à estimer, environ 6,50 m à 9,50 m. Des affleurements rocheux taillés dans l'axe du fossé signalent la position de la contrescarpe à 9,85 m de la courtine sud de la cour centrale.

À l'ouest, la présence d'un fossé ne peut pas être démontrée à ce stade. Au pied de la courtine, le cône d'effondrement masque tout le mur et l'ancien niveau de sol est inaccessible. Seule une pente régulière de 20° environ borde la grande plateforme occidentale.

Au nord, le système est plus complexe, puisque deux fossés successifs sont visibles, séparés par une levée de terre (**fig. 44**). Le relief de cet ensemble est passablement effacé par l'érosion, mais encore bien perceptible. Le fossé extérieur, situé sur une parcelle privée non débroussaillée, n'a pu être relevé qu'en partie. L'ensemble borde la terrasse nord et la terrasse ouest et mesure environ 71 m de longueur est/ouest pour une largeur totale d'environ 13,30 m. Il est délicat de mesurer les largeurs exactes des deux fossés et de la levée de terre du fait de l'érosion, mais il est possible de les évaluer à 6,50 m pour le premier fossé, 3 m pour la levée de terre au maximum et environ 3,50 m pour le fossé extérieur. Les dénivellations sont assez faibles, environ 1 m entre les fonds de fossés et le sommet résiduel de la levée de terre.

4.2.4 Les charmurs

Enfin, plusieurs vestiges de murs sont visibles dans l'emprise des fossés. Ils correspondent selon toute vraisemblance aux nombreux charmurs décrits par la comptabilité du XIVe siècle. Ces ensembles ne présentent pas de traces de mortier et pourraient avoir été montés uniquement en pierre sèche.

Le fossé oriental est barré au sud par les vestiges d'un charmur qui descend depuis l'angle sud-est de la cour centrale en direction du sud-est, traverse le fossé selon une orientation est/ouest et semble se prolonger en direction de l'est dans la forêt (**fig. 45**). Large d'environ 1,70 m au maximum, c'est le plus manifeste sur tout le site. Au nord du fossé oriental, un épandage de blocs au sol au droit de la tour carrée pourrait correspondre à l'emplacement d'un autre charmur barrant le fossé oriental, mais les indices sont ténus. Ces deux charmurs sont séparés d'environ 35 m.

Depuis l'angle sud-est de la cour centrale, un deuxième charmur assez bien conservé barre le fossé sud (**fig. 46**). Il peut être suivi sur une longueur de 25 m, dépassant largement les limites du fossé ; au-delà, il semble se prolonger vers le sud dans la forêt où il n'a pas été relevé. Sa largeur est estimée entre 0,90 m et 1,50 m selon les endroits. Au niveau de la contrescarpe du fossé, il s'élargit sous la forme d'un massif grossièrement carré de 3,75 m de largeur. Peut-on envisager à cet endroit l'emplacement de l'un des chaffaux décrits dans les comptes, ces tourelles de bois qui renforcent l'enceinte extérieure du site ? Peut-on en déduire la conservation partielle de certaines structures appartenant à la bâtie primitive ? Il est évidemment bien difficile de conclure sur la foi de ces simples observations préliminaires.

Au nord, deux amas de pierres, qui peuvent correspondre à des charmurs, affleurent à la surface de la levée de terre et semblent se poursuivre en barrant les deux fossés, où ils sont pourtant moins lisibles, probablement noyés dans les gravats. Le premier amas est dans l'axe de l'angle nord-est de la tour carrée,

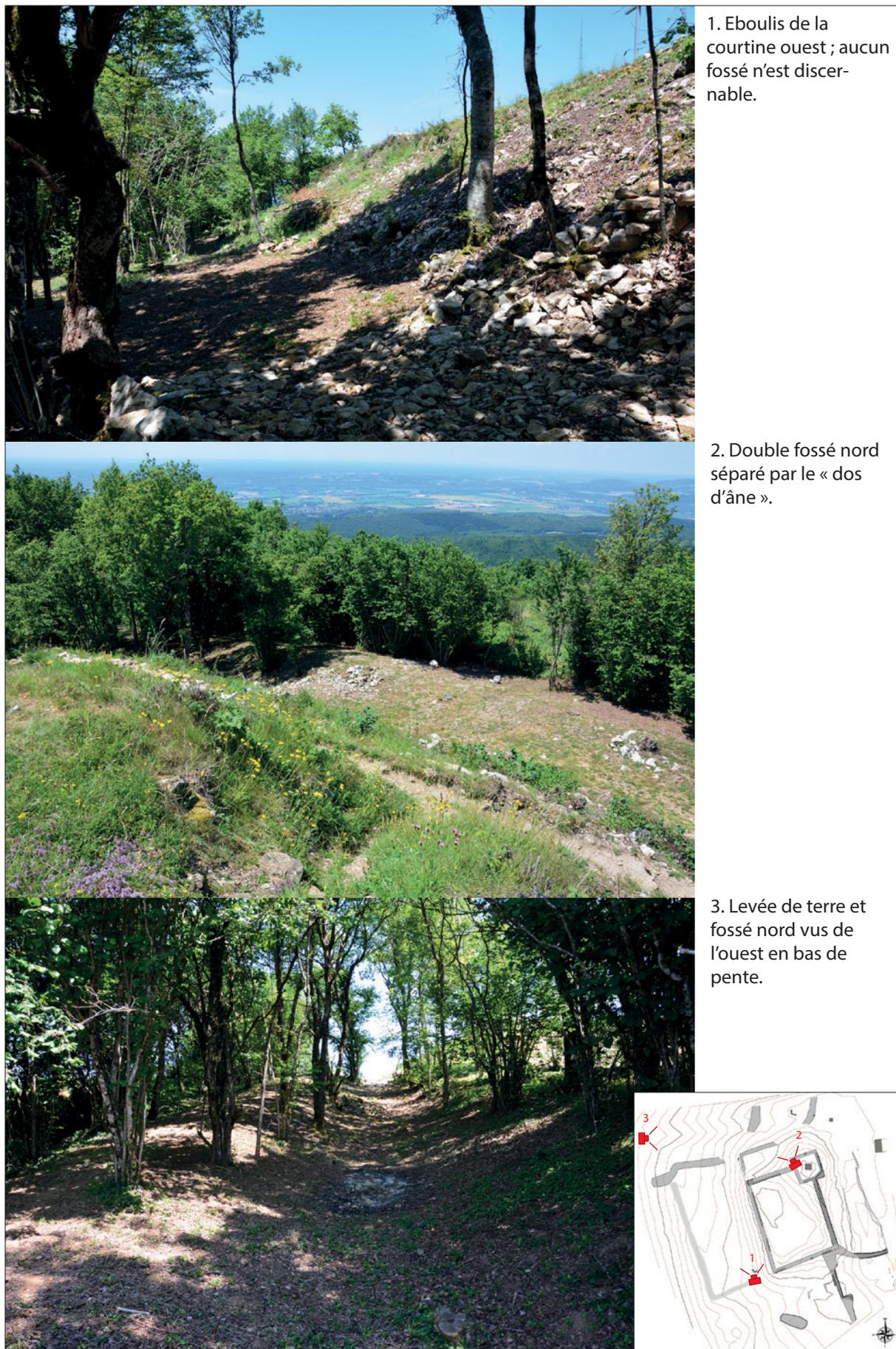


Fig. 44 : Les fossés. Clichés : L. D'Agostino.



1. Charmur sud coupant le fossé oriental à partir de l'angle sud-est de la cour centrale.



2. Poursuite du charmur au-delà du chemin actuel dans le sous-bois.

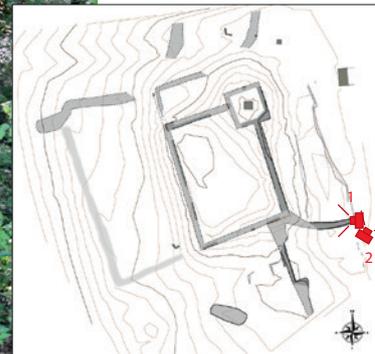


Fig. 45 : Le charmur du fossé est. Clichés : L. D'Agostino.



1. Charmur barrant le tiers oriental du fossé sud.



2. Amas de blocs pouvant correspondre à un charmur délimitant la plateforme ouest, côté nord.

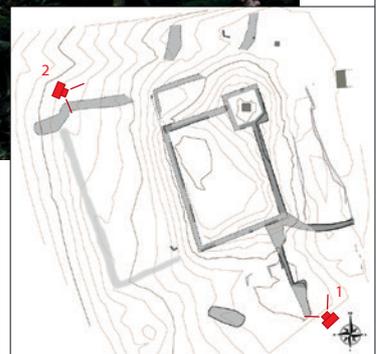


Fig. 46 : Vestiges des charmurs. Clichés : L. D'Agostino.

tandis que le deuxième est proche de la limite ouest de la terrasse nord. Ces vestiges ne sont pas strictement perpendiculaires aux fossés, mais légèrement en biais, effet qui peut être dû à leur effondrement ou à un glissement progressif des blocs lié à l'érosion.

À l'ouest, la plateforme occidentale est entourée de trois bourrelets de blocs très arasés (**fig. 46**). S'agit-il en totalité ou en partie d'une enceinte bien constituée bordée de courtines ou de charmurs plus simples ? Il est difficile de répondre à cette question en l'état.

4.2.5 Autres structures

Quelques traces ténues complètent ce panorama (**fig. 47**). Au nord, au sommet de la levée de terre entre les deux fossés, un petit massif de pierres semble présenter encore un angle et émerge du sol ; mesurant 1,50 m de côté environ actuellement, il est délicat d'interpréter ce massif. Peut-être a-t-il supporté une structure permettant de franchir les fossés ? L'emplacement de la porte est mal déterminé et ce point resterait à préciser.

Un autre massif de blocs semblant former un parement émerge des gravats d'effondrement de la courtine ouest près de son extrémité sud. S'agit-il d'un simple tas de pierre de datation indéterminée ou du soubassement d'une construction appartenant à la bâtie ?

Enfin, deux irrégularités du terrain doivent être signalées à l'angle sud-ouest du site. La première est un gros tas de pierres positionné obliquement par rapport à toutes les autres structures et sans aucune organisation ; il ne semble pas s'agir d'un autre charmur, mais d'un murger lié à l'épierrement d'une parcelle. L'autre anomalie est une dépression circulaire de 8 m de diamètre environ et 1 m de profondeur provoquée par l'explosion d'une bombe à la fin de la seconde guerre mondiale en 1944.

4.3 PROPOSITION D'INTERPRÉTATION

Ce bref état des lieux, confronté aux données textuelles, permet de faire le point sur les structures conservées sur le site à défaut de livrer encore des réponses très précises quant à l'architecture de la bâtie de Luisandre. Quel bilan dresser de ces quelques observations ?

Tout d'abord, il faut signaler que de nombreux écarts existent entre nos relevés et les observations et mesures réalisées par Jean-François Reynaud puis Alain Kersuzan sur le terrain, observations faites seuls, sans moyen de topographie, à une époque où le site était envahi de végétation. Il va sans dire que ces écarts sont normaux tant il est délicat de mesurer des longueurs de plusieurs mètres ou dizaines de mètres sur un site escarpé, sans parler des difficultés qu'il peut y avoir à identifier la position des maçonneries ou des parements sans un nettoyage de surface minimal, voire systématique.

Si nous devons dresser un portrait synthétique des ruines de la bâtie de Luisandre et de son potentiel archéologique, la cour principale entourée de courtines est clairement observable dans le relief actuel, même si les murs sont en grande partie noyés sous les gravats, sauf à l'est. La tour carrée de 10 m de côté, mal lisible en l'état, occupe l'angle nord-est, flanquant les courtines nord et est d'environ 2,60 m à 2,80 m. En supposant l'épaisseur des murs conforme aux 5 toises des comptes (1,55 m), les dimensions intérieures peuvent atteindre 6,90 m de côté, soit 47,6 m². Les 40 m linéaires du périmètre de la tour donnent, à raison de 91 toises de maçonnerie construites (171 m linéaires), une construction faite de 4,27 fois le périmètre ; à raison d'une hauteur de toise de 2,5 fois la toise linéaire, soit 4,70 m, nous arrivons à une hauteur approximative de la tour de 20 m.

Le même exercice pour les courtines donne un périmètre de 101 m environ ; si nous considérons les 120 toises de murs de 4 pieds d'épaisseur (1,25 m théorique, nous avons mesuré 1,60 m à 1,70 m), soit 225,60 m linéaires, nous arrivons à un rapport de 2,23 fois la toise linéaire, soit une hauteur moyenne des courtines de 10,48 m ; en considérant comme Alain Kersuzan que ces hauteurs comprennent le parapet du chemin de



1. Vestige de maçonnerie entre les deux fossés nord, point d'appui du pont-levis ?



2. Vestige de maçonnerie près de l'angle sud-ouest de la bâtie ?

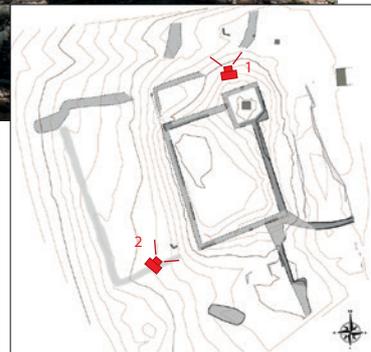


Fig. 47 : Structures indéterminées. Clichés : L. D'Agostino.

ronde haut de 1,80 m à 2,00 m, nous pouvons placer le chemin de ronde à 8,50 m environ, que les échelles de 9,50 m de hauteur peuvent permettre d'atteindre. Notons cependant qu'en donnant un mètre de recul seulement à une échelle de cette hauteur la rend particulièrement instable...

Le front nord est la seule zone dans laquelle nous pouvons attester la présence de deux fossés consécutifs séparés par une levée de terre. Les comptes sont relativement imprécis sur ce point et ne démontrent pas clairement l'existence d'un double fossé tout autour de la fortification, sauf à envisager que le deuxième fossé est remblayé et se trouve sous le chemin qui contourne actuellement le site. Pour le reste de la bâtie, un seul fossé est aujourd'hui visible à l'est et au sud ; le fossé oriental est le plus représentatif avec 7,25 m de largeur minimale et 4,50 m de profondeur observée au niveau de l'escarpe. En revanche, nous ne pouvons pas attester la présence d'un fossé à l'ouest, zone pourtant la plus exposée puisqu'elle est du côté des Allymes. En 1320, le nettoyage des fossés concerne pourtant bien celui situé « *du côté de la bâtie du Dauphin* »¹⁴⁴. Faut-il envisager que ce fossé se trouve immédiatement au pied de la courtine occidentale, bordée aujourd'hui par un important cône de gravats large de 7,20 m à la base qui peut tout à fait avoir comblé entièrement la dépression ? C'est l'hypothèse la plus probable, à moins que des vestiges ne se trouvent en dehors de la zone relevée, plus bas dans la parcelle ZR 9 encore envahie de taillis. Cette éventualité mériterait d'être vérifiée, mais cette zone est difficile à pénétrer sans un débroussaillage important.

Une plateforme intermédiaire maçonnée double l'enceinte principale au nord et la sépare du double fossé. Cette plateforme peut correspondre à l'enceinte décrite dans les comptes et située du côté de la porte. Alain Kersuzan avait déjà envisagé cette hypothèse et plaçait la porte de la bâtie sur la courtine nord, au pied de la tour carrée ; une première enceinte et une première porte, doubleraient donc la défense de l'entrée. La position des deux fossés successifs renforce cette hypothèse, et ce serait donc dans ce secteur qu'il faudrait placer le pont-levis. Nous calculons cependant des dimensions différentes pour cette deuxième enceinte, dont le périmètre, peu assuré, pourrait atteindre 42,40 m. Les 48 toises de murs construits dans ce secteur (90,24 m) pourraient donc représenter des courtines de 2,1 fois la toise linéaire de 4,70 m de hauteur, soit 9,87 m de hauteur environ.

Alain Kersuzan place à l'est la plateforme d'artillerie pouvant accueillir les bricoles qui défendaient la bâtie. Nous ne pouvons pas réellement opposer d'objection à cette hypothèse, d'autant que cette plateforme pourrait ainsi défendre un accès le long de la crête du mont Luisandre depuis le nord, qui est l'accès actuel et la pente la plus douce. Mais cette plateforme est relativement étroite (5,50 m à 7,50 m) et nous pouvons nous interroger sur les possibilités de manœuvrer des bricoles avec un recul aussi faible. Sans exclure totalement cette possibilité, la plateforme ouest est tournée vers la pente menant aux Allymes et elle est beaucoup plus spacieuse avec environ 25 m de largeur est/ouest, permettant d'installer aisément deux machines. Ces engins d'artillerie destinés à la défense ont par ailleurs dû être répartis en différents endroits du site.

Enfin, nous identifions au moins sept charmurs barrant les fossés. Ils sont installés presque systématiquement au niveau des angles de l'enceinte principale. Souvent très arasés, ces charmurs sont des vestiges ténus et fragiles. Leur mode de construction, leur morphologie initiale sont très mal connus par l'archéologie et, à l'heure actuelle, ils apparaissent essentiellement comme des amas de gravats épars dont seuls les pierres affleurantes et les micro-reliefs évoquent la présence. Un huitième charmur peut clôturer la terrasse occidentale en bas de versant, mais il est représenté par un simple talus très peu volumineux.

À ce stade, l'emplacement du bourg n'est pas formellement identifié. Aux Allymes, le bourg est peut-être situé à distance du château et ne semble pas connecté à celui-ci¹⁴⁵. En est-il de même à Luisandre ? Remarquons que les deux charmurs situés de part et d'autre de l'angle sud-est de la bâtie se prolongent au-delà des fossés et au-delà du chemin qui contourne le site. Quelques observations succinctes montrent de fait que ces deux structures peuvent être suivies sur quelques dizaines de mètres dans le sous-bois. Un relevé détaillé et une prospection dans ce secteur livreraient peut-être des informations sur le plan dessiné par ces murets. Correspondent-ils en totalité ou en partie à l'emprise du bourg ? S'agit-il de simples parcelles agricoles d'époque moderne ou du XIXe siècle ? Nous resterons dans l'expectative sur ces questions.

144 Cattin 1995, p. 95.

145 Selon les hypothèses formulées par Antoine Bon lors de fouilles des années 1960, qui n'a pas retrouvé la trace de maisons dans la grande enceinte située au nord de la bâtie dauphinoise.

Les études précédentes avaient montré tout l'intérêt du site de Luisandre comme témoin du réseau de fortifications intermédiaires construites pendant la guerre delphino-savojarde pour contrôler les territoires de marges ou de frontière disputés entre les principautés savoyarde et dauphinoise. Les archives livrent une image de ces sites, mais la confrontation avec les vestiges sur le terrain enrichit considérablement cette vision, donnant une matérialité à des textes somme toute succincts.

La bâtie de Luisandre est, comme l'avaient déjà signalé Paul Cattin et Alain Kersuzan, une réserve archéologique au riche potentiel, en particulier du fait de son abandon très précoce. Plus personne ne semble avoir occupé les lieux après l'inféodation de 1342. Au cœur d'une terre pauvre et rude, le village neuf créé en 1318 a sans doute été lui aussi abandonné rapidement après la fin du conflit. La période d'occupation est donc très courte, 35 années ramassées entre 1305 et le début des années 1340 au plus tard, deux phases de travaux de construction intervenant entre 1305 et 1320. La bâtie en bois est aujourd'hui imperceptible sous les gravats et a peut-être été gommée en partie par la bâtie en pierre, mais la reconstruction en pierre est quant à elle assez bien discernable sur le terrain. Les vestiges suggèrent que les élévations sont conservées par endroits sur 4 m de hauteur au moins sous les gravats. Le site est donc particulièrement sensible archéologiquement et son sous-sol probablement tout aussi riche d'informations que les deux seules bâties fouillées en détail à ce jour : Rouelbeau et Gironville¹⁴⁶.

¹⁴⁶ L'étude archéologique de la bâtie des Allymes est en cours depuis le printemps 2017, poursuivant les premières fouilles des années 1960 et 1970 ; D'Agostino, Chauvin-Desfleurs D-2017.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Bien que modeste dans ses ambitions, cette opération aura permis de faire le point sur les vestiges conservés sur le terrain de deux fortifications bien différentes dans leur nature et leur implantation : Cornillon, une fortification de vallée fondée par les abbés de Saint-Rambert pour leur défense et transformée en centre de châtelainie des comtes de Savoie, et Luisandre, une fortification de montagne conçue pour servir de tête de pont et assurer une conquête territoriale en période de guerre. Bien connus des habitants et des spécialistes, ces deux sites étaient pourtant encore assez mal documentés sur le terrain : les plans existants étaient partiels, incomplets ou interprétés, les photographies destinées à documenter les vestiges très rares ou inédites. La démarche mise en place par la commune et l'association des *Amis du Canton de Saint-Rambert* permet aujourd'hui de disposer d'une archive de l'état de conservation des deux sites : des plans, sans doute imparfaits et incomplets, mais qui livrent une vision d'ensemble des deux fortifications aussi proche que possible de la réalité du terrain, et une couverture photographique globale.

Au moment de conclure cette étude restée superficielle et que l'on aimerait sans doute plus complète sur le plan de l'archéologie, il apparaît que les deux sites sont très différents dans leur histoire et dans leur architecture, mais aussi comme objets patrimoniaux que propriétaires et institutions ont à gérer aujourd'hui. Cornillon subit une érosion incessante, apparaît par endroits comme une menace pour la route située en contrebas, nécessite une mise en sécurité à plus ou moins court terme, avec tous les problèmes de coûts induits par des travaux. Luisandre est moins menacé, malgré sa situation en altitude et son exposition aux intempéries : le site est difficile à lire sans doute, mais il est relativement protégé par les gravats qui le recouvrent.

Dans les deux cas, le potentiel archéologique est certainement bien présent. L'érosion subie par Cornillon fait disparaître progressivement les traces de ses enceintes successives, mais la cour haute est vraisemblablement encore riche d'éléments conservés dans le sous-sol : le plan des bâtiments résidentiels est probablement conservé sous la gangue d'éboulis qui remplit la cour et qui recouvre la tour carrée. La fortification primitive des abbés de Saint-Rambert est parfaitement inconnue et les premières traces de bâtiments arrivent à la fin du XIII^e siècle, alors que le site existe depuis au moins un à deux siècles. Des recherches archéologiques plus approfondies permettraient sans doute de préciser la chronologie de ces constructions, mais aussi leur architecture et leurs fonctions, en complément de l'étude des archives. Quant à Luisandre, malgré une architecture assez fruste pour ce fortin militaire de montagne, le potentiel archéologique est encore plus net : sous les gravats se trouvent fossilisés les vestiges de cet édifice occupé sur un temps très court de quelques dizaines d'années à peine, mais aussi du village neuf créé en même temps que la bâtie et destiné à la rendre autonome économiquement. À ce titre, il paraît *a minima* nécessaire d'en assurer la conservation et la protection à défaut de pouvoir en engager l'étude approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie générale :

- BAUD 1996** BAUD Anne et alii, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°13. Lyon, 1996.
- BAUD, CORNU et alii 1995** BAUD Anne, CORNU Georgette, MARTINIANI-REBER Marielle, POISSON Jean-Michel, REYNAUD Jean-François, TREFFORT Cécile, *Saint-Rambert. Un culte régional depuis l'époque mérovingienne. Histoire et archéologie*, Paris, 1995.
- BLONDEL, PANSU 1964** BLONDEL Louis, PANSU Henri, « Le château des Allymes à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècles », *Cahiers René de Lucinge*, n° 7, 1964.
- BLONDEL 1956** BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BON 1965** BON Antoine, « Fouilles exécutées en 1965 au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 8 et 9, 1965, p. 12-22.
- BON 1966** BON Antoine, « Fouilles archéologiques au château des Allymes. Campagne de 1966 », *Cahiers René de Lucinge*, n° 10 et 11, 1966, p. 24-31.
- BON 1967a** BON Antoine, « Quatre campagnes de fouilles au château des Allymes (1964-1967) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 12, 1967, p. 1-12.
- BON 1967b** BON Antoine, « Jetons trouvés au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 12, 1967, p. 13-14.
- BON 1968** BON Antoine, « Travaux d'entretien au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 13, 1968, p. 35-36.
- BONNET, MANDY et alii 1975** BONNET Charles, MANDY Bernard, REYNAUD Jean-François, « La cinquième campagne de fouilles (1974) au château des Allymes », *COLLECTIF, Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975, p. 65-68.
- CATTIN 1977** CATTIN Paul, « Les sources écrites de l'histoire du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 5-22.
- CATTIN 1979** CATTIN Paul, « Compte de construction de la bastide de Gironville », *Cahiers René de Lucinge*, n° 22, 1979, p. 3-18.
- CATTIN 1980-1981** CATTIN Paul, « Le château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1312-1317) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.
- CATTIN 1982-1983a** CATTIN Paul, « Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1317-1330) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.
- CATTIN 1982-1983b** CATTIN Paul, « Extraits de comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 21-24.
- CATTIN 1995** CATTIN Paul, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIV^e siècle d'après les comptes de la châtellenie », *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 1995.
- CHALMIN-SIROT 1996** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Age », dans *Palais royaux et princiers au Moyen Age. Actes du VI^e congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 1996, p. 133-147.
- CHALMIN-SIROT 1998** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- CHALMIN-SIROT 2001** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e s.) », dans *Aux Marches du palais. Actes du VII^e congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 2001, p. 113-122.
- CHALMIN-SIROT 2003a** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les manifestations de la Renaissance dans les maisons de la petite noblesse en territoire genevois et savoyard », dans *Du*

gothique à la Renaissance, Publication de l'université, 2003, p. 211-226.

- COLLECTIF 1975** COLLECTIF, *Mélanges Antoine Bon, Cahiers René de Lucinge*, n° 17-18, 1973-1974, Lyon 1975.
- COLLECTIF 1999** COLLECTIF, *Le rattachement des Pays de l'Ain à la France, t. I, Les années décisives (1598-1600)*, Cahiers René de Lucinge n°33, 1999.
- COLLECTIF 2000** COLLECTIF, *Le rattachement des Pays de l'Ain à la France, t. II, Le traité de Lyon en son temps (1601)*, Cahiers René de Lucinge n°34, 2000.
- COLLECTIF 2013** COLLECTIF, *Guide méthodologique pour la restauration de châteaux - Projet AVER - des montagnes de châteaux*, 2013.
- CORNA, RACT 1988** CORNA Michel, RACT François, « Bâtiments fortifiés et postes de guet de la commune de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) : inventaire et essai d'interprétation », *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, nouvelle série, n°8, 1988, p. 23-41.
- D'AGOSTINO 2016a** D'AGOSTINO Laurent, « Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) », *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument. Catalogue de l'exposition du Musée-château d'Annecy (juin-septembre 2016)*, Annecy-Milan, 2016, p. 269-275.
- D'AGOSTINO 2016b** D'AGOSTINO Laurent, « L'archéologie des châteaux des Alpes du nord : nouvelles approches, nouvelles méthodes », MAURIN Hélène, COPPIER Julien, *Aux sources de l'histoire des châteaux. Actes de la journées d'étude d'Annecy (11 décembre 2015)*, Annecy-Milan, 2016, p. 28-41.
- D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2013** D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, SARTORIO Gabriele, VEISSIERE Olivier, BRYER Andrea, « Lasergrammétrie et photogrammétrie appliquées à l'étude archéologique des châteaux médiévaux : le programme franco-italien AVER - des montagnes de châteaux », dans *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 201, 2013, p. 13-26.
- D'AGOSTINO, GUFFOND et alii 2015** D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, *Les châteaux des Allinges. Entre Savoie et Faucigny au Moyen Âge*, Culture 74 n° 16, Conseil général de la Haute-Savoie, 2015.
- DEMOTZ 1993** DEMOTZ Bernard, « L'armée des comtes de Savoie au moyen-âge : puissance et originalité », *Histoire en Savoie n° 109*, Montmélian, 1993.
- DEMOTZ 2000** DEMOTZ Bernard, *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, 2000.
- DUBOIS 1961** DUBOIS Dom J., « Saint Domitien, fondateur de l'abbaye de Saint-Rambert : légende et histoire », *Le Bugey*, 1961, n° 48, p. 3-21.
- DU CANGE 1883-1887** DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, 1883-1887. Consultable en ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr>.
- DUCRETET 1975** DUCRETET Bernard, « Nicod François, premier seigneur des Allymes », COLLECTIF, *Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975, p. 47-58.
- GALARD 2008** GALARD Jean, *Les propriétaires du château et terres des Allymes*, Cahiers René de Lucinge, n° 41, 2008.
- GUICHENON 1650** GUICHENON Samuel, *Histoire de Bresse et du Bugey*, 1650 ; rééd. Roanne, 1979.
- GUICHENON 1660** GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye*, Lyon, 1660.
- GUIGUE 1873** GUIGUE Marie-Claude, *Topographie historique du département de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1873.
- GUILLERE, GAULIN 1992** GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », dans *Etudes Savoyennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.
- KERSUZAN 2005** KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, 2005.
- KERSUZAN 2006** KERSUZAN Alain, « La mesure standardisée des toises de construction dans les châteaux forts du comté de Savoie fin XIII^e – fin XIV^e siècle », *La Mesure : espaces, hommes et techniques*. Actes de la journée d'étude du C.F.M.H. Paris I,

décembre 2006, p. 21-28.

- KERSUZAN 2010** KERSUZAN Alain, *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Chambéry, 2010.
- KERSUZAN 2014** KERSUZAN Alain, « L'alimentation en eau des châteaux de relief du Revermont et du Bugey au Moyen Âge », GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé, *L'eau dans le château. Actes du colloque de Bellecroix (18-20 octobre 2013)*, Chagny, 2014, p. 33-44.
- KERSUZAN 2015** KERSUZAN Alain, *Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes*, Bourg-en-Bresse, 2015.
- KERSUZAN 2016** KERSUZAN Alain, « Le financement des fortifications savoyardes pendant la guerre contre le Dauphiné (1282-1355) », MAURIN Hélène, COPPIER Julien, *Aux sources de l'histoire des châteaux. Actes de la journées d'étude d'Annecy (11 décembre 2015)*, Annecy-Milan, 2016, p. 28-41.
- KERSUZAN, POISSON 2017** KERSUZAN Alain, POISSON Jean-Michel, *Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Âge en France (XIII^e – XV^e siècle). Matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement*, Ambérieu-en-Bugey, 2017.
- LEYMARIE 1853** LEYMARIE Hyppolyte, *Notice historique et descriptive sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux*, Lyon, 1853.
- MANDY 1975-1976** MANDY Bernard, « La « barbacane » des Allymes, étude archéologique », *Cahiers René de Lucinge*, n° 19, 1975-1976, p. 3-11.
- MANDY 1977** MANDY Bernard, « Château des Allymes. Rapport de sondage 1977 », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 23-24.
- MARIOTTE-LÖBER 1973** MARIOTTE-LÖBER Ruth, *Ville et Seigneurie. Les chartes de franchises des comtes de Savoie. Fin XII^e siècle – 1343*, Annecy-Genève, 1973.
- MELO 2015** MELO Alain, *Voies de communication dans les montagnes de l'Ain. Archéologie et histoire*, Bourg-en-Bresse, 2015.
- NIEMEYER 1953-1976** NIEMEYER J. F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1953-1976.
- NICOLAS 2005** NICOLAS Nathalie, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné. Etude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2005.
- PANSU 1975** PANSU Evelyne et Henri, « M. Bon et le chantier de fouilles des Allymes », COLLECTIF, *Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975, p. 59-61.
- POISSON 1985** POISSON Jean-Michel, « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville (Fort Sarrazin, Ambronay, Ain), *Château-Gaillard, 12, Oostduinkerke et Floreffe (Belgique)*, 1984, Caen, 1985, p. 225-236.
- POISSON 2003** POISSON Jean-Michel, « Glossaire technique de la construction du bois », dans, POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge. Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997)*, Besançon, 2003, p. 437-445.
- POISSON, SCHWIEN 2003** POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge. Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997)*, Besançon, 2003.
- RACT 1981** RACT François, « Topographie de Saint-Rambert », *Visages de l'Ain*, n° 173, 1981, p. 28-34.
- RACT 1992** RACT François, *Saint-Rambert, la ville*, dactyl., 1992.
- RAEMY 2004** RAEMY (De) Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.
- REYNAUD 1982-1983** REYNAUD Jean-François, « La « bastie » de Luisandre », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.
- SALAMAGNE 1999** SALAMAGNE Alain, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIII^e – XV^e siècle): éléments fonctionnels ou symboliques ? », RENOUX Annie (dir.), *Aux marches du Palais, Actes du VII^e Congrès international d'archéologie médiévale (Le Mans, Mayenne, 9-11 septembre*

1999), Caen, 2001, p. 77-85.

- SERDON 2005** SERDON Valérie, *Armes du diable, arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- SIROT 2007** SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Paris, Picard, 2007.
- SIROT 2011** SIROT Elisabeth, *Allumer le feu – Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XIIIe au XVIe siècle*, Picard, 2011.
- SOULERIN 1982-1983** SOULERIN Jean-Philippe, « La notion de limite et de frontière au Moyen Âge d'après l'exemple de la châtellenie de Saint-Sorlin (Ain) au XV^e siècle », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 35-41.
- TERRIER 2009** TERRIER Jean, « Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel », *Archéologie Suisse*, n° 32, Basel, 2009, p. 54-63.

Rapports de fouille et études non publiées :

- CHAUVIN-DEFLEURS, CAILLET et alii D-2015** CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, CAILLET Marie, D'AGOSTINO Laurent, Remparts du château d'Alixan (*Alixan, Drôme*), *Rapport de synthèse des quatre tranches d'intervention, RFO de fouille préventive 2013-2014*, Hadès / DRAC Rhône-Alpes – SRA, dactyl., 2015.
- CHAUVIN-DEFLEURS, D'AGOSTINO D-2017** CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne (dir.), D'AGOSTINO Laurent, RFO de fouille programmée, « *Châteauneuf-en-Valromey (Haut Valromey, Ain). Campagne 2017* », dactyl., Atelier d'Archéologie Alpine, 2017.
- D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS D-2017** D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, Rapport intermédiaire de fouille préventive, « *Château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain). Tranche 1 : la tour carrée* », dactyl., Eveha, 2017.
- D'AGOSTINO, RANDON et alii D-2015** D'AGOSTINO Laurent, RANDON Cécile, LETAILLEUR Arnaud, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, *Château de Saint-Germain (Ambérieu-en-Bugey, Ain), RFO de fouille programmée 2014*, Hadès / DRAC Rhône-Alpes – SRA, dactyl., 2015.
- DUCOURTHIAL D-2000** DUCOURTHIAL Cyril, *Châteaux, pouvoirs et peuplement dans les comtés de Belley, de Savoie et de Maurienne*, mémoire de DEA, Université Lyon 2, dactyl., 2000.
- PAYRAUD D-2009** PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière Lyon 2, dactyl., 2009.
- VANDEMBEUSCHE D-1958** VANDEMBEUSCHE M.-Cl., *L'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux*, DES, Lyon, dactyl., 1958.

ANNEXE 1 : Inventaire des minutes de terrain

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
01	384	2212520	G	001	Doc. Graphique	Papier	Château de Cornillon. Plan cadastral de localisation des stations topographiques de référence, sans échelle. Mai-juin 2017.	L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs
01	384	2212520	G	002	Doc. Graphique	Calque polyester	Château de Cornillon. Plan schématique de localisation des points topographiques, sans échelle. 2 supports. Mai-juin 2017.	L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs
01	384	2212520	G	003	Doc. Graphique	Calque polyester	Bâtie de Luisandre. Plan schématique de localisation des stations topographiques de référence, sans échelle. Juin 2017.	L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs
01	384	2212520	G	004	Doc. Graphique	Calque polyester	Bâtie de Luisandre. Plan schématique de localisation des points topographiques, sans échelle. 2 supports. Juin 2017.	L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs

PLANCHES



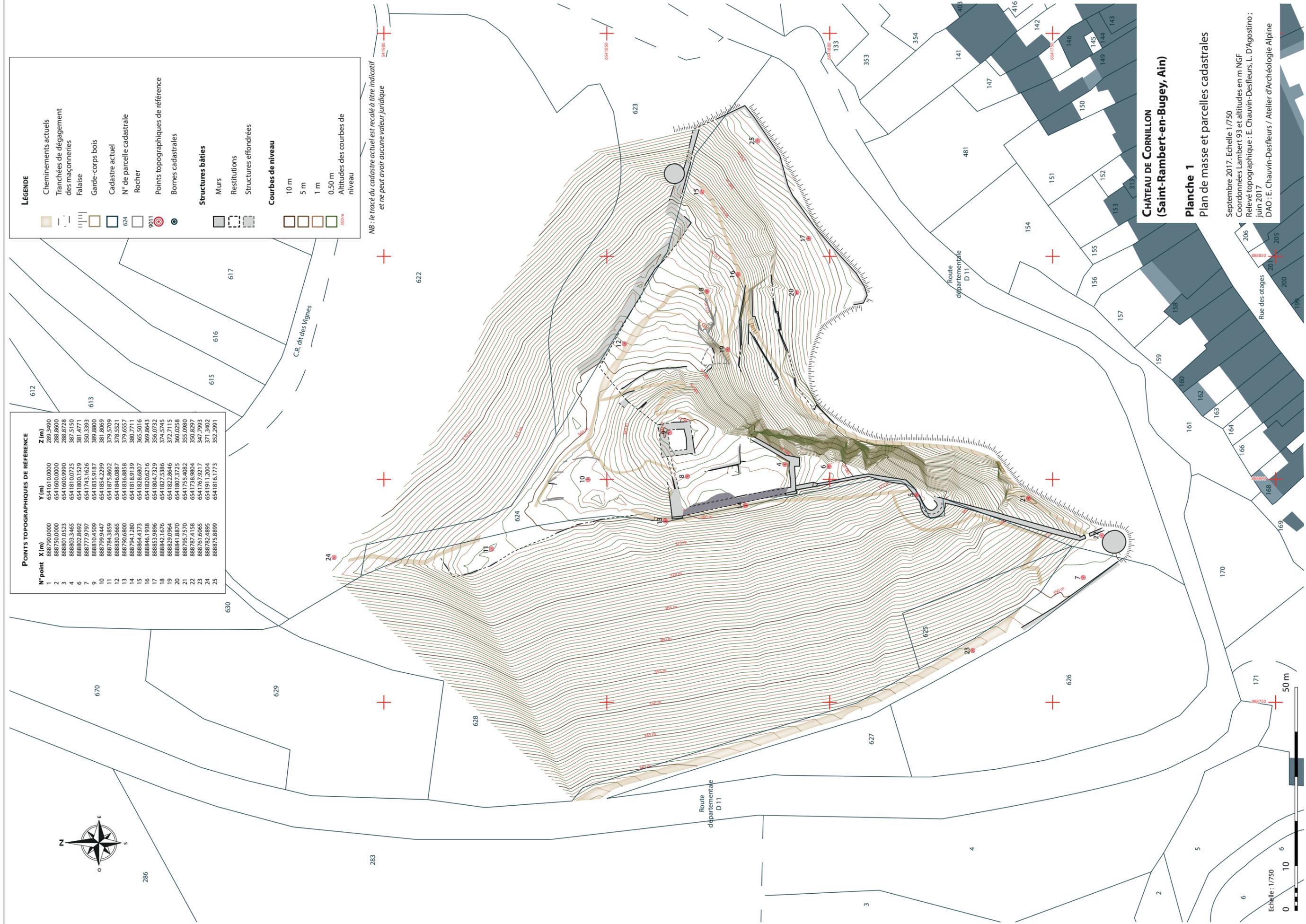
POINTS TOPOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

N° point	X (m)	Y (m)	Z (m)
1	888790,0000	6541610,0000	289,3490
2	888750,0000	6541600,0000	288,8600
3	888801,0523	6541600,9900	288,8728
4	888803,3465	6541810,0725	387,5150
6	888802,8692	6541800,1529	381,4771
7	888777,9797	6541743,1626	350,3393
9	888810,4509	6541835,9187	389,8800
10	888799,9447	6541854,2299	381,8069
11	888784,3659	6541875,8602	379,5709
12	888830,3665	6541846,0887	378,5521
13	888790,6800	6541818,9139	379,6557
14	888794,1280	6541820,6216	365,5016
15	888864,4373	6541828,6807	369,8643
16	888846,1938	6541804,7329	356,0732
17	888853,9896	6541827,5386	374,5745
18	888842,1676	6541822,8646	372,7115
19	888829,0964	6541807,3725	360,0258
20	888841,8870	6541875,4082	355,0980
21	888795,7570	6541755,4082	350,8297
22	888787,4158	6541738,9804	347,7993
23	888761,6065	6541767,9217	371,3402
24	888782,4895	6541911,2004	371,3402
25	888875,8899	6541816,1773	352,2991

LÉGENDE

- Cheminements actuels
- Tranchées de dégauchement des maçonneries
- Falaise
- Garde-corps bois
- Cadastre actuel
- N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales
- Structures bâties**
- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées
- Courbes de niveau**
- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- Altitudes des courbes de niveau

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique



**CHÂTEAU DE CORNILLON
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

Planche 1

Plan de masse et parcelles cadastrales

Septembre 2017. Echelle 1/750
Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
Relèvement topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ;
juin 2017
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle: 1/750





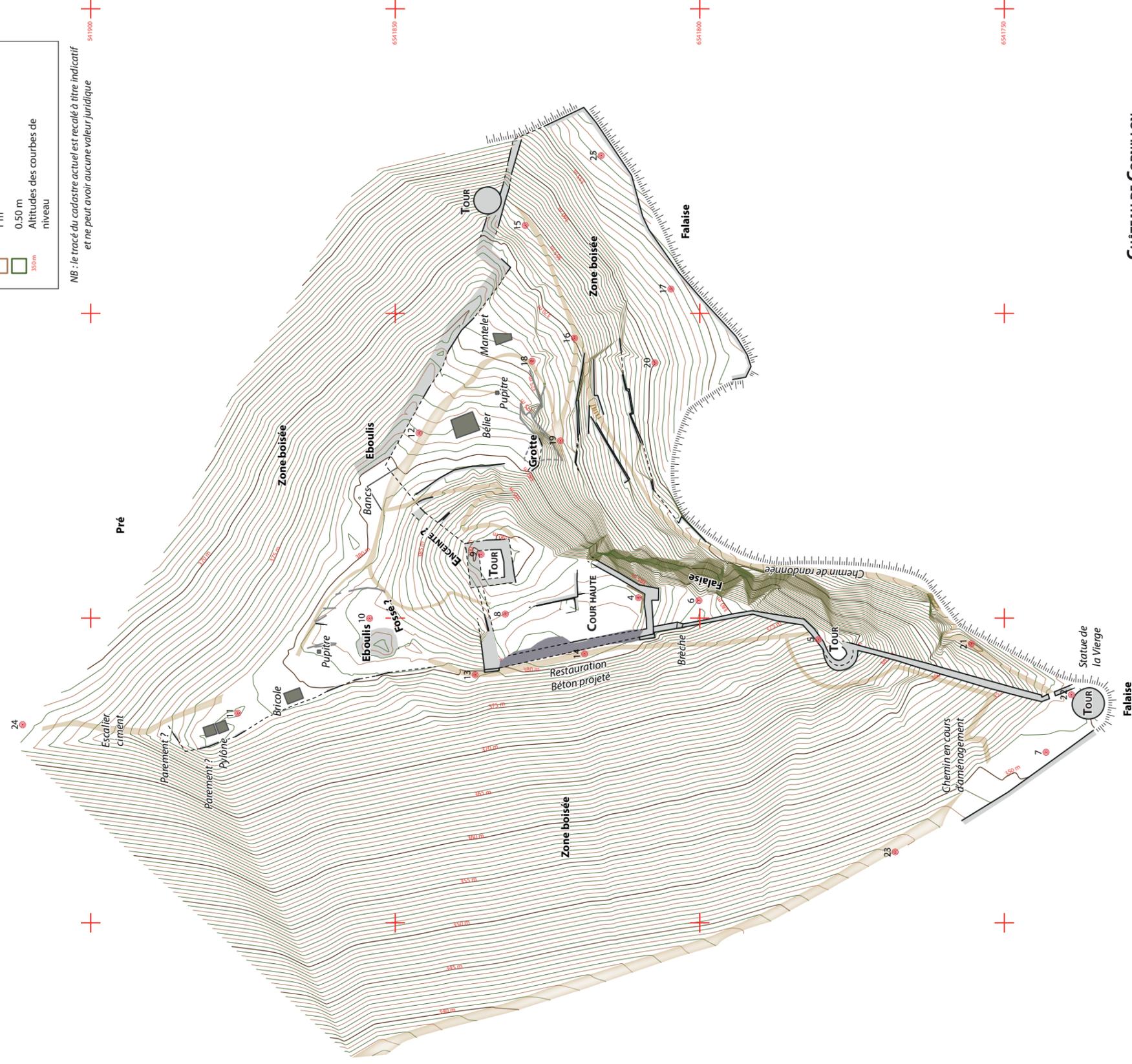
POINTS TOPOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

N° point	X (m)	Y (m)	Z (m)
1	888790,0000	6541610,0000	289,3490
2	888750,0000	6541600,0000	288,8600
3	888801,0523	6541600,9990	288,8728
4	888803,3465	6541810,0725	387,5150
6	888802,6692	6541800,1529	381,4771
7	888777,9797	6541743,1626	350,3393
9	888810,4509	6541835,9187	389,8800
10	888799,9447	6541854,2299	381,8069
11	888784,3659	6541875,8602	379,5709
12	888830,3665	6541846,0887	379,6557
13	888790,6800	6541818,9139	380,7711
14	888794,1280	6541820,6216	365,5016
15	888846,1938	6541828,6807	369,8643
16	888863,9896	6541804,7329	356,0732
17	888842,1676	6541827,5386	374,5745
18	888829,0964	6541822,8646	372,7115
19	888891,8870	6541807,3725	360,0258
20	888795,7570	6541755,4082	355,0980
21	888787,4158	6541738,9804	350,8297
22	888761,6065	6541767,9217	347,7993
23	888782,4895	6541911,2004	371,3402
24	888875,8899	6541816,1773	352,2991
25			

LÉGENDE

- Cheminement actuels
- Tranchées de dégauchement des maçonneries
- Falaise
- Garde-corps bois
- Cadastre actuel
- N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales
- Structures bâties**
- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées
- Courbes de niveau**
- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- Altitudes des courbes de niveau

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique



**CHÂTEAU DE CORNILLON
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

**Planche 2
État des lieux commenté**

Septembre 2017. Echelle 1/750
 Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
 Relevé topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ;
 Juin 2017
 DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

Echelle : 1/750

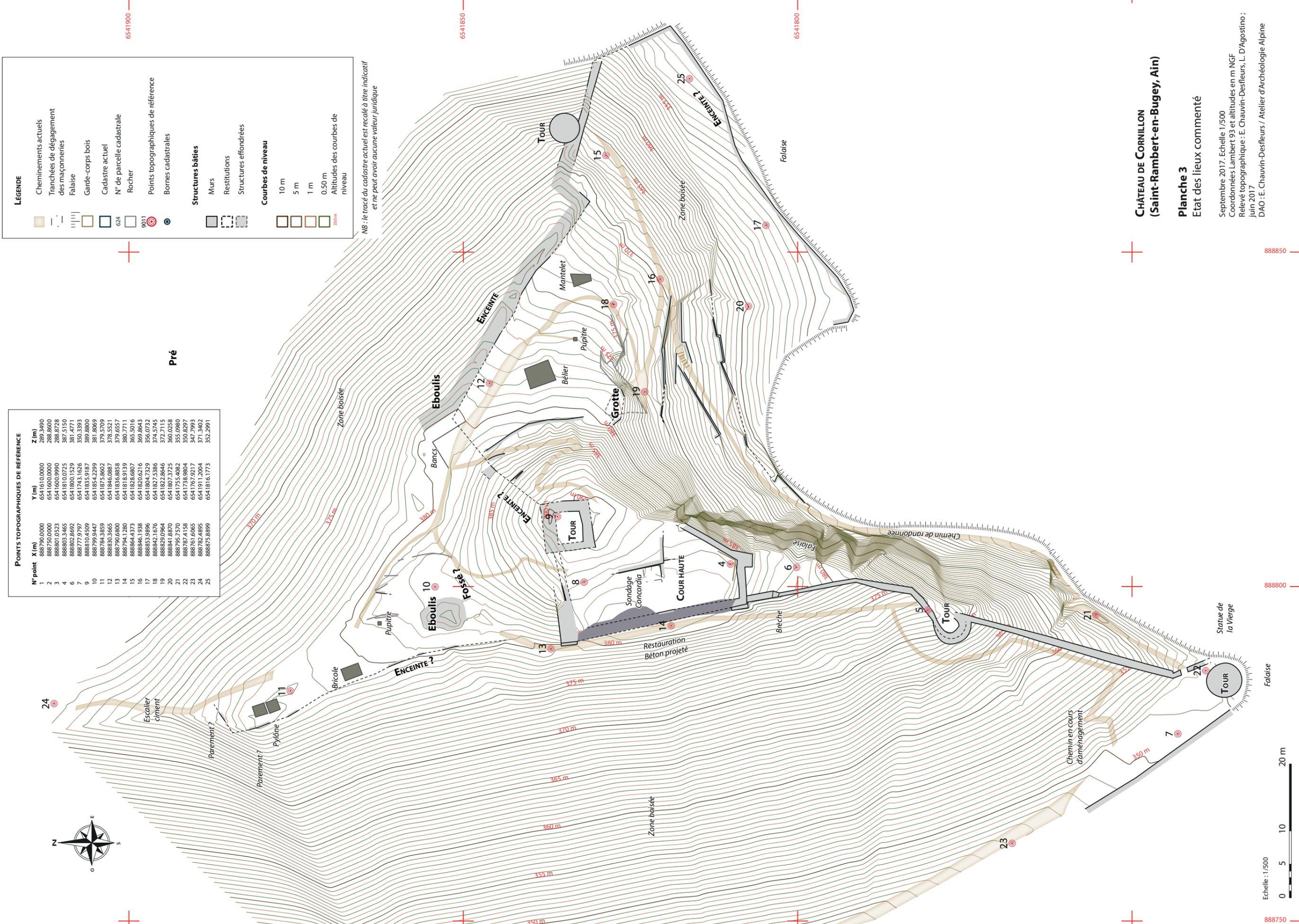


POINTS TOPOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

N° point	X (m)	Y (m)	Z (m)
1	888790,0000	6541610,0000	289,3490
2	888750,0000	6541600,0000	288,8600
3	888801,0523	6541600,9990	288,8728
4	888803,3465	6541810,0725	387,5150
6	888802,8692	6541800,1529	381,4771
7	888777,9797	6541743,1626	350,3393
9	888810,4509	6541835,9187	389,8800
10	888799,9447	6541854,2299	381,8069
11	888784,3659	6541875,8602	379,5709
12	888830,3665	6541846,0887	378,5521
13	888790,6800	6541836,8858	379,6557
14	888794,1280	6541818,9139	380,7711
15	888864,4373	6541828,6807	365,5016
16	888846,1938	6541804,7329	369,8643
17	888853,9896	6541827,5386	356,0732
18	888842,1676	6541827,5386	374,5745
19	888829,0964	6541822,8646	372,7115
20	888894,8870	6541807,3725	360,0258
21	888795,2570	6541755,4082	355,0980
22	888787,4158	6541738,9804	350,8297
23	888761,6065	6541767,9217	347,7993
24	888782,4895	6541911,2004	371,3402
25	888875,8899	6541816,1773	352,2991

Pré

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique



LÉGENDE

- Cheminements actuels
- Tranchées de dégagement des maçonneries
- Falaise
- Garde-corps bois
- Cadastre actuel
- N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales
- Structures bâties**
- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées
- Courbes de niveau**
- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- Altitudes des courbes de niveau



**CHÂTEAU DE CORNILLON
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

**Planche 3
État des lieux commenté**

Septembre 2017. Echelle 1/500
 Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
 Relevé topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ;
 Juin 2017
 DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine



LÉGENDE

- Cheminements actuels
- Tranchées de dégagement des maçonneries
- Falaise
- Garde-corps bois
- Cadastre actuel
- N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales

Structures bâties

- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées

Courbes de niveau

- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- Altitudes des courbes de niveau

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique

Etat sanitaire des maçonneries et risques

- Clôture sécurisée (poteaux et lisses en bois)
- Clôture sécurisée (piquets métal et grillage)
- Boisement dense, peu accessible
- Boisement clairsemé
- Risque de chute
- Risque de chute de pierres ou d'effondrement
- Parement de mur restauré

CHÂTEAU DE CORNILLON (Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)

Planche 4

Etat sanitaire et risques généraux pour les visiteurs

Septembre 2017. Echelle 1/500
 Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
 Relevé topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ; juin 2017
 DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino / Atelier d'Archéologie Alpine



Route départementale D11 sous la falaise :
 risque de chute de pierres
 (distance environ 7m)

888750

888850

888800

6541900

6541850

6541800

888750

888850

888800

6541900

6541850

6541800

**BÂTIE DE LUISANDRE
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)**

**Planche 5
Plan général et parcelles cadastrales**

Septembre 2017. Echelle 1/500
Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
Relevé topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ;
juin 2017
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine

LÉGENDE

- Cheminement actuel
- Cadastre actuel
- 18 N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- 9011 Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales

Structures bâties

- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées

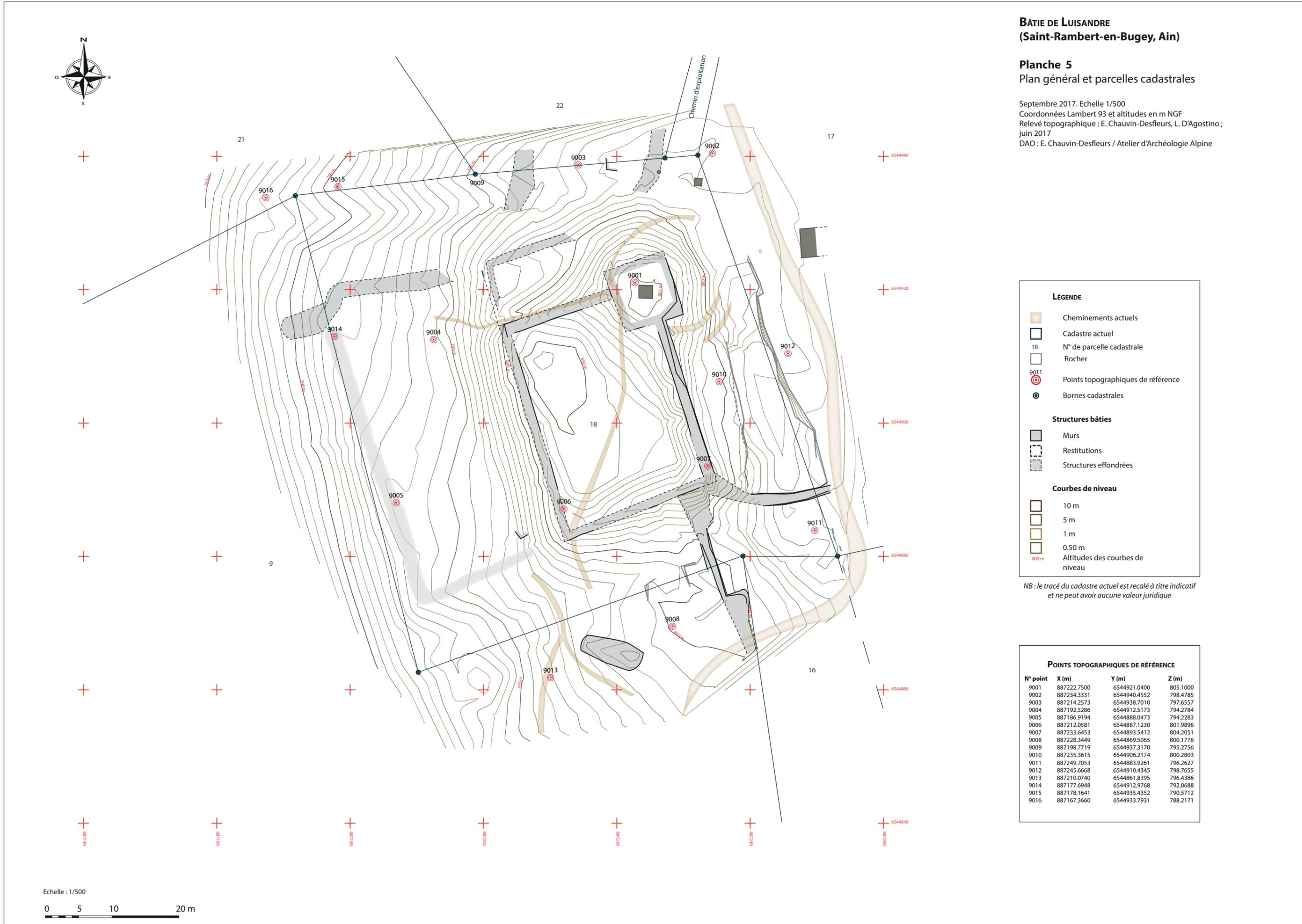
Courbes de niveau

- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- 800 m Altitudes des courbes de niveau

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique

POINTS TOPOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

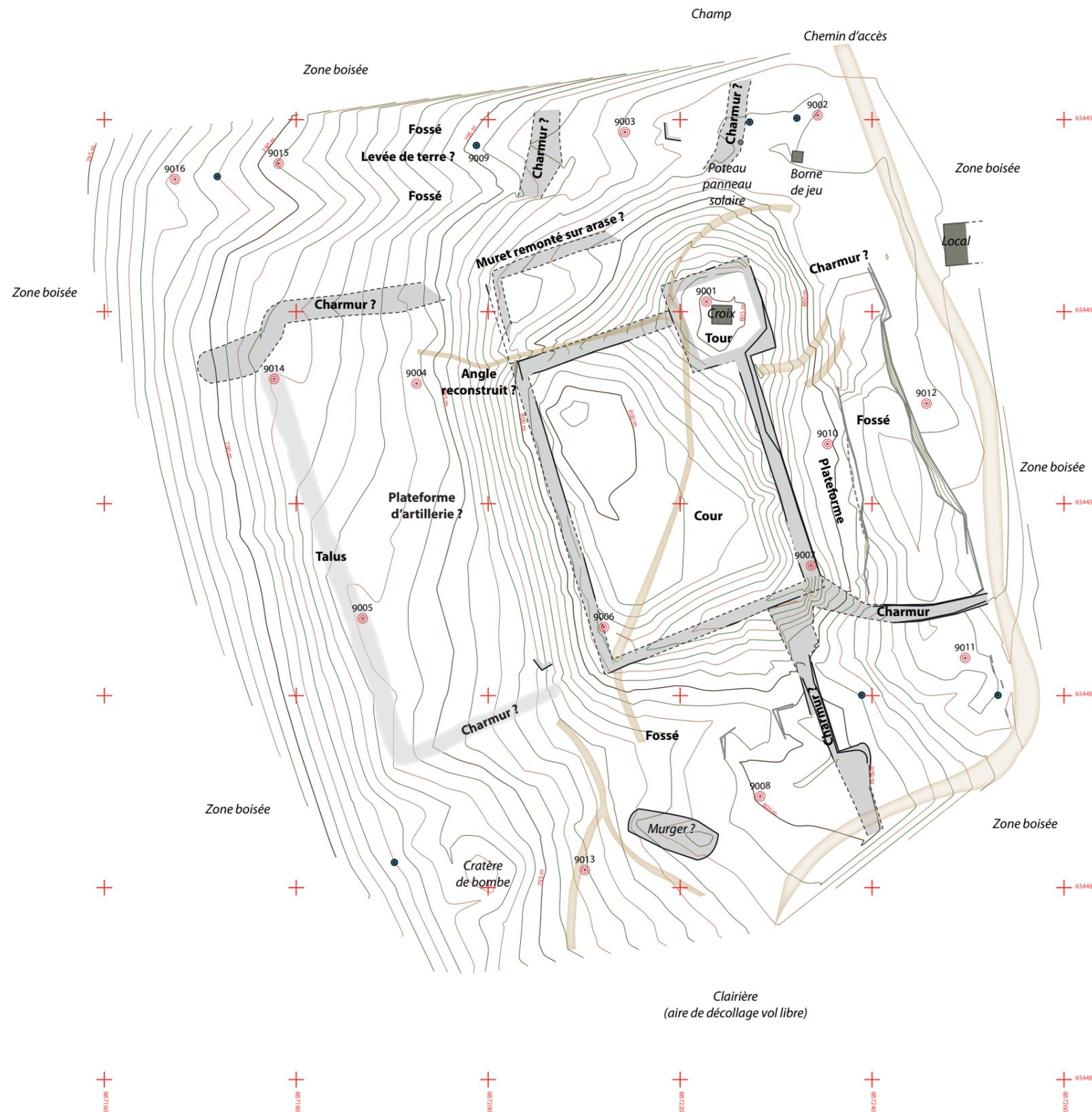
N° point	X (m)	Y (m)	Z (m)
9001	887222.7500	6544921.0400	805.1000
9002	887234.3331	6544940.4552	798.4785
9003	887214.2573	6544938.7010	797.6557
9004	887192.5286	6544912.5173	794.2784
9005	887186.9194	6544888.0473	794.2283
9006	887212.0581	6544887.1230	801.9896
9007	887233.6453	6544893.5412	804.2051
9008	887228.3449	6544869.5065	800.1776
9009	887198.7719	6544937.3170	795.2756
9010	887235.3615	6544906.2174	800.2803
9011	887249.7053	6544883.9261	796.2627
9012	887245.6668	6544910.4345	798.7655
9013	887210.0740	6544861.8395	796.4386
9014	887177.6948	6544912.9768	792.0688
9015	887178.1641	6544935.4352	790.5712
9016	887167.3660	6544933.7931	788.2171



BÂTIE DE LUISANDRE
(Saint-Rambert-en-Bugey, Ain)

Planche 6
Plan général. Etat des lieux commenté

Septembre 2017. Echelle 1/500
Coordonnées Lambert 93 et altitudes en m NGF
Relevé topographique : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino ;
juin 2017
DAO : E. Chauvin-Desfleurs / Atelier d'Archéologie Alpine



LÉGENDE

- Cheminement actuel
- Cadastre actuel
- 18 N° de parcelle cadastrale
- Rocher
- 9011 Points topographiques de référence
- Bornes cadastrales

Structures bâties

- Murs
- Restitutions
- Structures effondrées

Courbes de niveau

- 10 m
- 5 m
- 1 m
- 0.50 m
- 800 m Altitudes des courbes de niveau

NB : le tracé du cadastre actuel est recalé à titre indicatif et ne peut avoir aucune valeur juridique

POINTS TOPOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

N° point	X (m)	Y (m)	Z (m)
9001	887222.7500	6544921.0400	805.1000
9002	887234.3331	6544940.4552	798.4785
9003	887214.2573	6544938.7010	797.6557
9004	887192.5286	6544912.5173	794.2784
9005	887186.9194	6544888.0473	794.2283
9006	887212.0581	6544887.1230	801.9896
9007	887233.6453	6544893.5412	804.2051
9008	887228.3449	6544869.5065	800.1776
9009	887198.7719	6544937.3170	795.2756
9010	887235.3615	6544906.2174	800.2803
9011	887249.7053	6544883.9261	796.2627
9012	887245.6668	6544910.4345	798.7655
9013	887210.0740	6544861.8395	796.4386
9014	887177.6948	6544912.9768	792.0688
9015	887178.1641	6544935.4352	790.5712
9016	887167.3660	6544933.7931	788.2171